

## CARACTÉRISTIQUES

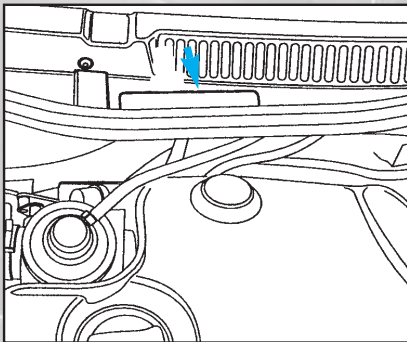
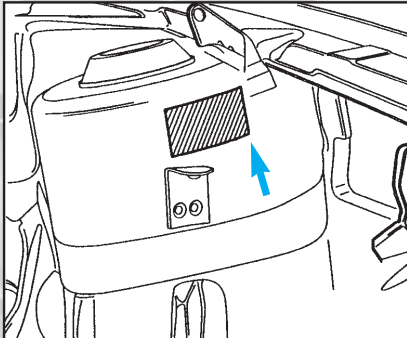
### Identifications intérieures

#### PLAQUE DU CONSTRUCTEUR

- La plaque du constructeur -flèche- se trouve sur la tourelle de jambe de force gauche.

#### NUMÉRO DU VÉHICULE

-Le numéro d'identification du véhicule se trouve dans le caisson d'eau. Il est visible à travers un regard -flèche- pratiqué dans le cache du caisson d'eau.



#### PLAQUETTE D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

- La plaquette d'identification du véhicule se trouve à l'arrière du véhicule à droite dans le cuvelage de roue de secours.
- L'autocollant comporte les indications suivantes :
  - Code d'ordonnancement de fabrication
  - Numéro d'identification du véhicule
  - Numéro du type
  - Désignation du typ/puissance moteur

#### Codification du numéro d'identification du véhicule

<b>WVW</b>	<b>ZZZ</b>	<b>1J</b>	<b>Z</b>	<b>W</b>	<b>W</b>	<b>000279</b>
Code du constructeur	Caractères de remplissage	Type	Caractère de remplissage	Millésime 1998	Site de production	N° dans la série du type

### Composition de la carrosserie

- |                           |                                |                            |
|---------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| - Bandeau AV (1)          | - Capot AV (10)                | - Hayon AR (19)            |
| - Bavolet AV (2)          | - Tablier (11)                 | - Glace de hayon AR (20)   |
| - Grilles AV (3)          | - Cloison de chauffage (12)    | - Jupe AR (21)             |
| - Grille de calandre (4)  | - Pare-brise (13)              | - Renfort bouclier AR (22) |
| - Bouclier AV (5)         | - Traverse AV de pavillon (14) | - Feu AR (23)              |
| - Renfort bouclier AV (6) | - Pavillon (15)                | - Tôle de feu AR (24)      |
| - Renfort face AV (7)     | - Pavillon (avec T.O) (16)     | - Renfort AR (25)          |
| - Face AV (8)             | - Traverse AR de pavillon (17) | - Bouclier AR (26)         |
| - Tablier inf. (9)        | - Plancher AR assemblé (18)    | - Bavolet AR (27)          |

- Lettres repères de moteur et de boîte
- Numéro de peinture/numéro de garnitures intérieures
- Numéro des options

1JWV001007 6

1100 18-5-0041 988 91

FAHRZEIG-IDENT-NR / VEHICLE IDENT NO: WVWZZZ1J z WVW001007

TYP / TYPE: 1J1 2J4

GOLF 1.6 BASIS

74 KW EU3 5-G

MOTORKB / GETR KB: AEH DLP

ENG CODE / TRANS CODE: LA1U - - - - - JR

LACIHR / INNENAUSST: - - - - -

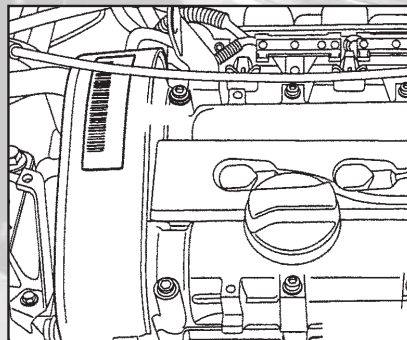
M AUSST / OPTIONS:

X9X	B0A	C6E	G0C	H6S	J1P	ME8	O4H
-	1AC	1G2	1MP	1ND	5RQ	T6H	
0BC	3S0	3U1	0G3	-	8GM	8L3	
1H0	1KK	1LQ	-	3YR	1GG		

#### LETTRES -REPÈRES ET NUMÉRO DE MOTEUR

- Le moyen le plus rapide de trouver les lettres-repères moteur et le numéro de moteur est de regarder sur l'autocollant -flèche- apposé sur la protection de courroie crantée.

**Nota :** Les "lettres-repères moteur" sont également indiquées sur la plaquette d'identification du véhicule.



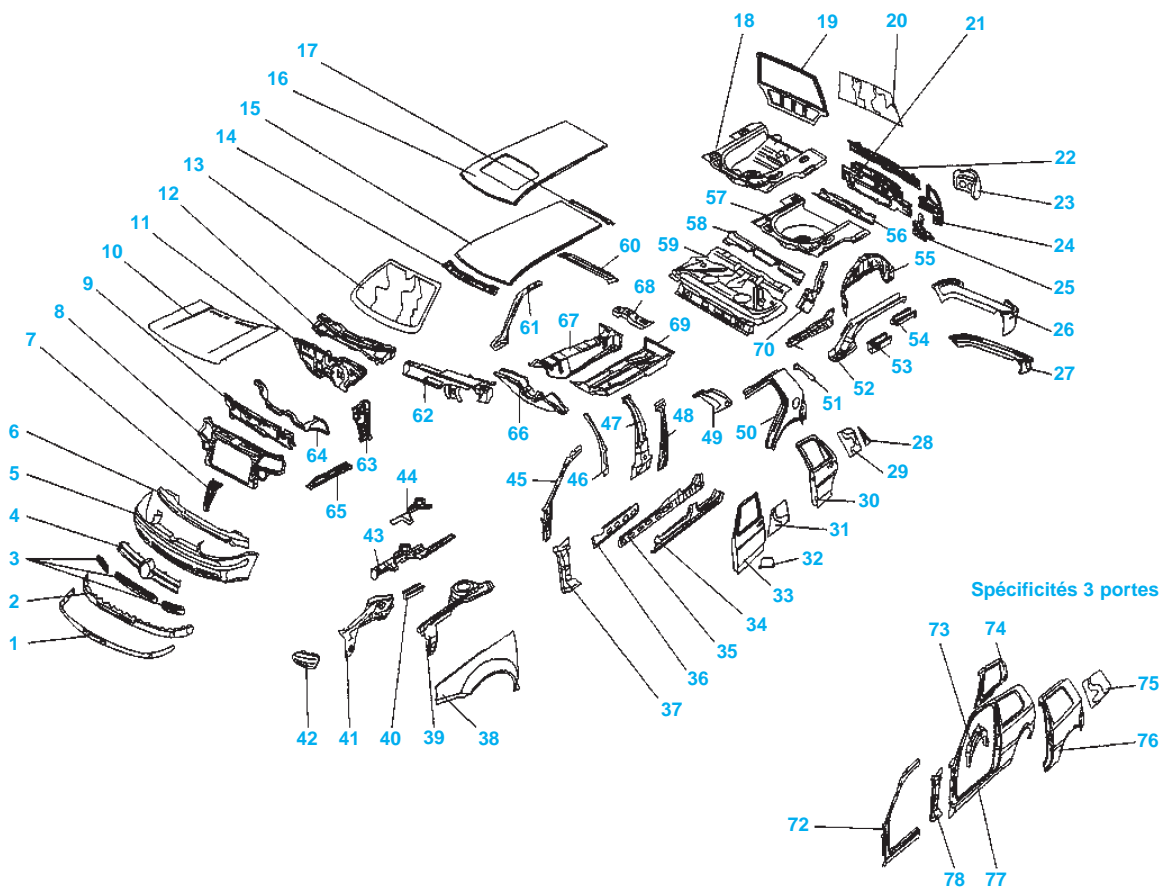
- Glaces de porte AR (28) (29)
- Porte AR (30)
- Glace de porte AV (31)
- Rétroviseur ext. (32)
- Porte AV (33)
- Bas de caisse (34)
- Doubleur bas de caisse (35)
- Renfort bas de caisse (36)
- Pied AV (37)
- Aile AV (38)
- Passage de roue AV (39)
- Embout longeron AV (40)
- Partie AV passage de roue AV (41)
- Phare (42)
- Longeron AV (43)
- Tôle de fermeture longeron AV (44)
- Montant de baie (45)

- Renfort pied milieu (46)
- Doublure pied milieu (47)
- Pied milieu (48)
- Renforts aile AR (49) (51)
- Aile AR (50)
- Longeron AR (52)
- Longeronnet AR (53)
- Embout longeron AR (54)
- Passage de roue AR (55)
- Traverse AR (56)
- Partie AR plancher AR (57)
- Traverse de liaison (58)
- Partie AV plancher AR (59)
- Arceau de pavillon (60)
- Doublure montant de baie (61)
- Planche de bord (62)
- Doublure pied AV (63)

- Traverse de tablier (64)
- Renfort passage de roue AV (65)
- Traverse sous siège (66)
- Plancher central (67) (69)
- Traverse sièges AR (68)
- Renfort plancher AR (70)
- Tôle de fermeture longeron AR (71)

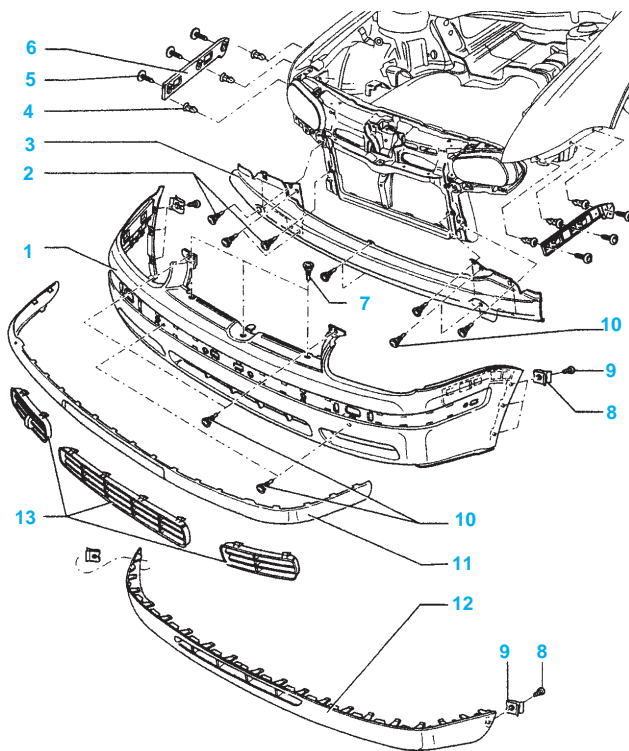
### Spécificités 3 portes

- Pied AV (72)
- Passage de roue AR (73)
- Doublure aile AR (74)
- Glace de custode (75)
- Aile AR (76)
- Côté de caisse (77)
- Pied AV inf. (78)



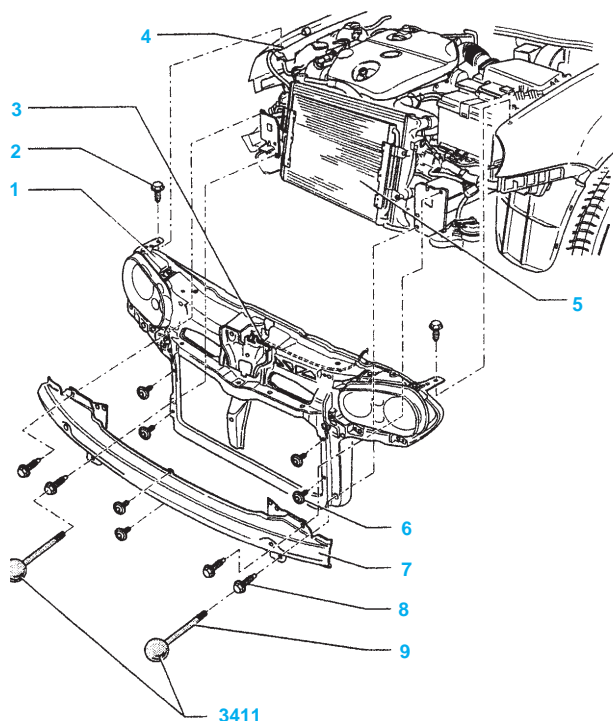
# ÉLÉMENTS AMOVIBLES

## PARE-CHOC AVANT



- 1 Cache**
  - Matériaux : PP/EPDM
  - Déposer :
    - désolidariser le levier de dérouillage de la serrure de capot
    - déposer la grille de calandre
    - déclipser les grilles extérieures de prise d'air (13)
    - dévisser les vis 8 et 10. Retirer le cache des pièces de guidage (6) (à gauche et à droite)
- 2 Vis**
  - Au nombre de 4
  - 2,0 daN.m
- 3 Support de pare-chocs**
- 4 Ecrrou d'écartement**
  - 6 unités
- 5 Vis**
  - 6 unités
  - 0,2 daN.m
- 6 Pièce de guidage**
  - Pour la dépose et la repose, dégager ou engager le pare-chocs en le faisant coulisser parallèlement aux pièces de guidage (à gauche et à droite)
- 7 Vis**
  - 6 unités
- 8 Vis**
  - 8 unités
- 9 Fixe-rapide**
  - 8 unités
- 10 Vis**
  - Au nombre de 7
- 11 Baguette anti-chocs**
  - Enclipsée dans le cache
  - Ne peut pas être déposée sans être détruite
- 12 Spoiler**
  - Enclipsé dans le cache
  - N'a pas besoin d'être retiré lors de la dépose du cache
- 13 Grille de prise d'air**
  - Enclipsée dans le cache

## PORTE-SERRURE AVEC PIÈCES BOULONNÉES (FACE AVANT)



### Nomenclature

- 1 Porte-serrure avec pièces boulonnées**
  - Déposer
    - décrocher le câble Bowden (3) de la serrure et débrancher les connecteurs électriques
    - débrancher les connecteurs des boîtiers de phares
    - déposer le pare-chocs et le support de pare-chocs avant
    - débrancher de la pièce de dérivation en T le flexible du lave-phares
    - dévisser le radiateur et le condenseur du porte-serrure
    - Fixer le radiateur et le condenseur dans le compartiment moteur.

### Nota :

- Le condenseur ne doit pas être suspendu par ses conduites.
- Les conduites du condenseur ne doivent pas être pliées.
- Reposer
  - centrer le porte-serrure sur les longérons et entre les ailes
  - Jeux d'ouverture (voir ci-après)
  - Procéder à un nouveau réglage des phares

- 2 Vis**

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- deux unités
- **0,8 daN.m**
- 3 Câble Bowden**
- 4 Alésage dans le panneau latéral**
- 5 Radiateur et condenseur**
- 6 Vis**
  - Au nombre de 4
  - **0,8 daN.m**
- 7 Support de pare-chocs**
- 8 Vis**
  - Au nombre de 4
  - **0,50 daN.m**
- 9 Outil spécial 3411**

**POSITION DE MAINTENANCE DU PORTE-SERRURE**

- Déposer le pare-chocs avant.
- Décrocher le câble Bowden de la serrure.
- Dévisser une vis (8) de chaque longeron et visser à la place l'outil spécial 3411 sur les longerons droit et gauche.
- Dévisser les vis (8) et (2) et tirer le porte-serrure en avant en le faisant coulisser sur l'outil spécial 3411.

**AILE AVANT**

**Nomenclature**

- 1 Aile**
- Déposer :
    - le pare-chocs avant
    - la coquille de passage de roue
    - chauffer l'aile au niveau du montant A à l'aide d'une soufflante d'air chaud et la décoller
  - Reposer
    - avant de visser l'aile, il faut garnir les surfaces de portée de chacun des points de vissage d'un bourrelet au zinc AKL 381 035 50

- 2 Vis**
  - Au nombre de 9
- 3 Écrou élastique**
- 4 Joint**
- 5 Support**
  - Est vissé sur le longeron avant.

**Cotes des ailes**

- Distance entre les ailes (fig. CAR 1).
- Désalignement horizontal et vertical

entre les extrémités des ailes.  
 • **a = 2 mm**

**CAPOT AVANT**

**Nomenclature**

- 1 Capot**
- Déposer :
    - les conduites et les gicleurs de lave-glace

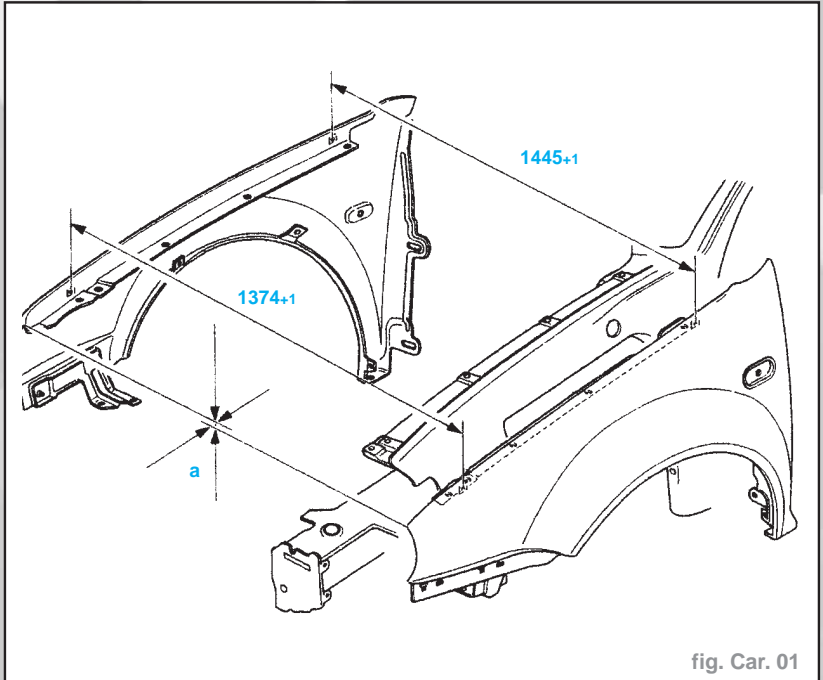
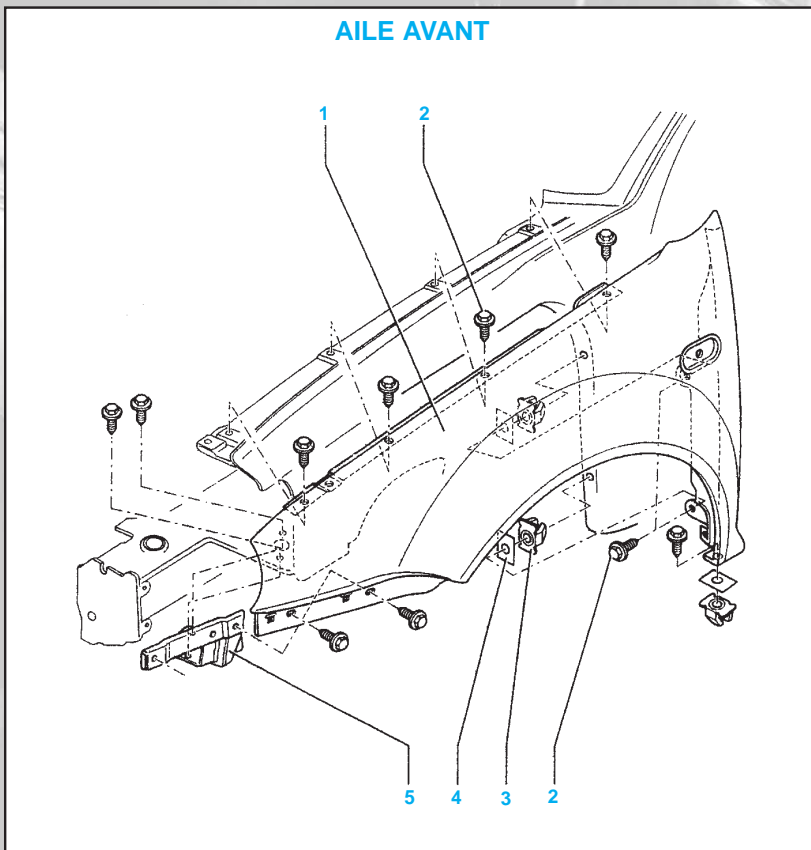


fig. Car. 01

**AILE AVANT**

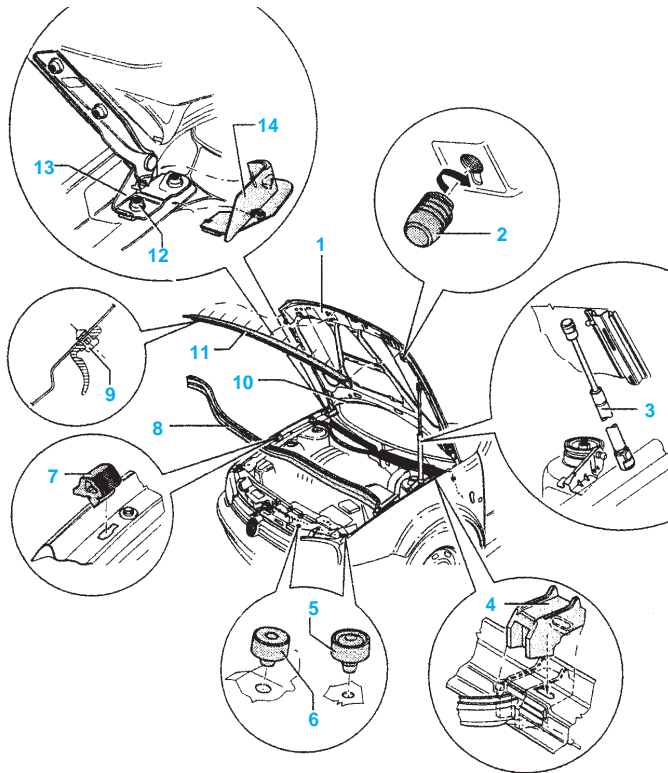


- le vérin pneumatique (3) du capot
- déclipser le cache de charnière (14) et le retirer de la charnière
- dévisser les vis (12) et retirer le capot
- Régler.
- 2 Butée de réglage**
  - Pour régler la hauteur du capot par rapport aux ailes, dévisser ou visser la butée de réglage.
- 3 Vérin pneumatique**
- 4 Épaisseur**
- 5 Butée d'attaque**
- 6 Butée caoutchouc**
- 7 Pièce de guidage**
- 8 Joint de caisson d'eau**
  - Emboîté sur le flasque
- 9 Clip**
- 10 Flexible/gicleur**
- 11 Joint aérodynamique**
- 12 Vis**
  - **2,3 daN.m**
- 13 Charnière**
- 14 Cache de charnière**
  - clipsé
  - retirer à angle droit

**Réglage capot AV**

- Le capot peut être ajusté entre les ailes par déplacement des charnières de capot dans les alésages surdimensionnés.
- A l'aide des butées de réglage (2) le capot peut être réglé en hauteur par rapport aux ailes.
- Jeux d'ouverture (voir ci-après).

**CAPOT AVANT**



- Utiliser pour cette opération la clé pour ajustage de porte **3320** avec la douille **3320/2**.
- S'il s'avère nécessaire de desserrer la charnière de porte de la partie supérieure du montant **A**, il est possible d'utiliser la douille-rallonge **3410**.

**PORTE ARRIÈRE**

**Dépose et repose**

- Déposer les revêtements supérieur et inférieur du montant **B**.
- Débrancher le connecteur multibroche (1) sous la manchette caoutchouc (3) du montant **B** (fig. Car. 3).

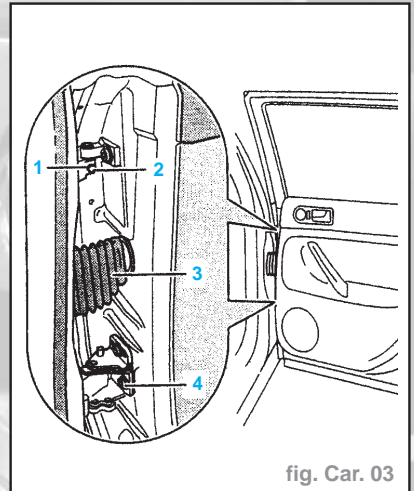


fig. Car. 03

- Après les travaux de montage et de réglage, il faut appliquer un traitement anticorrosion à la charnière et aux vis.

**PORTE AVANT**

**Dépose et repose**

- Déposer le revêtement inférieur du montant **A** - **5** (fig. Car. 2).
- Débrancher les connecteurs (**6**) du montant **A**.
- Détacher le soufflet (**3**) du montant **A**. Sortir les câbles électriques en les faisant passer à travers l'ajourage (flèche) du montant **A**.
- Retirer le capuchon (**1**) en faisant levier et dévisser la vis sans tête (**2**) de la charnière supérieure.
- Couple de serrage : **2,3 daN.m**.
- Dévisser la vis inférieure (**4**) de la charnière à l'aide de l'outil **3320** et la douille **3320/2**.
- Couple de serrage : **2,0 daN.m** et continuer à tourner de **1/4** de tour (**90°**).

**Nota :** Cette vis doit toujours être remplacée.

- Dégager la porte des équerres de charnières en la soulevant.

**Réglage**

- Pour obtenir un réglage correct de la porte, il faut desserrer la charnière de porte du montant. D'autres mesures, tel l'ajustage des portes vers le haut, n'ont aucun effet. Lors d'une pression ultérieure la porte s'affaisse de nouveau.

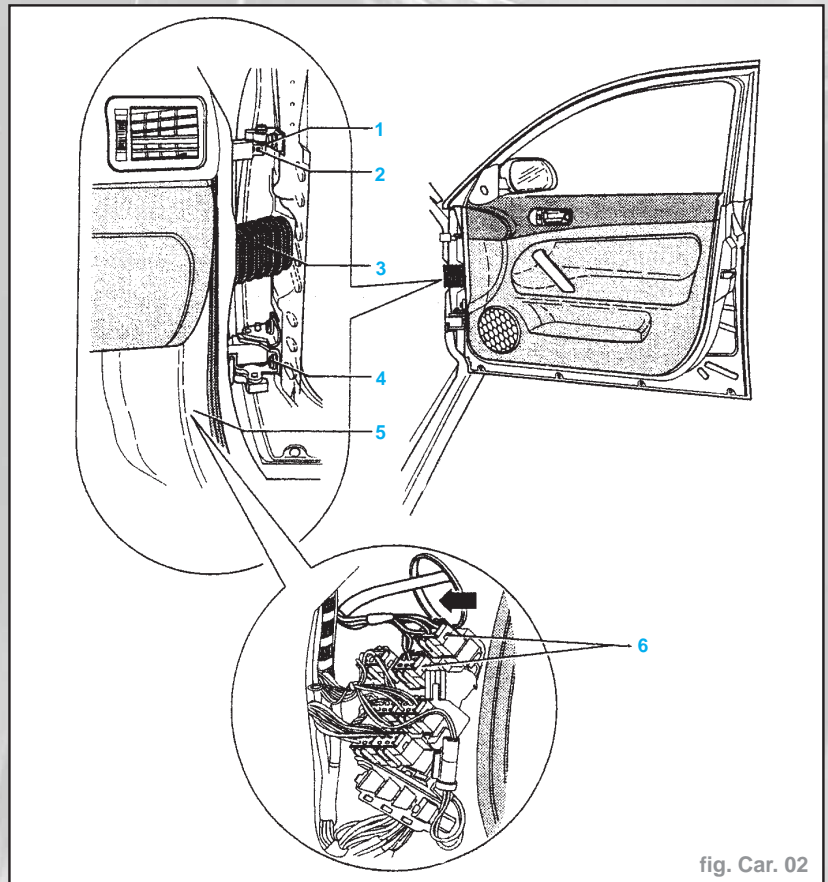


fig. Car. 02

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Retirer le capuchon (2) en faisant levier à l'aide d'un tournevis.
- Dévisser la vis sans tête (1) de la charnière supérieure.
  - couple de serrage de la vis sans tête : **2,3 daN.m**.
- Dévisser la vis inférieure (4) de la charnière
  - couple de serrage : **2,0 daN.m** et continuer à serrer de **1/1** de tour (**90°**)

**Nota :** Cette vis doit toujours être remplacée.

- Sortir la porte, en la soulevant, des équerres de charnière.

- A l'aide d'une clé polygonale (ouverture 24), tourner la butée de réglage de **90°** et la retirer du logement préformé (fig. Car. 4).

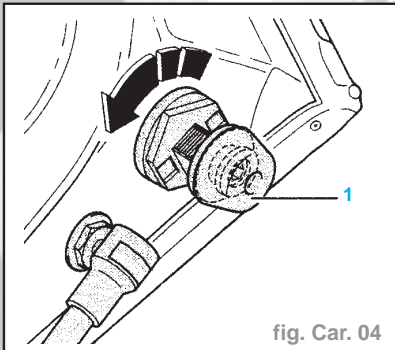


fig. Car. 04

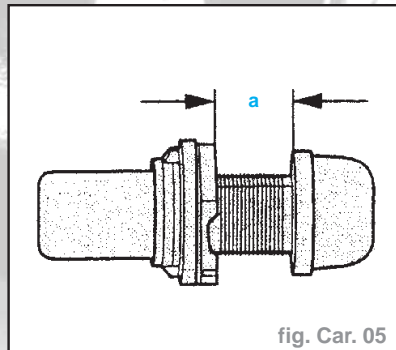


fig. Car. 05

**Nota :** A l'état neuf, la butée de réglage

est déjà réglée à une distance de **12,5 mm**.

- Mettre en place la butée de réglage et la monter dans le logement préformé en la tournant de **90°**.
- Dévisser l'obturateur (1) de l'écrou encastré (2) (à gauche et à droite) (fig.

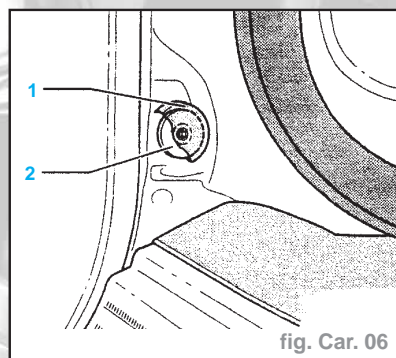


fig. Car. 06

Car. 6).

- Fermer le hayon en exerçant une légère pression sur le milieu du hayon tout en tirant sur la poignée.
- A l'aide de l'outil spécial **3371**, régler un jeu d'ouverture de **5 mm** entre le hayon et le panneau latéral.
- Ouvrir de nouveau le hayon.
- Le hayon est maintenant réglé avec une précontrainte d'env. **3mm**.
- Visser l'obturateur dans l'écrou encastré (à gauche et à droite).
- Serrer la vis de calage à **0,15 daN.m** (tournevis dynamométrique **VAG 1624**).
- Vérifier le réglage.

**PARE-CHOCS ARRIÈRE**

**1 Cache**

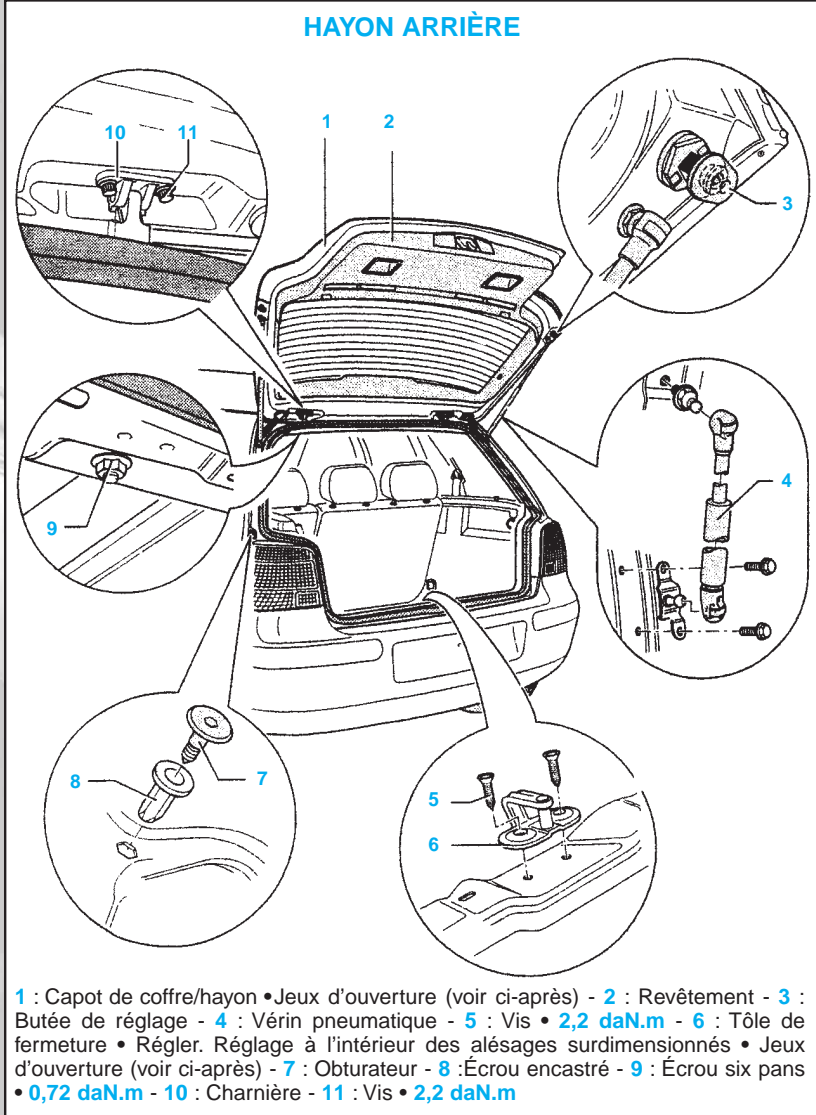
- Matériaux : PP/EPDM
- Dépose :
  - détacher le cache au niveau de la coquille de passage de roue
  - déposer les feux arrière
  - débrancher le connecteur du feu de plaque de police (au-dessous du feu arrière gauche)
  - dévisser les vis (11). Retirer le cache (1) des pièces de guidage (7) (à gauche et à droite) et de la baguette de fixation (5)

**2 Vis**

- Au nombre de 4
- **2,0 daN.m**

**3 Support de pare-chocs**

**4 Vis**



**1 :** Capot de coffre/hayon • **Jeux d'ouverture** (voir ci-après) - **2 :** Revêtement - **3 :** Butée de réglage - **4 :** Vérin pneumatique - **5 :** Vis • **2,2 daN.m** - **6 :** Tôle de fermeture • **Régler.** Réglage à l'intérieur des alésages surdimensionnés • **Jeux d'ouverture** (voir ci-après) - **7 :** Obturateur - **8 :** Écrou encastré - **9 :** Écrou six pans • **0,72 daN.m** - **10 :** Charnière - **11 :** Vis • **2,2 daN.m**

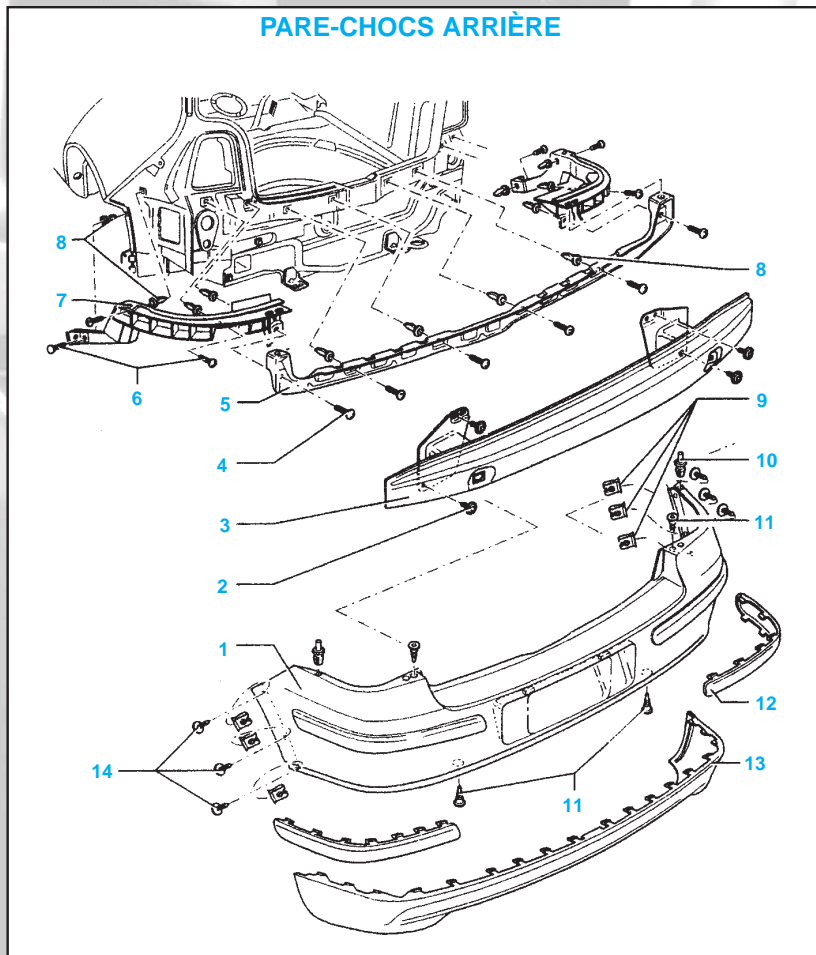
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

PARE-CHOC ARRIÈRE



• Pour la dépose et la repose, dégager ou engager le pare-chocs en le faisant coulisser parallèlement aux pièces de guidage (à gauche et à droite).

8 Écrou d'écartement

• 12 unités

9 Fixe-rapid

• 6 unités

10 Clip d'écartement

• 2 unités

11 Vis

• Au nombre de 4

• 1,5 daN.m

12 Baguette anti-chocs

• Enclipsée dans le cache

13 Spoiler

• Enclipsé dans le cache

• N'a pas besoin d'être retiré lors de la dépose du cache

14 Vis

• 6 unités

• 0,12 daN.m

JEUX D'OUVERTURE DE CARROSSERIE

Avant de carrosserie

- Utiliser l'outil spécial 3371 pour le réglage ou le contrôle

• D - 2,0 mm

• F - 3,0 mm

• G - 3,5 mm

• H - 4,0 mm

• K - 5,0 mm

• L - 5,5 mm

Arrière de carrosserie

• D - 2,0 mm

• G - 3,5 mm

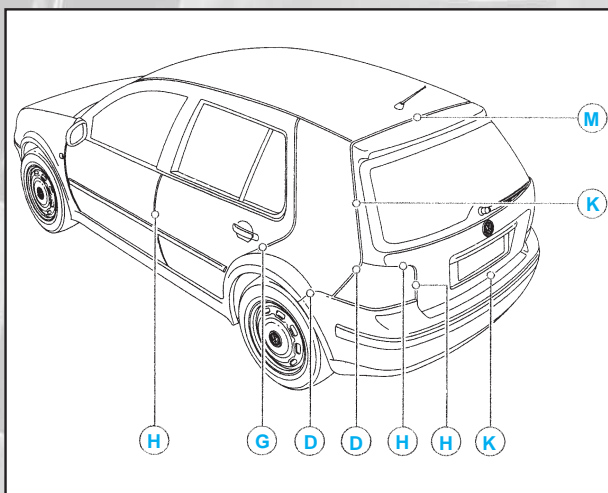
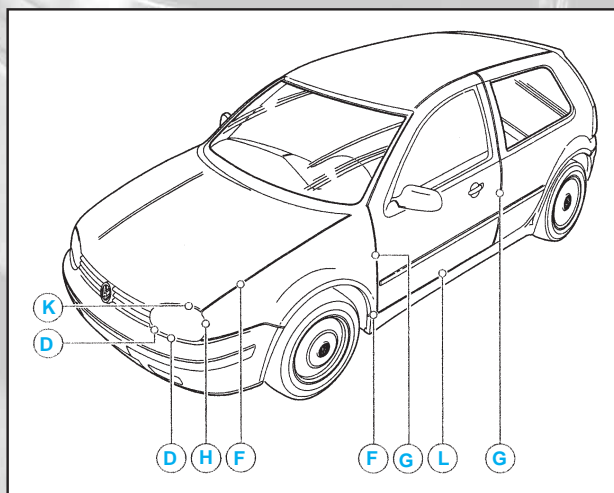
• H - 4,0 mm

• K - 5,0 mm

• M - 6,0 mm

- 0,12 daN.m
- 5 Baguette de fixation
- 6 Vis

- 8 unités
- 0,12 daN.m
- 7 Pièce de guidage



SELLERIE

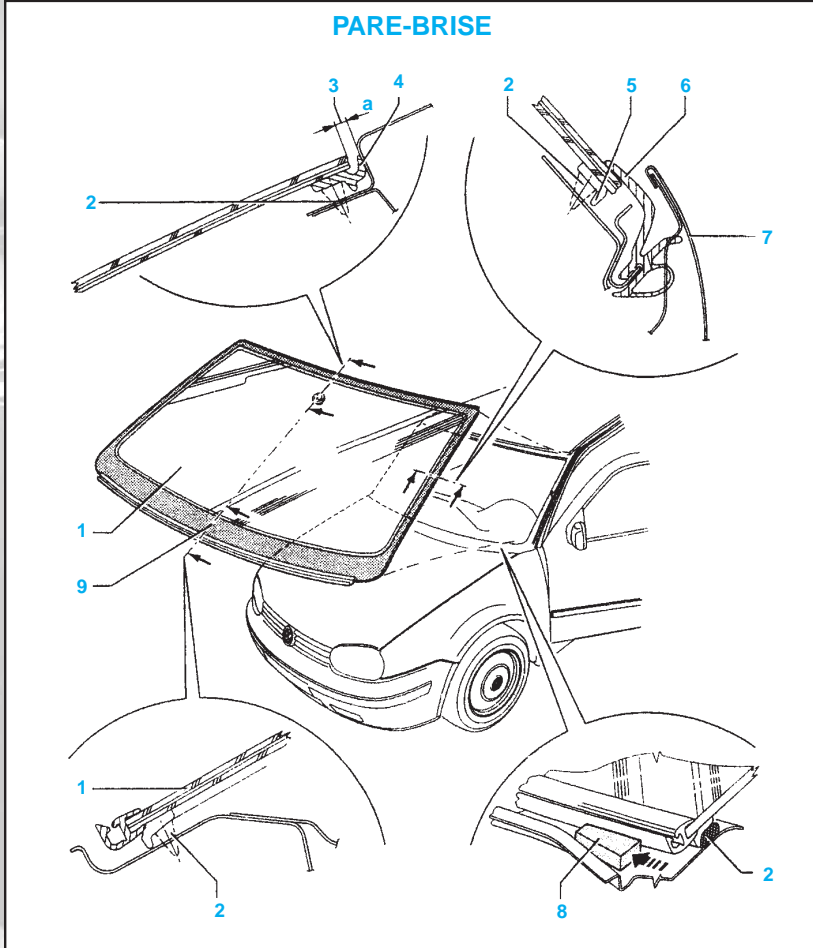
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

PARE-BRISE



- 1 Pare-brise
- 2 Enduit d'étanchéité adhésif à base de PUR
  - Section du cordon :
    - largeur = **7 mm**
    - hauteur = **11 mm** (y compris pré-enduit et produits restant sur la glace et sur le flasque de glace)
- 3 Cote a = 4 mm
- 4 Lèvre d'étanchéité (fait partie du pré-enduit)
- 5 Profil d'écartement (fait partie du pré-enduit)
- 6 Profil de pavillon
- 7 Porte
- 8 Cale de réglage de la glace
  - 442 845 631 A
- 9 Jointure de l'enduit d'étanchéité adhésif à base de PUR

Pare-brise

DÉPOSE

- Dévisser les bras d'essuie-glace (écrous à 6 pans M8 = **2,0 daN.m**).
- Déclipser les profils de pavillon au niveau du montant A.
- Déposer le revêtement du montant A.
- Décrocher le pare-soleil du palier.

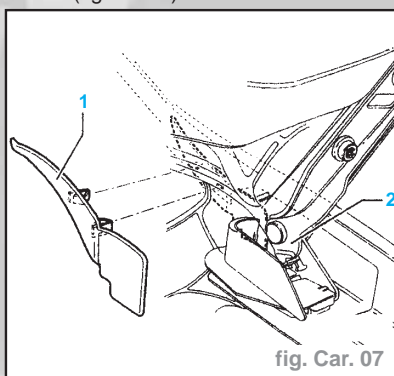


fig. Car. 07

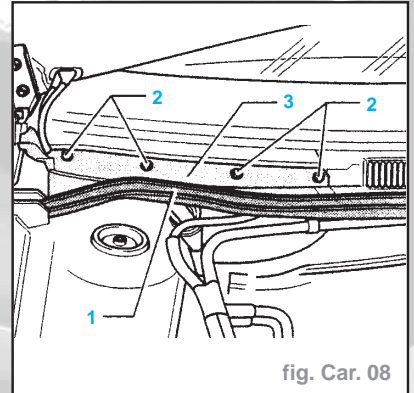


fig. Car. 08

- Retirer le joint caoutchouc (1) sur toute la longueur et dévisser les vis (2) (fig. Car. 8).
- Extraire le cache (3) du filtre à pollen en le soulevant et en le tirant en avant.
- Expulser (flèche) le cache (1) de caisson d'eau par le haut hors de son logement sur l'arête inférieure (2) du pare-brise et le retirer (fig. Car. 9).
- Soulever l'ergot de fixation (1) et détacher des charnières de capot (à gauche et à droite) le cache (2) de charnière de capot (3) en le tirant vers l'intérieur (flèche) (fig. Car. 10).

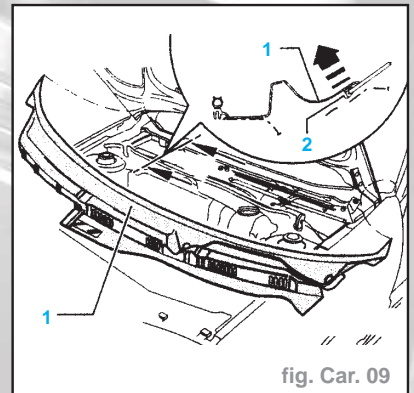


fig. Car. 09

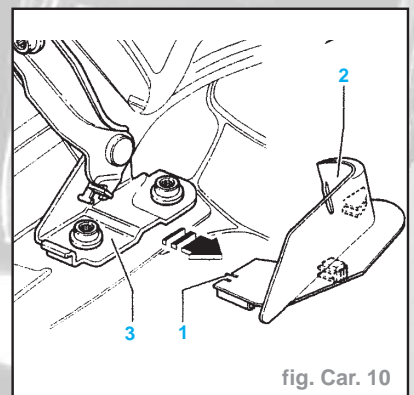


fig. Car. 10

- Insérer la feuille de protection **VAG 1474/8** entre le pare-brise et le tableau de bord.
- Décoller la lèvre d'étanchéité du flasque de glace dans la zone supérieure du pare-brise à l'aide d'une cale en



matière plastique et vaporiser dessus du solvant de nettoyage **D 009 401 04** (en remplacement du produit anti-friction).

- Mettre en place le fil tranchant dans le flasque de glace à l'aide du petit tube (on peut également utiliser le fil métallique tranchant).
- Lorsque les interstices sont trop étroits, guider le fil tranchant vers l'extérieur et le pousser sous la lèvre avec une cale en matière plastique.
- Tirer l'extrémité du fil tranchant vers l'intérieur du véhicule avec l'alène (de **VAG 1474 A**) en faisant passer à travers l'enduit d'étanchéité adhésif.

**Nota :** Dans la zone latérale du pare-brise, guider l'alène à travers l'enduit d'étanchéité adhésif aussi près que possible du flasque de glace de la carrosserie pour ne pas endommager la lèvre d'étanchéité.

- Fixer une extrémité du fil sur le dispositif d'enroulement **VAG 1654**.
- Faire passer l'autre extrémité du fil à l'intérieur et y attacher la poignée de traction de **VAG 1351** pour opposer une résistance.
- Mettre le dispositif d'enroulement **VAG 1654** en "position I" (fig. "Car. 11).

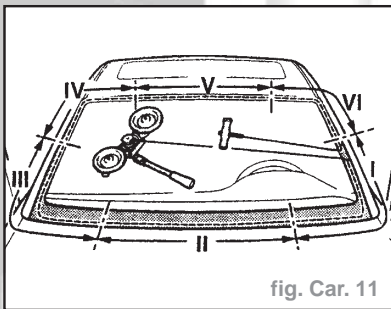


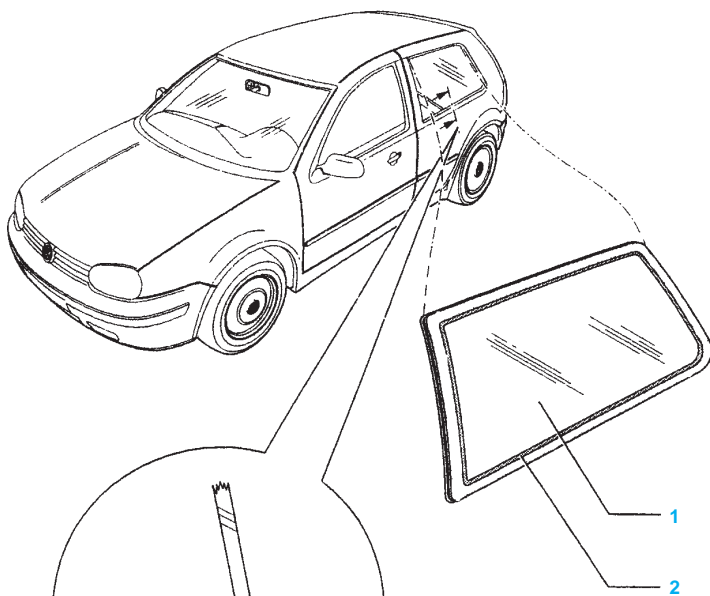
fig. Car. 11

- Déplacer le dispositif d'enroulement de façon correspondante et trancher pour pouvoir dégager la glace.
- Pendant le découpage, pousser le fil tranchant contre la glace à l'aide d'une cale en matière plastique, de manière à obtenir un espace au niveau du flasque de glace et du tableau de bord.

**REPOSE**

- Préparation en vue de la pose d'un pare-brise non brisé : voir ci-après.
- Préparation en vue de la pose d'une glace neuve : voir ci-après.
- Préparation du flasque de carrosserie en vue de la pose d'une glace : voir ci-après.

**GLACE LATÉRALE**



- 1 : Glace latérale
- 2 : Enduit céramique
- 3 : Lèvre d'étanchéité (fait partie du préenduit)
- 4 : Enduit d'étanchéité adhésif à base de PUR
  - Section du cordon :
    - largeur = **7 mm**
    - hauteur = **11 mm** (y compris pré-enduit et produits restant sur la glace et sur le flasque de glace)

- Indications concernant la repose : voir ci-après.
- Temps d'attente : voir ci-après.

**Glace latérale**

**GLACE LATÉRALE NON BRISÉE : DÉPOSE**

- Déposer :
  - le revêtement latéral
  - le revêtement du montant B
  - le support latéral du couvre-coffre ainsi que le revêtement du montant C
- Introduire la cale en matière plastique entre la lèvre d'étanchéité et le flasque de glace.
- Dégager la lèvre d'étanchéité sur tout le pourtour du flasque de glace et vaporiser avec du solvant de nettoyage **D 009 401 04** (en remplacement du produit antifricition).
- Tirer l'extrémité du fil tranchant vers l'intérieur du véhicule avec l'alène (de **VAG 1474**) en faisant passer à travers l'enduit d'étanchéité adhésif.
- A l'aide du petit tube, introduire le fil tranchant entre la lèvre et le flasque de glace (si le fil tranchant se rompt, il est également possible d'utiliser le fil métallique tranchant).
- Lorsque les interstices sont trop minces, guider le fil tranchant vers l'extérieur et le pousser sous la lèvre avec une cale en plastique.
- Mettre en place le fil tranchant autour de la glace latérale.
- Attacher la poignée de **VAG 1351** à l'extrémité extérieure du fil pour opposer une résistance.
- Fixer l'extrémité intérieure du fil sur le dispositif d'enroulement **VAG 1654** et, en déplaçant le dispositif d'enroulement, dégager la glace en tranchant sur tout le pourtour.
- Pendant le dégagement de la glace, pousser le fil tranchant avec une cale en matière plastique contre la glace, de manière à obtenir un passage au niveau du flasque de glace.

**GLACE LATÉRALE BRISÉE DÉPOSE**

- Dépose de la glace latérale brisée : voir glace arrière brisée

**REPOSE**

- Préparation en vue de la pose de la glace non brisée : voir ci-après.
- Préparation en vue de la pose d'une glace neuve : voir ci-après.
- Préparation du flasque de carrosserie en vue de la pose d'une glace : voir ci-après.
- Indications concernant la repose : voir ci-après.
- Temps d'attente : voir ci-après.

**Glace arrière**

**GLACE ARRIÈRE NON BRISÉE : DÉPOSE**

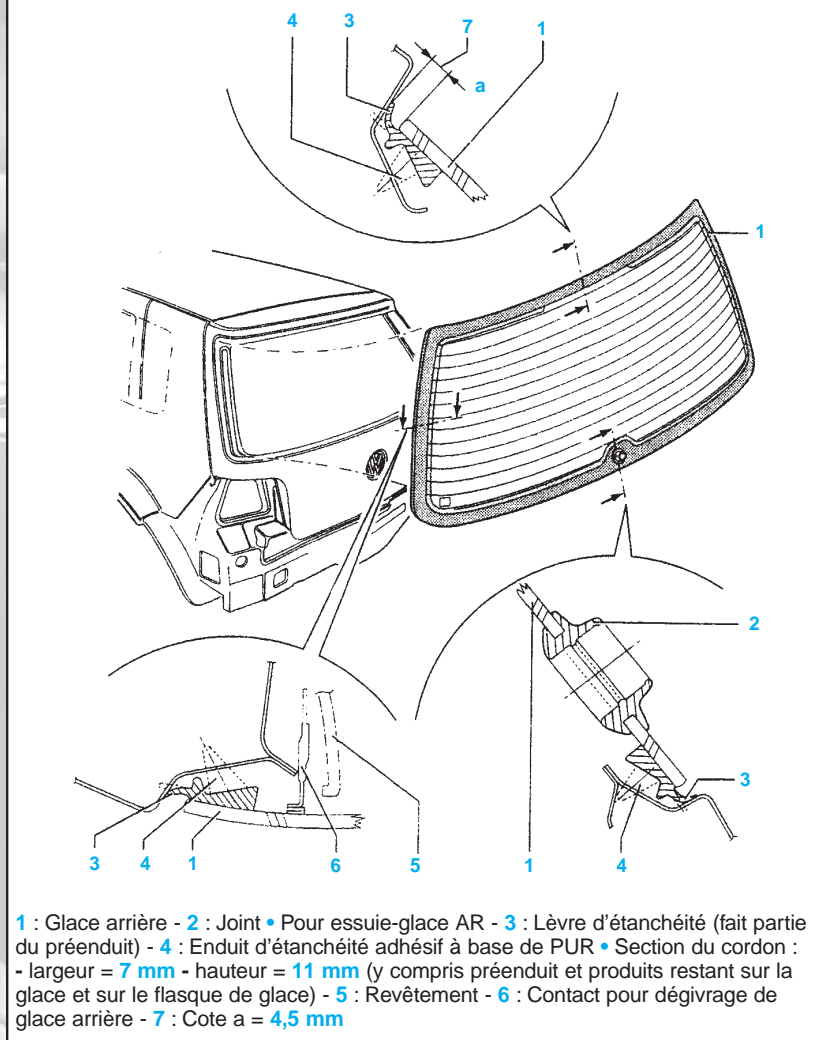
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

GLACE ARRIÈRE



1 : Glace arrière - 2 : Joint • Pour essuie-glace AR - 3 : Lèvre d'étanchéité (fait partie du préenduit) - 4 : Enduit d'étanchéité adhésif à base de PUR • Section du cordon : - largeur = 7 mm - hauteur = 11 mm (y compris préenduit et produits restant sur la glace et sur le flasque de glace) - 5 : Revêtement - 6 : Contact pour dégivrage de glace arrière - 7 : Cote a = 4,5 mm

- Déposer le revêtement de capot de coffre/de hayon.
- Débrancher les connexions du dégivrage de la glace arrière et plaquer les languettes contre la glace.
- Déposer le moteur d'essuie-glace AR.
- Déposer le 3ème feu stop.
- A l'aide d'une cale en matière plastique, détacher la lèvre d'étanchéité du flasque de glace et vaporiser du solvant de nettoyage **D 009 401 04** (en remplacement du produit antifriction).
- Introduire l'aiguille de cordonnier à l'aide de la poignée sous la lèvre d'étanchéité et l'enfoncer à travers le cordon de colle (utiliser la zone latérale sur l'arête inférieure de la glace arrière).
- L'aiguille de cordonnier doit être guidée le plus près possible de la glace.
- Dévisser la poignée et enfiler le fil tranchant dans le trou de l'aiguille.
- Tirer l'extrémité du fil tranchant vers l'intérieur (utiliser une pince et des gants).
- Introduire le fil tranchant entre la lèvre et le flasque de la glace à l'aide du petit tube (si le fil se rompt, il est également possible d'utiliser le fil métallique tranchant).

- Lorsque les interstices sont trop minces, guider le fil tranchant vers l'extérieur et le pousser sous la lèvre avec une cale en plastique.
  - Poser le fil tranchant sur le pourtour de la glace arrière.
- Nota :** Enfoncer suffisamment le fil tranchant pour éviter tout endommagement de la lèvre et de la moulure d'écartement.
- Faire passer l'extrémité extérieure du fil à l'intérieur et y attacher la poignée **VAG 1351/1** pour opposer une résistance.
  - Masquer le flasque de glace intérieur (1) avec du ruban adhésif renforcé (uniquement en cas d'utilisation du fil métallique tranchant).
  - Fixer l'extrémité du fil sur le dispositif d'enroulement.
  - Mettre le dispositif d'enroulement **VAG 1654** en "position I" (fig. Car. 12).
  - Déplacer le dispositif d'enroulement de façon correspondante et trancher pour pouvoir dégager la glace.
  - Pendant le dégagement de la glace, pousser le fil tranchant à l'aide d'une

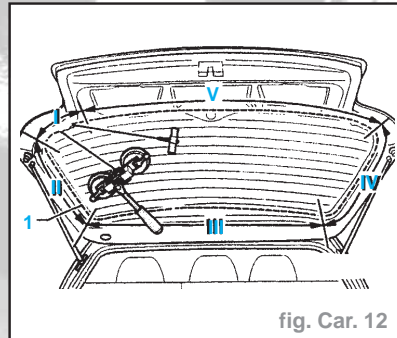


fig. Car. 12

cale en matière plastique contre la glace de manière à obtenir un passage au niveau du flasque de glace.

GLACE ARRIÈRE BRISÉE : DÉPOSE

- Protéger la carrosserie et l'habitacle contre les éclats de verre.
- Enlever les morceaux de verre jusqu'au niveau de l'enduit d'étanchéité adhésif.
- Débrancher les connexions du dégivrage de glace arrière et de l'antenne.
- Masquer tout le pourtour du flasque avec du ruban adhésif renforcé.
- Dans la découpe de glace, sectionner l'enduit d'étanchéité adhésif (avec les restes de verre) au moyen du couteau électrique et de la lame **VAG 1561/10** (avec galet de butée).

**Attention :** Il est indispensable de porter des lunettes de protection et des gants de cuir.

REPOSE

- Préparation en vue de la pose de la glace non brisée : voir ci-après.
- Préparation en vue de la pose d'une glace neuve : voir ci-après.
- Préparation du flasque de carrosserie en vue de la pose d'une glace : voir ci-après.
- Indications concernant la repose : voir ci-après.

PRÉPARATION EN VUE DE LA POSE DE LA GLACE NON BRISÉE

**Nota :**

- En cas de réutilisation d'une glace non endommagée, couper les restes d'enduit d'étanchéité adhésif, juste avant de recoller la glace, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que 1 à 2 mm en veillant à n'endommager ni la couche de primer ni l'enduit céramique.
- Les restes d'enduit servent d'apprêt à l'enduit d'étanchéité adhésif neuf qui doit être appliqué.

**Attention :** Ne pas appliquer de primer sur la surface de collage et ne pas la traiter avec un solvant de nettoyage. Veiller à ce qu'il n'y ait ni poussière, ni graisse sur la surface de collage.

- Exception : Si le collage n'a pas lieu immédiatement après la découpe des restes d'enduit, il faut réactiver l'enduit avec l'activer **AMV 181 800 02**.

## PRÉPARATION D'UNE GLACE NEUVE EN VUE DE LA POSE

- Les glaces neuves sont livrées avec un préenduit au PUR.
- Il se compose des positions 1, 2 et 3 (fig. Car. 13).
- 1 - Lèvre d'étanchéité
- 2 - Profil d'écartement
- 3 - Zone d'application du cordon de colle
- 4 - Glace
- Frotter le préenduit avec un chiffon propre non pelucheux.

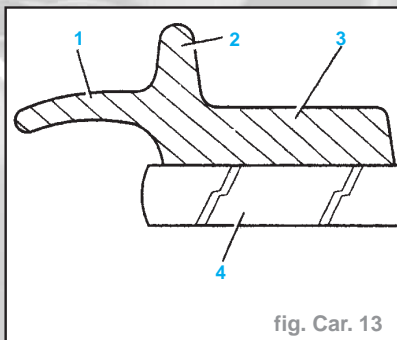


fig. Car. 13

**Attention :** Ne pas appliquer de primer ou de solvant de nettoyage sur le préenduit.

- A l'aide de l'applicateur **D 009 500 25** (fil métallique avec boule de feutre), appliquer une mince couche d'activer **AMV 181 800 02** uniquement sur le préenduit de la glace.
- Laisser sécher l'activer **10 minutes** minimum.

**Nota :** L'activer ne doit pas entrer en contact avec la peinture sinon endommagement de cette dernière.

## PRÉPARATION DU FLASQUE DE CARROSSERIE À LA POSE DE LA GLACE

- Lisser les restes de produit adhérent au flasque à l'aide de la lame-racloir **VAG 1561/8** mais en aucun cas ne les enlever complètement.

### Remarques :

- Les restes de produit servent de base d'accrochage à l'enduit d'étanchéité adhésif qui doit être appliqué. Les surfaces de collage doivent être propres et exemptes de graisse.

**Attention :** L'activer ne doit pas entrer en contact avec la peinture, sinon endommagement de cette dernière.

- Exception : Si le collage n'a pas lieu immédiatement après la découpe des cordons restants, il faut réactiver ces derniers.
- Si le flasque de carrosserie a été traité ou partiellement renouvelé, la zone correspondante doit être de nouveau nettoyée et enduite de primer après l'application de peinture.

## INDICATIONS POUR LA REPOSE

**Nota :** La colle à 1 composant **DH 009**

**100** doit être chauffée pendant **20 minutes** dans l'appareil de chauffage pour cartouche **VAG 1939**.

- Sur tout le pourtour, appliquer la colle sur le préenduit perpendiculairement à la glace.

**Attention :** Il faut poser la glace en l'espace de **10 minutes**, sinon la colle pour glace perd de son adhérence.

- A l'aide de deux poignées à double ventouse (**VAG 1344**) mettre la glace en place dans la baie, la centrer et l'enfoncer jusque sur le profil d'écartement.
- Cotes des interstices du pare-brise : voir encadré.
- Pendant le temps de durcissement, immobiliser le pare-brise à l'aide des cales de réglage des glaces (**443 845 631 A**).
- Si des autocollants ont été apposés sur la glace (p. ex. pour le sac gonflable) les recoller.
- Pour la repose, présenter le rétroviseur décalé de **60 à 90°** par rapport à la position de montage et le tourner jusqu'à ce que le ressort d'arrêt s'encliquette.

- Mettre en place dans la glace arrière le joint caoutchouc de l'axe de moteur d'essuie-glace.

- Cotes des interstices de la glace arrière : voir encadré.

- Pendant le temps de durcissement, immobiliser la glace arrière avec du ruban adhésif.

- Si le cordon de colle appliqué est trop épais et que la colle se dilate jusque dans la zone du dégivrage de glace, il faut éliminer la colle.

## TEMPS D'ATTENTE

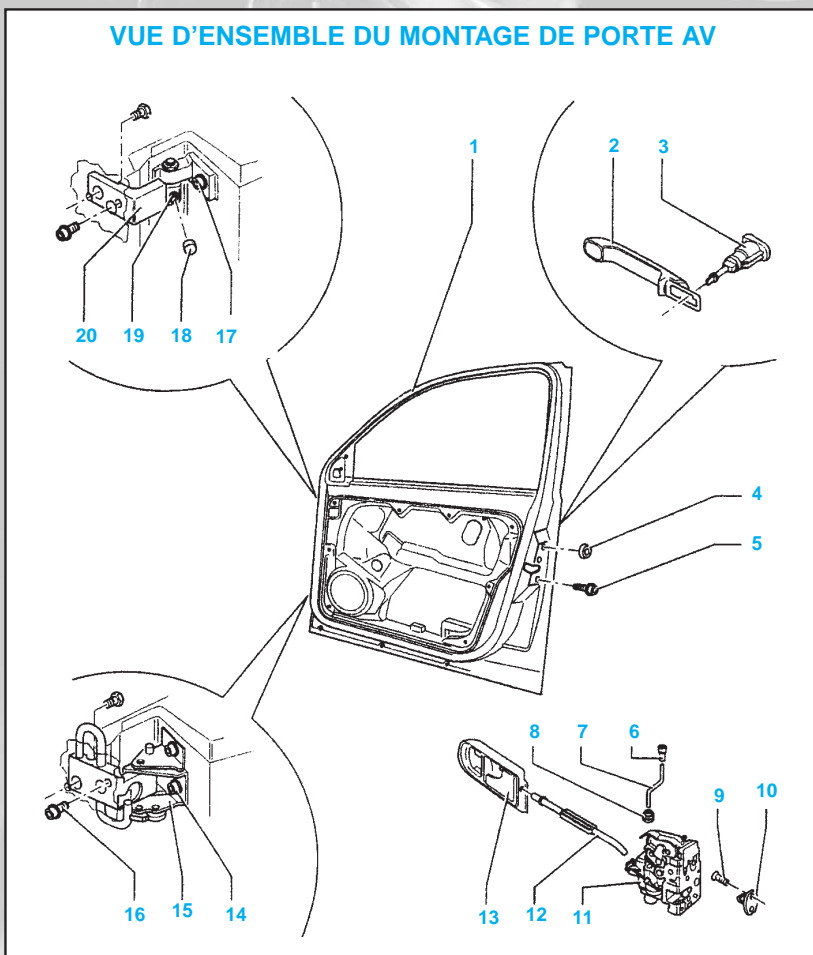
- Temps d'attente : temps s'écoulant depuis le collage de la glace jusqu'à l'utilisation du véhicule.

- Le véhicule doit être immobilisé sur ses roues sur une surface plane à température ambiante (> 15°).

**Attention :** Le véhicule ne peut être mis en marche qu'à l'issue du temps d'attente.

Type de glace	Colle pour glace	Attente
Pare-brise	<b>DH 009 100</b>	<b>16 heures</b>
	<b>D 004 300 05</b>	<b>4 heures</b>
Glaces latérales	<b>DH 009 100</b>	<b>4 heures</b>
	<b>D 004 300 05</b>	<b>1 heure</b>
Glace arrière	<b>DH 009 100</b>	<b>4 heures</b>

## VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE DE PORTE AV



- Les vis des charnières de porte doivent toujours être remplacées quand elles ont été dévissées.

- 1 **Porte**
  - déposer et reposer : page 166
- 2 **Poignée de porte avec embase**
- 3 **Boîtier de barillet**
- 4 **Capuchon**
- 5 **Vis**
  - 1,8 daN.m
- 6 **Bouton de verrouillage**
- 7 **Tringle de sûreté**
- 8 **Soufflet**
- 9 **Vis**
  - 2,0 daN.m
- 10 **Tôle de fermeture**
- 11 **Serrure de porte**
- 12 **Câble Bowden**
- 13 **Commande intérieure de porte**
- 14 **Vis**
  - seule cette vis doit être dévissée pour déposer la porte de la charnière
  - serrer à 2,0 daN.m et continuer à tourner de 1/4 de tour (90°)
  - les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées.
- 15 **Charnière de porte avec arrêt de porte**
  - la charnière est divisée
  - la vis (14) doit toujours être remplacée après avoir été dévissée

- 16 **Vis**
  - serrer à 2,0 daN.m et continuer à tourner de 1/4 de tour (90°)
  - les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées.
- 17 **Vis**
  - serrer à 2,0 daN.m et continuer à tourner de 1/4 de tour (90°)
  - les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées.
- 18 **Capuchon**
- 19 **Vis sans tête**
  - 2,3 daN.m
- 20 **Charnière de porte**

### Revêtement de porte AV

**Attention :** Déconnecter la tresse de masse de la batterie avant d'effectuer des travaux sur l'équipement électrique.

### DÉPOSE

- Remarques :**
- Avant de déconnecter la batterie, il faut demander le code antivol de l'autoradio.
  - Étant donné que l'interstice de séparation est très étroit, il faut utiliser un tournevis pointu pour ne pas endommager l'écran et la coquille de poignée.
  - Lors de l'extraction de la coquille de poignée, ne pas mettre la main dans la cavité de la poignée en raison du tirant

- fixé sur le revêtement de porte qui se trouve en-dessous.
- Introduire un tournevis à lame plate dans l'interstice de séparation inférieur entre l'écran et la coquille de poignée et expulser l'écran avec précaution en direction du revêtement de porte.
- Déclipser par le haut la coquille de poignée hors du revêtement de porte en ne passant pas la main dans la poignée concave pour ne pas endommager la membrure.
- Comprimer l'ergot de fixation contre la fiche et débrancher la fiche.
- Dévisser les sept vis (flèches) (fig. Car. 14).

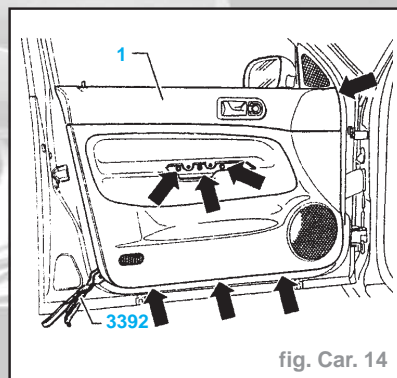
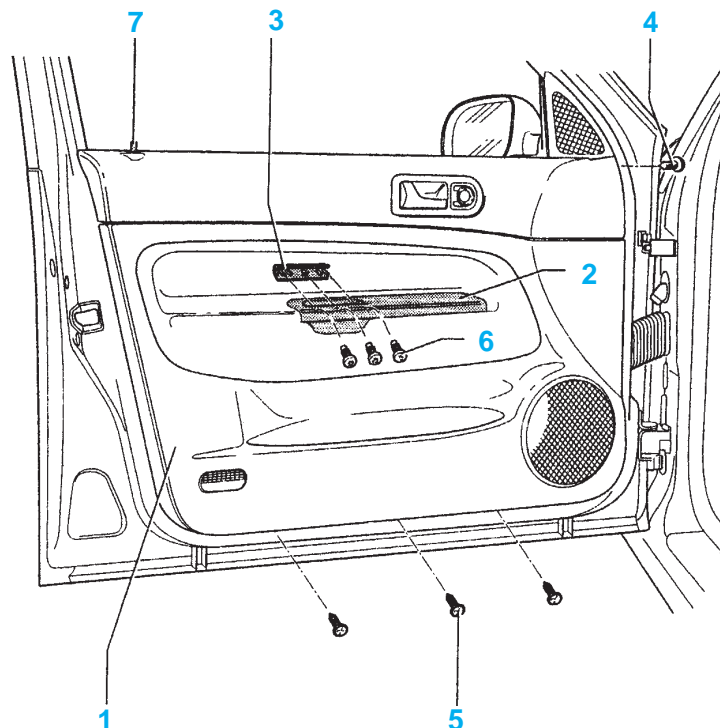


fig. Car. 14

### REVÊTEMENT DE PORTE AVANT - CÔTÉ CONDUCTEUR



1 : Revêtement - 2 : Coquille de poignée - 3 : Écran - 4 : Vis avant - 5 : Trois vis inférieures - 6 : Trois vis derrière la coquille de poignée - 7 : Bouton de verrouillage

- A l'aide de la pince de démontage 3392, déclipser le revêtement de porte (1) sur les côtés.
- Dégager le revêtement de porte du pertuis de glace en le soulevant.
- A l'aide d'un tournevis à lame plate (2) déclipser le guide-câble (1) l'extraire du support (3) en le tirant dans le sens de la flèche et décrocher le crochet de câble Bowden (4) (fig. Car. 15).
- Débrancher le connecteur

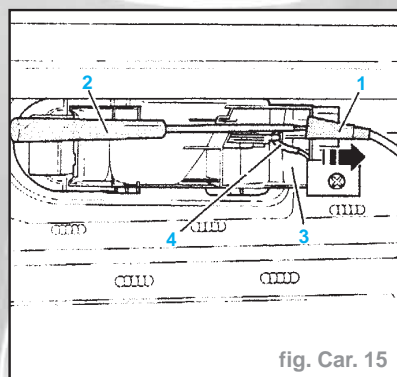


fig. Car. 15

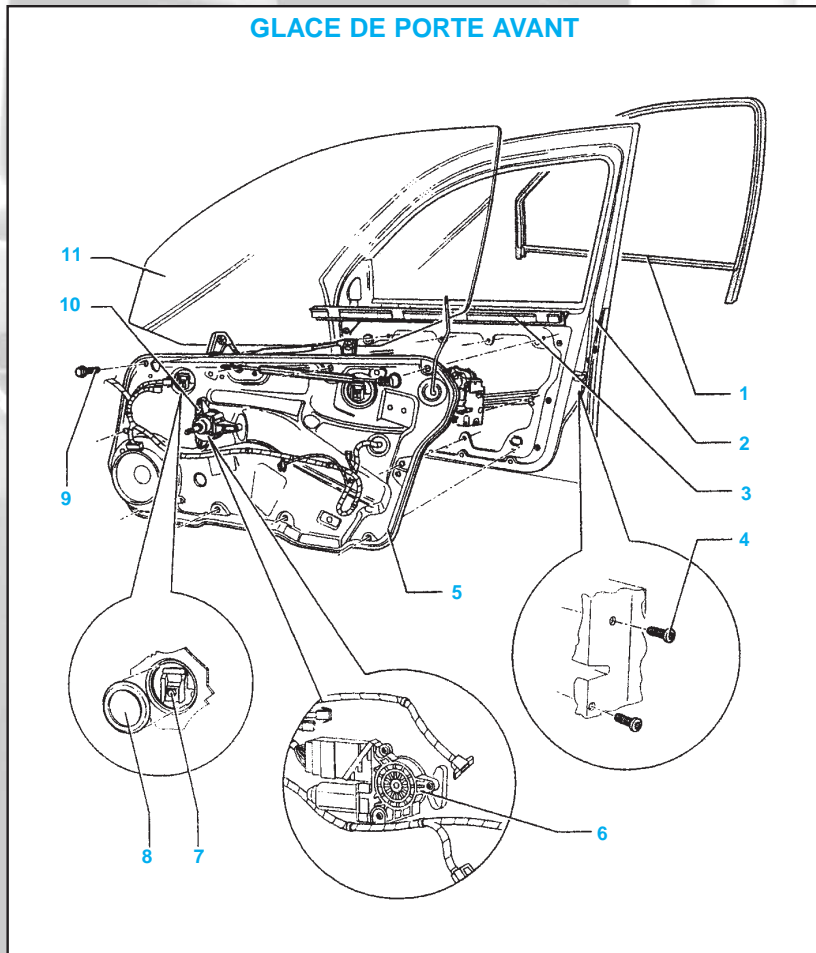
### REPOSE

- Détacher l'étanchement de pertuis de glace du revêtement de porte et le mettre en place dans le pertuis de glace.

### Remarques :

- Avant de reposer le revêtement de porte, contrôler les clips les remplacer si nécessaire, et les mettre en place dans les logements du revêtement de porte.
- Après avoir reconnecté la batterie, veiller à contrôler l'équipement du véhicule

GLACE DE PORTE AVANT



- 1 Guide-glace
  - emboîté sur le flasque
- 2 Porte
- 3 Étanchéité intérieure de pertuis de porte
  - emboîté sur le flasque
- 4 Vis
  - 2,0 daN.m
- 5 Platine
  - le lave-glace fait partie intégrante de la platine
- 6 Moteur de lève-glace
  - est vissé par l'avant sur la platine
- 7 Vis
  - 1,0 daN.m
- 8 Capuchon
- 9 Vis
  - 0,8 daN.m
- 10 Commande à manivelle pour lève-glace mécanique
  - est vissée par l'avant sur la platine
- 11 Glace de porte

Glace de porte avant

DÉPOSE - REPOSE

- Déposer le revêtement de la porte avant.
- Retirer les capuchons (1) en faisant levier (fig. Car. 16).
- Abaisser la glace de porte jusqu'à ce que les vis de fixation sur les mâchoires de serrage soient accessibles.

Nota : Si cette étape de travail ne peut

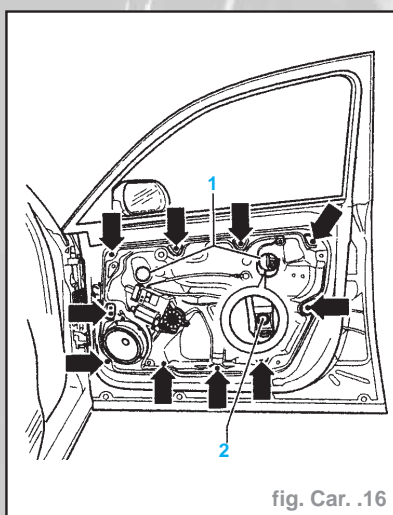


fig. Car. .16

- Desserrer les vis (2) et écarter les mâchoires de calage.
- Soulever l'arrière de la glace de porte et l'extraire de la porte en la faisant basculer en avant.

RÉGLAGE

- Les mâchoires de serrage d la glace de

porte doivent se trouver dans les ouvertures de montage.

- Enfoncer la glace de porte (3) dans le guide-glace (flèche) et serrer les mâchoires de serrage avec les vis (4) (1,0 daN.m) (fig. Car. 17).

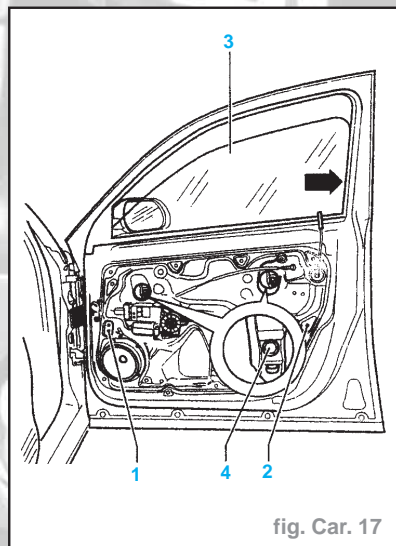


fig. Car. 17

- Il faut ensuite effectuer un contrôle de fonctionnement.
- Ne pas tenir compte des positions 1 et 2 sur la figure.

POIGNÉE ET SERRURE DE PORTE AVANT

Nomenclature

- 1 Serrure de porte
  - la serrure de porte peut seulement être déposée en liaison avec la platine
- 2 Câble
  - déverrouillage de la serrure
- 3 Équerre de retenue
  - vissée et rivetée sur la serrure de porte
  - n'est pas comprise dans l'ensemble de livraison de la serrure de porte
- 4 Étrier de fixation
  - la poignée de porte, le boîtier de barillet et la platine sont déposés
  - dévisser la vis à empreinte cruciforme (5), pousser l'étrier de fixation légèrement en arrière et le retirer de la porte
- 5 Vis à empreinte cruciforme
- 6 Poignée de porte avec embase
- 7 Capuchon
- 8 Boîtier de barillet
  - le barillet n'est pas proposé comme pièce de rechange individuelle
- 9 Embase
- 10 Vis à multipans creux
  - clé mâle multipans T 10011
  - le desserrage de cette vis permet de déverrouiller l'arrêt du boîtier de barillet (8), celui-ci pouvant alors être extrait de l'étrier de fixation (4)
  - la vis (10) ne doit pas être serrée sans que le boîtier de barillet soit posé. Sinon, la bague d'arrêt risque de tomber dans la porte

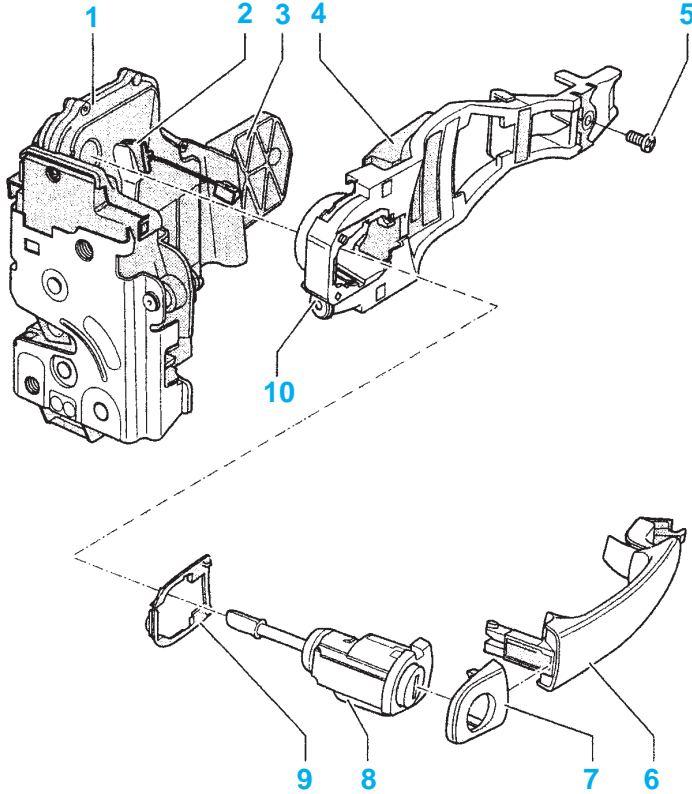
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

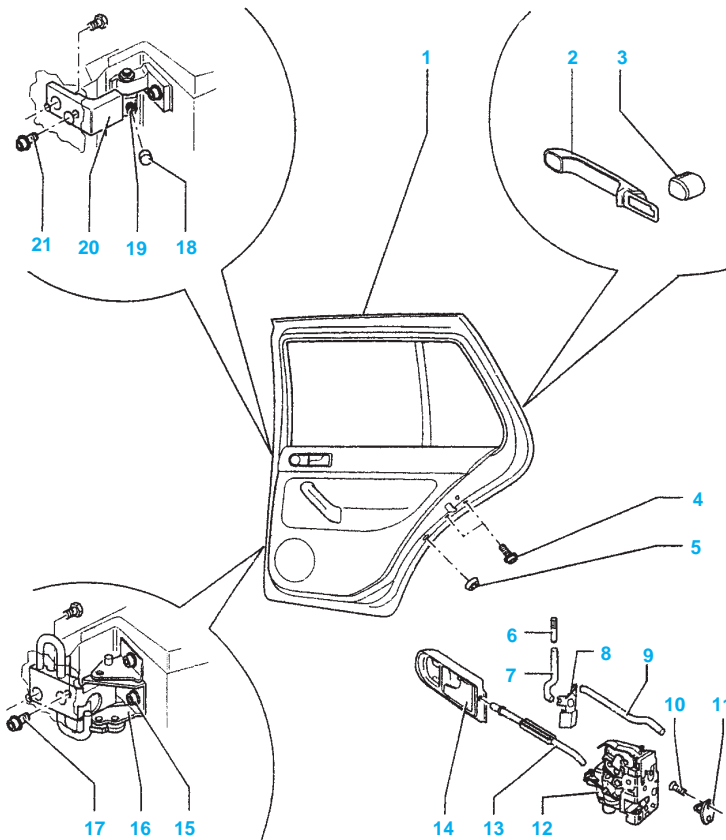
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

**POIGNÉE ET SERRURE DE PORTE AVANT**



**VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE DE PORTE AR**



**PORTE ARRIÈRE**

- Les vis des charnières de porte doivent toujours être remplacées quand elles ont été dévissées.

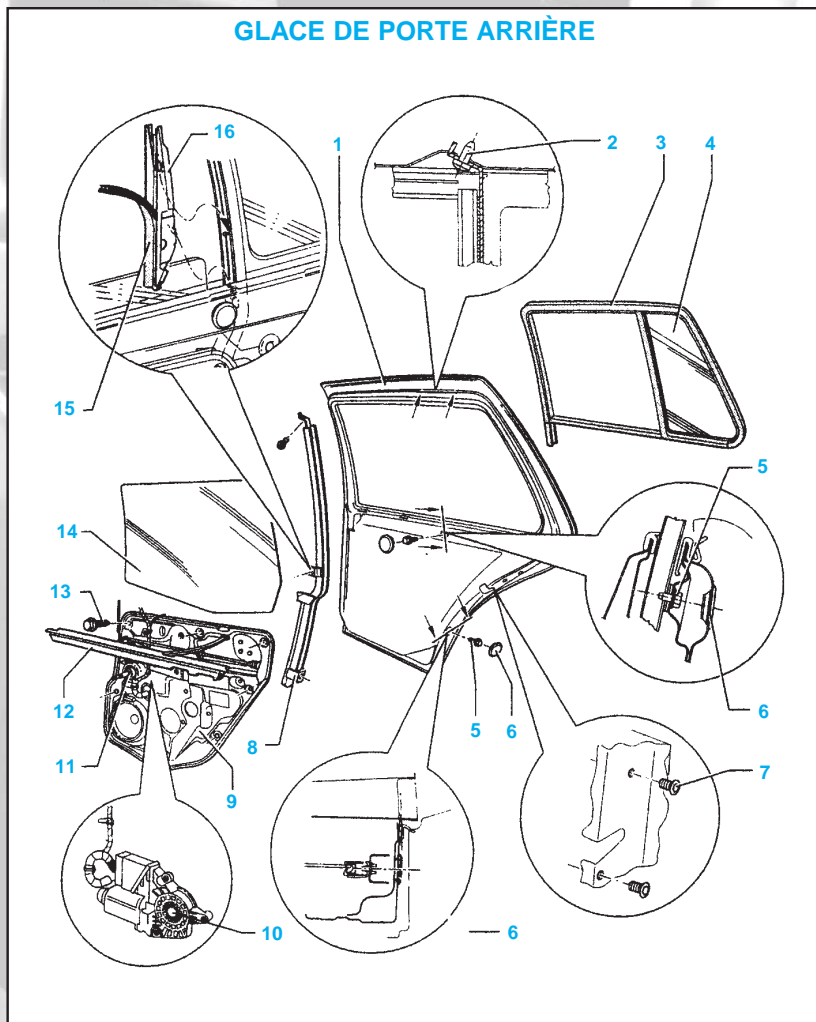
- 1 Porte
- 2 Poignée de porte avec embase
- 3 Boîtier
- 4 Vis
  - 2,0 daN.m
- 5 Capuchon
- 6 Bouton de verrouillage
- 7 Tringle de sûreté
- 8 Levier coudé
- 9 Tringle de sûreté
- 10 Vis
  - 2,0 daN.m
- 11 Tôle de fermeture
- 12 Serrure de porte
- 13 Câble Bowden
- 14 Commande intérieure de porte
- 15 Vis
  - seule cette vis doit être dévissée pour déposer la porte de la charnière
  - serrer à 2,0 daN.m et continuer à tourner de 1/4 de tour (90°)
  - la vis doit toujours être remplacée après avoir été dévissée
- 16 Charnière de porte avec arrêt de porte
  - la charnière est divisée
- 17 Vis
  - serrer à 2,0 daN.m et continuer à tourner de 1/4 de tour (90°)
  - les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées
- 18 Capuchon
- 19 Vis sans tête
  - 2,3 daN.m
- 19 Charnière de porte
  - la charnière est divisée
- 20 Charnière de porte
  - la charnière est divisée
- 21 Vis
  - serrer à 2,0 daN.m et continuer à tourner de 1/4 de tour (90°)
  - les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées

**GLACE DE PORTE ARRIÈRE**

**Nomenclature**

- 1 Porte
- 2 Vis
- 3 Guide-glace extérieur
  - emboîté sur le flasque
- 4 Glace triangulaire
- 5 Vis
  - 1,0 daN.m
- 6 Capuchon
- 7 Vis
- 8 Profil central
- 9 Platine
  - le lève-glace fait partie intégrante de la platine
- 10 Moteur de lève-glace
  - est vissé par l'avant sur la platine
- 11 Commande à manivelle pour lève-glace mécanique
  - est vissée par l'avant sur la platine
- 12 Étanchéant intérieur de pertuis de porte
  - emboîté sur le flasque
- 13 Vis
  - 0,8 daN.m

GLACE DE PORTE ARRIÈRE



- 14 **Glace de porte**
- 15 **Guide-glasse**
  - emboîté dans la pièce de remplissage
- 16 **Pièce de remplissage**

**Glace de porte arrière et glace triangulaire**

**DÉPOSE - REPOSE**

- Le lève-glasse est compris dans l'ensemble de livraison de la platine et ne peut pas être remplacé séparément.
- La platine, quant à elle, peut seulement être déposée quand la glace de porte est détachée du lève-glasse. A cet effet, il faut abaisser la glace de porte jusqu'à hauteur du trou de montage aménagé dans la platine et retirer les goupilles expansibles.
- S'il n'est pas possible d'abaisser la glace de porte sur un véhicule équipé de lève-glaces électriques, il faut commencer par déterminer l'origine exacte du défaut.
- Déposer le revêtement de la porte arrière.
- Retirer le capuchon (1) en faisant levier (fig. Car. 18).
- Abaisser la glace de porte jusqu'à ce que la goupille expansible (2) et la cheville

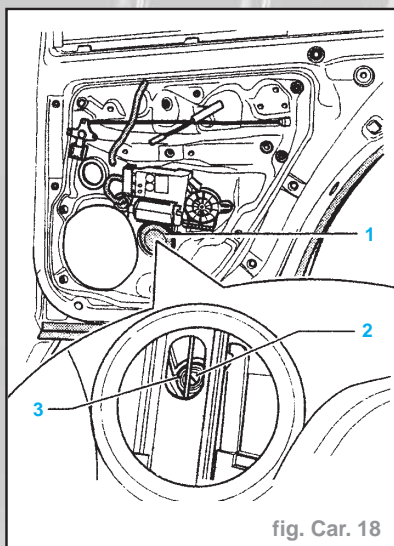


fig. Car. 18

expansible (3) soient accessibles dans la découpe du lève-glasse.

**Nota :** Si cette étape de travail ne peut pas être effectuée à cause d'un défaut du lève-glasse électrique, il est possible de dévisser le moteur du lève-glasse pour abaisser la glace.

- Visser une vis de 5 mm (env. 70 mm de long) dans la goupille expansible (2) et retirer la goupille de la cheville expansible (3).
- Visser une vis de 8 mm (env. 80 mm de long) dans la cheville expansible (3).

**Nota :** En vissant la vis dans la cheville expansible, ne pas exercer une pression trop forte sur la cheville car celle-ci risque alors de tomber en arrière dans la porte.

- Extraire la cheville expansible du guidage de lève-glasse et donc de la glace de porte.
- Pendant cette opération, il faut écarter le câble Bowden du lève-glasse à l'aide d'un tournevis.
- Extraire le joint (1) du montant central de glace jusqu'à l'étanchement de pertuis de glace (2) (fig. Car. 19).

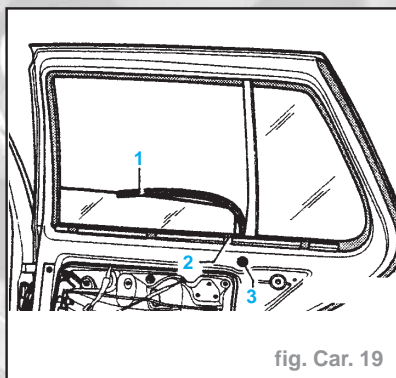


fig. Car. 19

- Déposer le capuchon (3) en faisant levier.
- Dévisser la vis ainsi démasquée.
- Soulever l'ergot de fixation (2) à l'aide d'un tournevis (1) et retirer la pièce de remplissage (3) par le haut du montant de glace (fig. Car. 20).
- Saisir l'étanchement intérieur de pertuis de glace avec une pince. Déplacer ensuite la pince et extraire en même temps et en le tournant légèrement, l'étanchement de pertuis de glace par le haut du flasque de porte.
- L'étanchement de pertuis de glace peut être déposé plus facilement lorsque la pince est soutenue avec une cale.
- Remonter la glace de porte et la retirer de la porte en direction de l'habitacle.
- Extraire le guide-glasse dans la zone supérieure et dévisser la vis à empreinte cruciforme du montant central de glace.

**Nota :**

- La vis à empreinte cruciforme sera supprimée progressivement. En revanche, le montant central de glace sera clipsé dans la partie supérieure de la porte.
- Le déroulement ultérieur du travail reste identique.
- Dévisser la vis six pans (1) (fig. Car. 21).
- Détacher le montant central de glace (2) du joint de la glace triangulaire (3) et extraire le montant par le bas du guide-glasse supérieur.
- Retirer le montant central de glace par le haut de la porte.
- Détacher le guide-glasse (1) du flasque de porte (2). Tourner la partie inférieure du guide-glasse de 90° vers l'extérieur

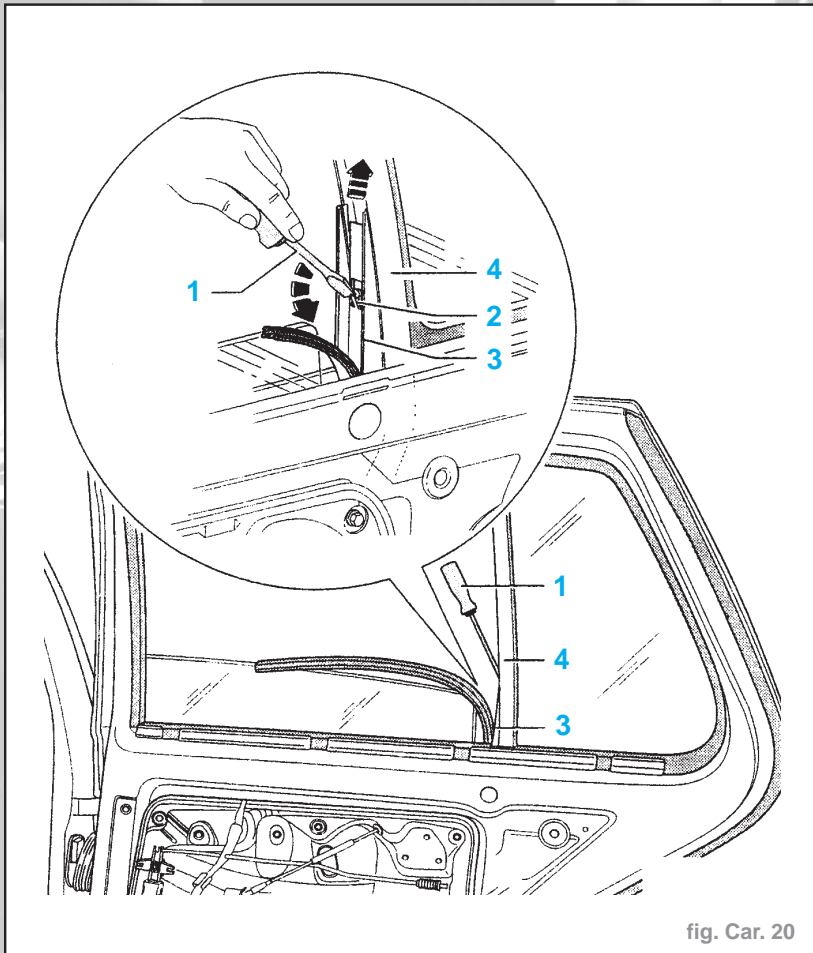


fig. Car. 20

- guide-glace (1) sur le flasque de porte (2) et le tourner de 90° vers l'extérieur.
- Ensuite, mettre en place le guide-glace dans le pertuis de glace comme représenté sur la figure.
- L'étanchement de pertuis de glace (3) peut maintenant être enfoncé vers le bas (flèche B) sur le flasque de porte.
- Positionner le guide-glace (1) dans le flasque de porte (2) et le poser complètement.
- Procéder ensuite dans l'ordre inverse de la dépose.
- Mettre en place la cheville expansible (2) et la goupille expansible (1) dans la glace (fig. Car. 24).

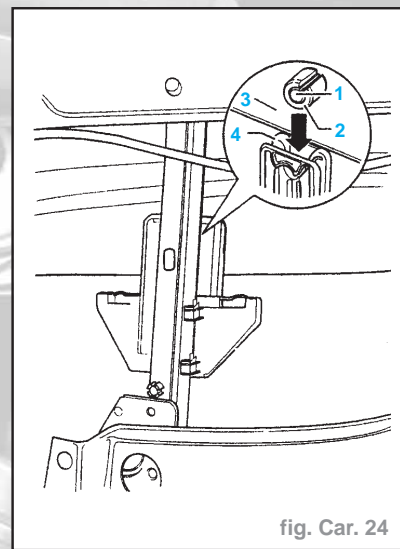


fig. Car. 24

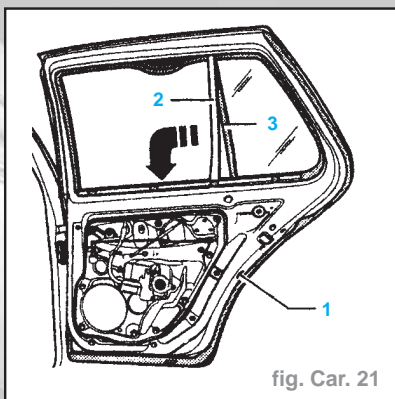


fig. Car. 21

(flèche A), puis retirer l'étanchement de pertuis de glace (3) par le haut (flèche B) (fig. Car. 22).

- Il est maintenant possible de retirer la glace triangulaire de la porte en décrivant un arc de cercle.
- Mettre en place la glace triangulaire dans la porte (flèche A) (utiliser une solution savonneuse pour faciliter le montage) (fig. Car. 23).
- En partant de l'extérieur, présenter le

- Répartir le dépassement de la cheville expansible des deux côtés de la glace.
- Engager la glace de porte dans la porte.
- Mettre en place la glace de porte (3) dans la fente du guide de lève-glace (4).
- Encliqueter la glace dans le lève-glace (flèche) en appliquant un léger coup de haut en bas sur la glace.

## Tableau de bord

**Attention :** Déconnecter la tresse de masse de la batterie avant d'effectuer des travaux sur l'équipement électrique.

## DÉPOSE

- Avant de déconnecter la batterie, il faut demander le code antivol de l'autoradio.
- Déposer le volant de direction.
- Déposer la console centrale.
- Dévisser les deux vis à empreinte cruciforme (flèches) (fig. Car. 25).
- Retirer le revêtement supérieur (1) du commodo.

**Nota :** Déclipser la partie avant du revêtement (1) à l'horizontale du combiné d'instruments.

- Dévisser les trois vis (flèches) (fig. Car. 26).
- Desserrer le dispositif de réglage en hauteur (2) du volant.
- Retirer le revêtement inférieur (1) du commodo.

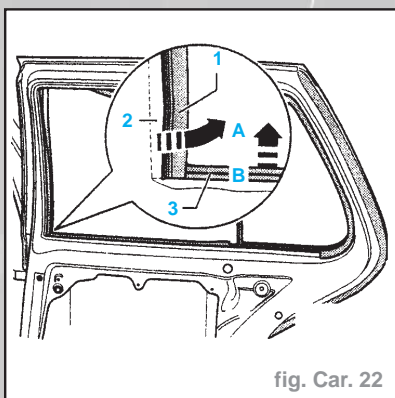


fig. Car. 22

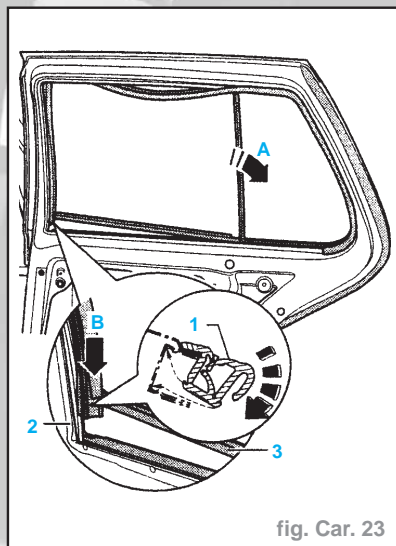


fig. Car. 23



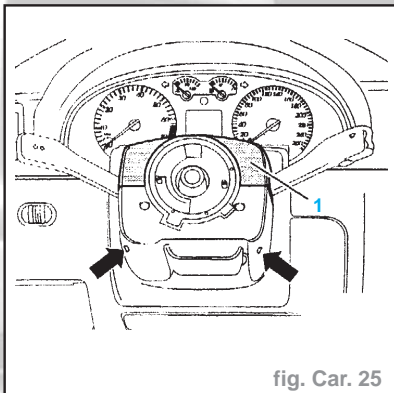


fig. Car. 25

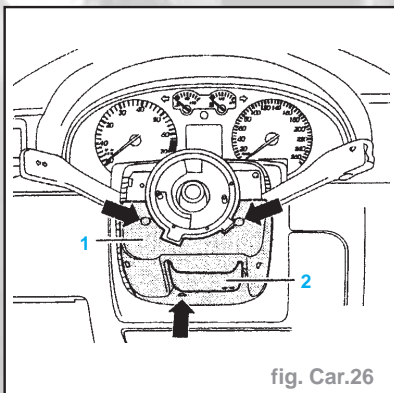


fig. Car.26

- Desserrer la vis à six pans creux et débrancher les connecteurs du commodo.
- Retirer le commodo.
- Détacher le cache (1) du tableau de bord (3) avec les clips (2) (fig. Car. 27).
- Extraire (flèche) le cache (1).

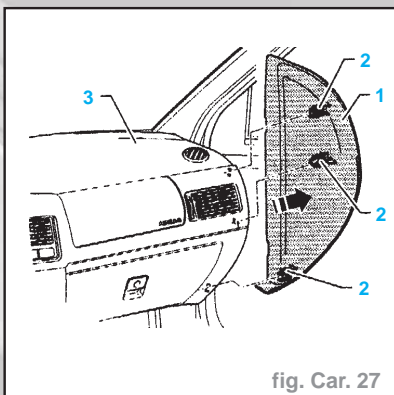


fig. Car. 27

**Nota :** Le démontage du cache gauche s'effectue de la même façon que pour le cache droit (1).

- Dévisser entièrement les sept vis et retirer la boîte à gants.

**Nota :** La vis fixe la boîte à gants sur l'écran-support et se trouve derrière la console centrale.

- Dévisser entièrement les deux vis (1) (fig. Car. 28).
- Déclipser le haut du revêtement (2).
- Dévisser entièrement les deux vis (3).
- Déclipser le haut du revêtement (4).
- Engager l'extracteur pour autoradio 3316 dans les fentes de déverrouillage jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

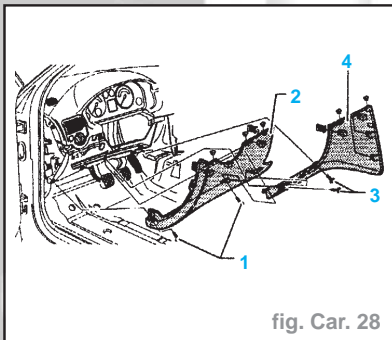


fig. Car. 28

- A l'aide des anneaux de l'extracteur, extraire l'autoradio hors du tableau de bord et débrancher le connecteur.

**Nota :**

- L'extracteur pour autoradio 3316 ne doit pas être serré sur le côté ou enfoncé de biais.
- Pour extraire l'autoradio, repousser les ergots de fixation latéraux de l'autoradio vers l'intérieur.
- Déclipser les commandes et débrancher les connecteurs.
- Déclipser l'écran du Climatronic.
- Dévisser entièrement les quatre vis du Climatronic.
- Retirer le Climatronic et déclipser la fiche.
- Dévisser entièrement les sept vis (flèches) (fig. Car. 29).

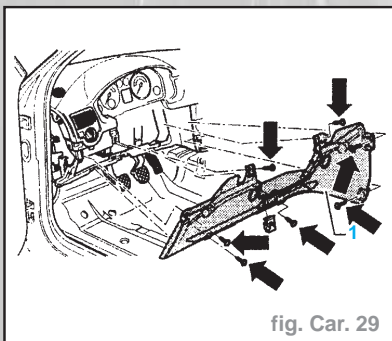


fig. Car. 29

- Retirer le renfort (1).
- Dévisse entièrement les cinq vis (flèches) (fig. Car. 30).

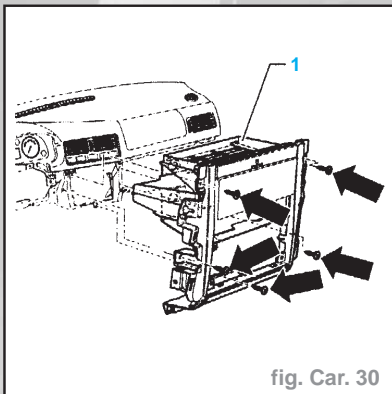


fig. Car. 30

- Retirer l'écran-support (1).
- Dévisser entièrement les trois vis (flèches) (fig. Car. 31).
- Retirer le cache (1) de plancher.

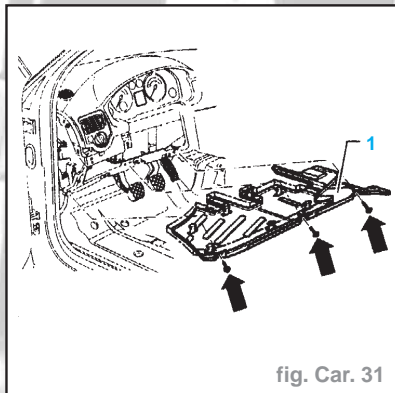


fig. Car. 31

- Dévisser les deux vis (flèches) (fig. Car. 32).

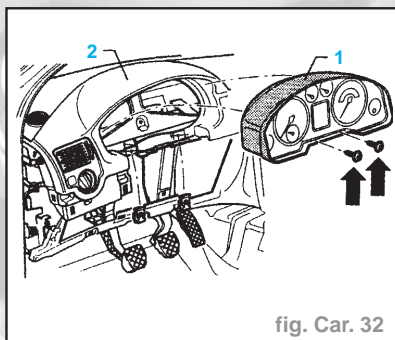


fig. Car. 32

- Abaisser légèrement le combiné d'instruments (1) et l'extraire du tableau de bord (2).
- Déclipser la fiche.
- Déclipser le capteur de température (1) et débrancher la fiche (2) (fig. Car. 33).

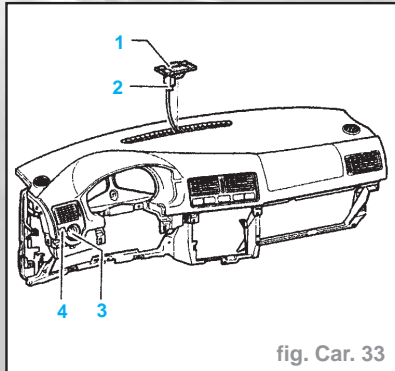


fig. Car. 33

- Enfoncer la commande d'éclairage (3), la tourner vers la droite et l'extraire.
- Déclipser la fiche.
- Déclipser la commande (4) de réglage du site des phares et débrancher la fiche.
- Dévisser les six vis (flèches) (couple de serrage 0,3 daN.m) (fig. Car. 34).
- Retirer le tableau de bord (1) de la traverse (2).

**REPOSE**

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse.

**Remarques :**

- Après avoir reconnecté la batterie, veiller à contrôler l'équipement du

véhicule (autoradio, montre, lève-glaces électriques).  
 - Si le témoin de sac gonflable (K 75) signale un défaut après le montage, il faut effacer et réinterroger la mémoire de défauts avec le lecteur de défauts VAG 1551.

**CHAUFFAGE**

- 1 Diffuseur de glace latérale

- 2 Diffuseur
- 3 Buse de dégivrage
- 4 Régulation d'air chaud et d'air frais
  - avec commande de soufflante d'air frais (E9)
  - avec commande de soufflante d'air frais et de recyclage de l'air ambiant (E184)
- 5 Pièce intermédiaire
- 6 Traverse du tableau de bord
- 7 Filtre à poussière et à pollen

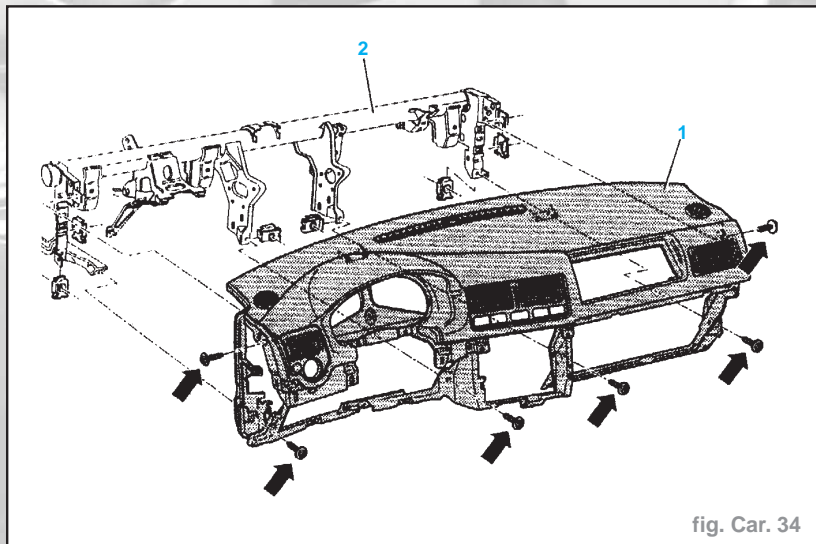
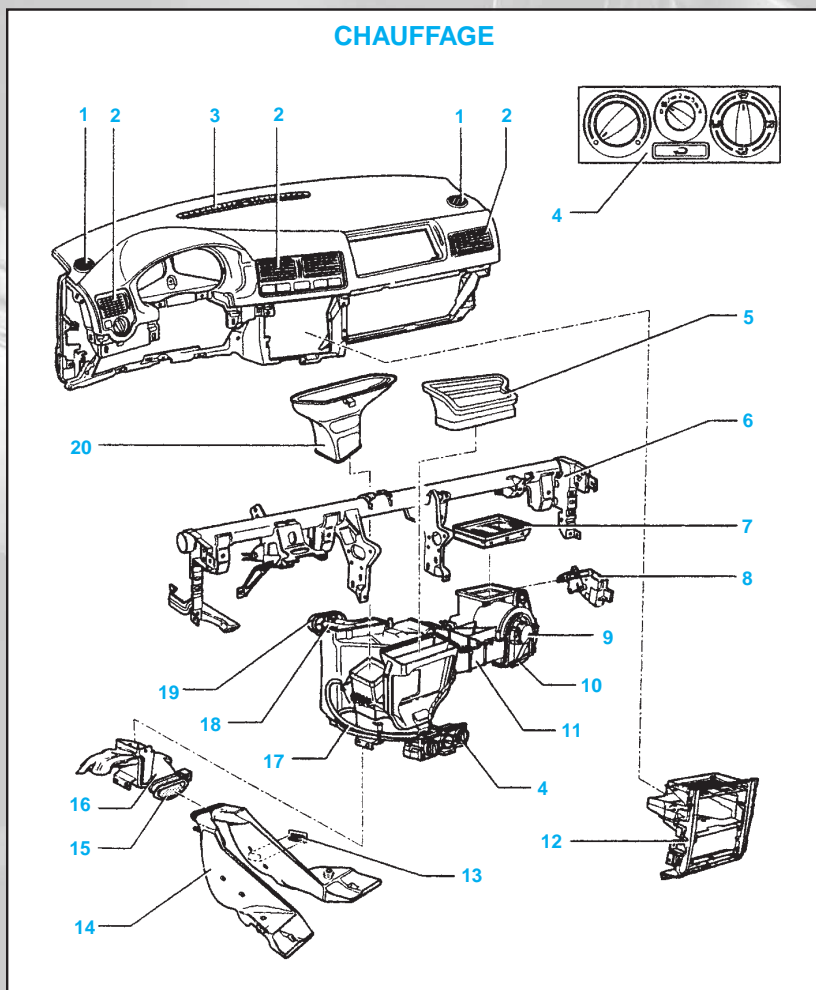


fig. Car. 34

**CHAUFFAGE**



- avec filtre à charbon actif
- 8 Servomoteur de volet d'air frais/recyclé (V154)
- 9 Soufflante d'air frais (V2)
- 10 Prérésistance de soufflante d'air frais avec fusible de surchauffe (N24)
- 11 Appareil de chauffage
  - remplacer :
  - déposer et reposer le tableau de bord : carrosserie
  - obturer l'échangeur de chaleur pour éviter que le liquide de refroidissement ne s'échappe
  - desserrer l'appareil de chauffage
  - désassembler et assembler l'appareil de chauffage
- 12 Écran central
- 13 Diffuseur au plancher
  - uniquement côté passager
- 14 Canal arrière
- 15 Joint
- 16 Élément de liaison
  - avec diffuseur au plancher côté conducteur
- 17 Câbles
- 18 Échangeur de chaleur
  - remplacer :
  - commencer par déposer le tableau de bord, puis desserrer la traverse du tableau de bord pour pouvoir déposer ensuite l'appareil de chauffage
  - après la dépose, vidanger le liquide de refroidissement en entier
- 19 Joint échangeur de chaleur/tablier
  - tenir compte de la position de montage
- 20 Pièce intermédiaire pour dégivrage
  - remplacer :
  - déposer et reposer le tableau de bord
  - desserrer la traverse du tableau de bord
  - tenir compte de la position de montage

**Chauffage - Climatisation**

**FILTRE À POUSSIÈRE ET À POLLEN : DÉPOSE - REPOSE**

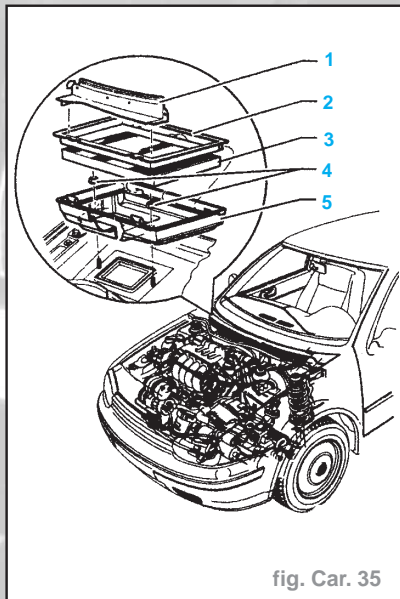
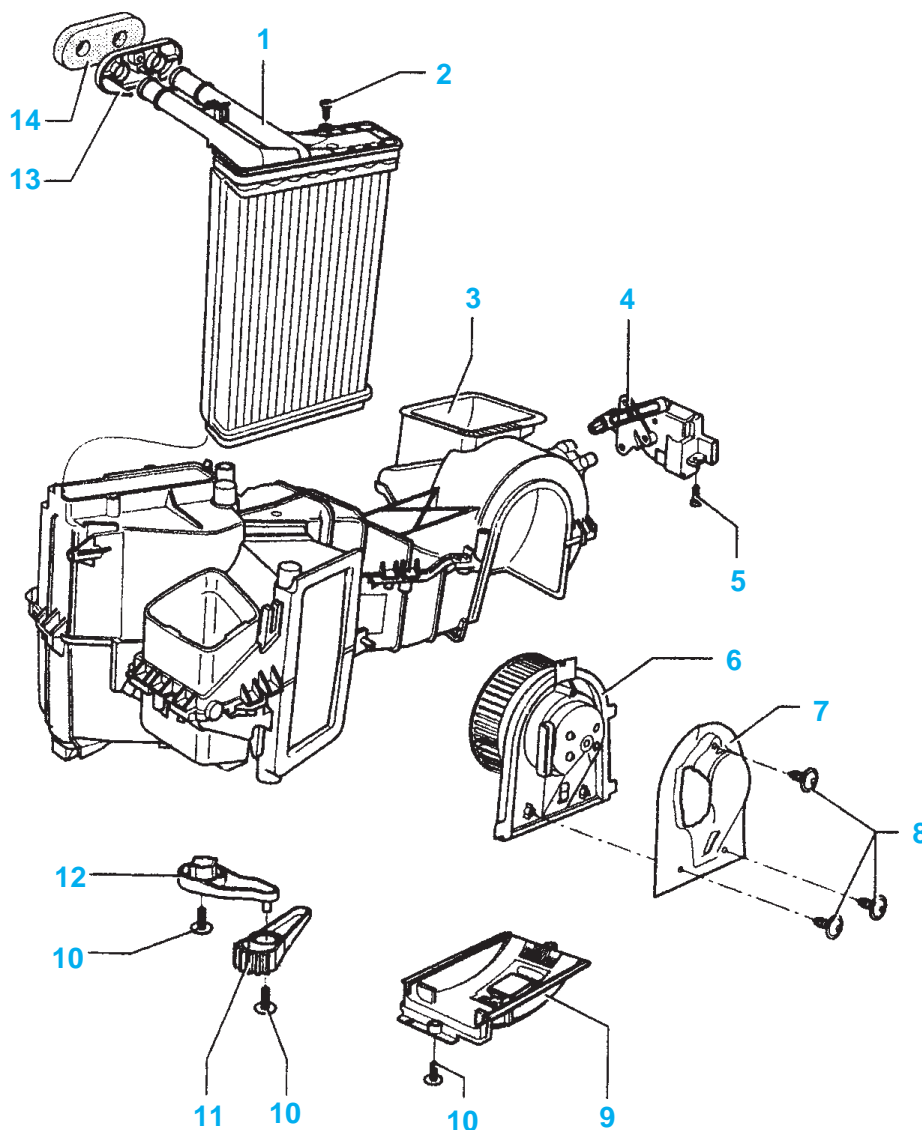


fig. Car. 35

## APPAREIL DE CHAUFFAGE : DÉSAMBLAGE ET ASSEMBLAGE



## Nomenclature

## 1 Échangeur de chaleur

- remplacer : déposer le tableau de bord et l'appareil de chauffage
- après la dépose, vidanger le liquide de refroidissement en entier

## 2 Vis à tête à tête bombée

- utiliser si les ergots de fixation sont cassés

## 3 Boîtier répartiteur d'air

- ne pas poursuivre le désassemblage

## 4 Servomoteur de volet d'air frais/recyclé (V154)

## 5 Vis à tête à tête bombée

## 6 Soufflante d'air frais (V2)

## 7 Cache

## 8 Vis à tête à tête bombée

## 9 Prérésistance (N24)

## 10 Vis à tête à tête bombée

## 11 Levier du volet central

## 12 Levier du volet de température

## 13 Plaque de fond

## 14 Joint échangeur de chaleur/tablier

- tenir compte de la position de montage

## Dépose

- Déclipser les languettes à l'avant du cache pour le filtre à poussière et à pollen (position 2) (fig. Car. 35).
- Retirer le cache du filtre à poussière et à pollen par l'avant.
- Retirer le filtre à poussière et à pollen du boîtier de filtre, par le haut.

## Repose

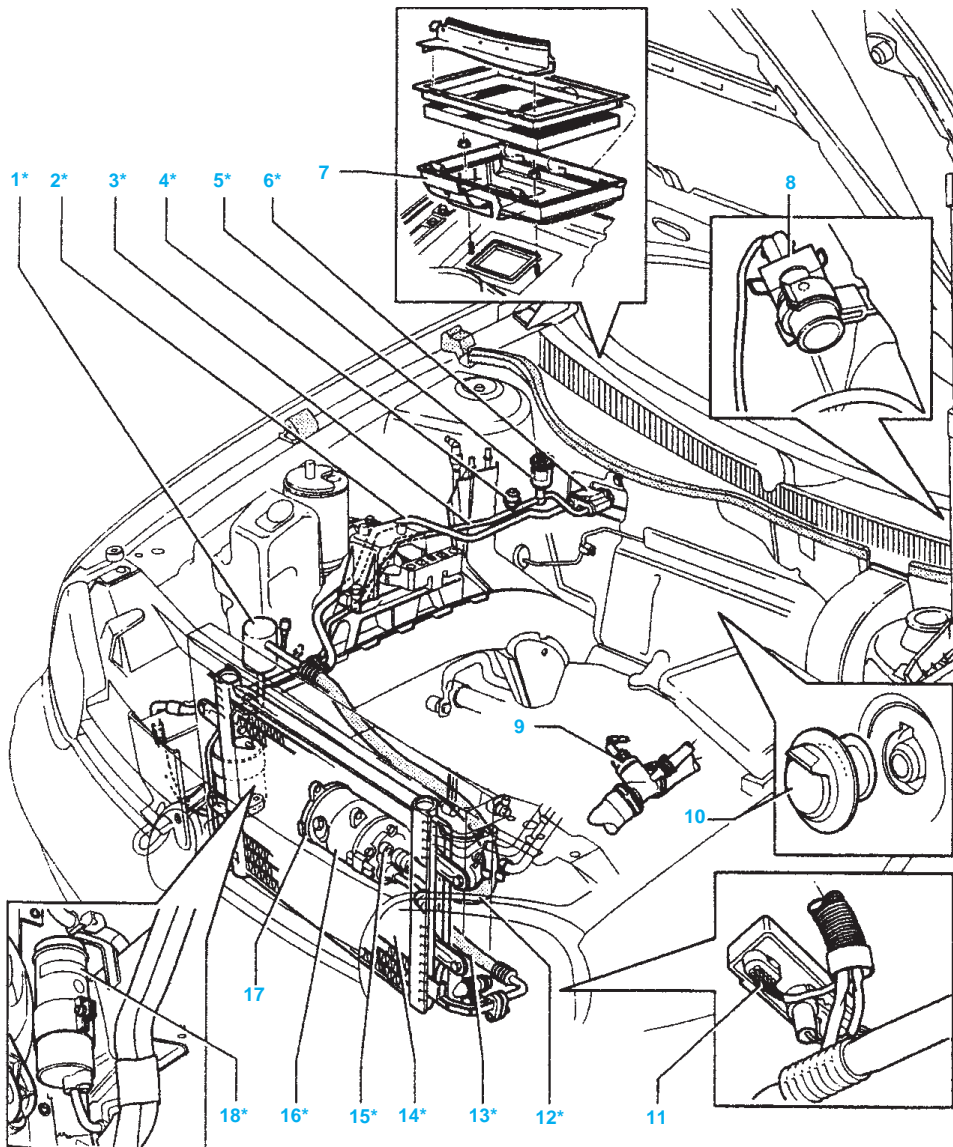
- Introduire les ergots du cache (position 2) dans le boîtier du filtre (position 5).
- Faire s'encliqueter le cache (position 2).

## CLIMATISEUR À RÉGULATION MANUELLE ET CHAUFFAGE DANS LE COMPARTIMENT-

## MOTEUR

**Nota :** Les pièces repérées par \* ne peuvent être remises en état que dans un atelier spécialisé du Service Après-Vente car le réfrigérant doit être préalablement aspiré au moyen de la station d'aspiration VAG 1770 ou VAG 1771.

CLIMATISEUR À RÉGULATION MANUELLE  
ET CHAUFFAGE DANS LE COMPARTIMENT-MOTEUR



- 1 **Amortisseur\***
  - dans le flexible de réfrigérant entre le clapet de détente et le compresseur
- 2 **Flexible de réfrigérant\***
  - du clapet de détente au compresseur
  - avec amortisseur
- 3 **Conduite de réfrigérant\***
  - du réservoir de liquide avec séchoir au clapet de détente
- 4 **Clapet d'aspiration et de remplis-sage\***
  - la vidange du réfrigérant dans la nature constitue un délit passible d'une amende
- 5 **Contacteur de pression du climatiseur (F129) ou transmetteur de haute pression (G65)**
  - sur les véhicules avec les lettres-repères de moteur AHW et AKQ le transmetteur de haute pression (G65) est posé à la place du contacteur de pression pour le climatiseur (F129)
  - le contacteur de pression et le transmetteur de haute pression peuvent être déposés sans qu'il soit nécessaire d'aspirer le réfrigérant contenu dans le circuit
  - le transmetteur de haute pression (G65) peut être contrôlé par le biais de l'auto-diagnostic du Climatronic
- 6 **Clapet de détente\***
- 7 **Filter à poussière et à pollen**
  - avec filtre à charbon actif
- 8 **Contacteur de température extérieure (F38)**
  - met le coupleur électromagnétique (N25) hors circuit lorsque la température extérieure est trop basse (arrêt à -1 °C, enclenchement à 7 °C)
- 9 **Thermocontacteur de débranchement du climatiseur (F163)**
  - F163 débranche le coupleur électromagnétique (N25) lorsque la température du liquide de refroidissement est trop élevée (arrêt à 119 °C, marche à 112 °C)
- 10 **Clapet d'écoulement d'eau**
- 11 **Appareil de commande du ventilateur de liquide de refroidissement (J293)**
- 12 **Flexible de réfrigérant\***
  - du clapet de détente au compresseur
  - avec évaporateur
- 13 **Flexible de réfrigérant\***
  - du compresseur au condenseur
- 14 **Condenseur\***
- 15 **Clapet de décharge\***
- 16 **Compresseur\***
- 17 **Coupleur électromagnétique (N25)**
  - fabricant : Soc. Sanden
  - désignation : SD7V16
- 18 **Réservoir de liquide avec déshydrateur\***

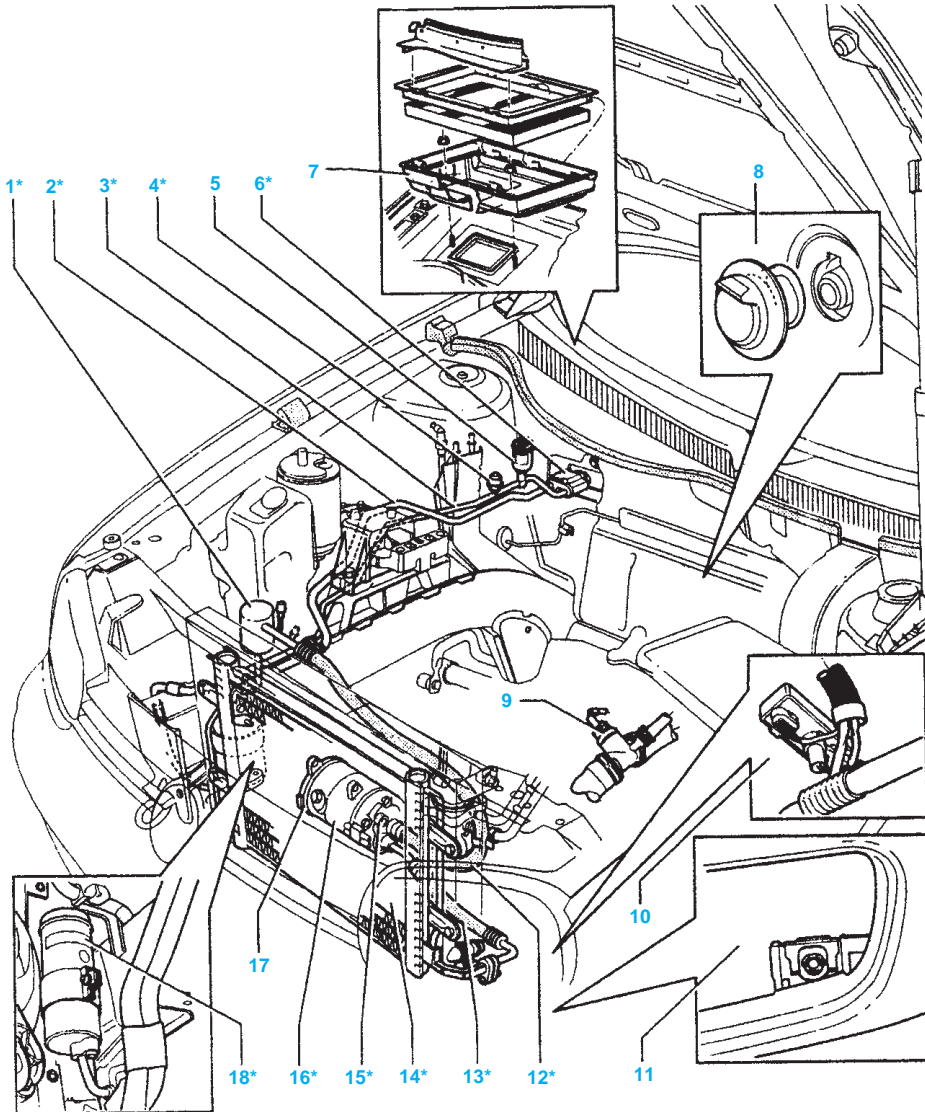
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CLIMATRONIC - COMPARTIMENT-MOTEUR



**Nota :** Les pièces repérées par \* ne peuvent être remises en état que dans un atelier spécialisé du Service Après-Vente car le réfrigérant doit être préalablement aspiré au moyen de la station d'aspiration VAG 1770 ou VAG 1771.

- 1 **Amortisseur\***
  - dans le flexible de réfrigérant entre le clapet de détente et le compresseur
- 2 **Flexible de réfrigérant\***
  - du clapet de détente au compresseur
  - avec amortisseur
- 3 **Conduite de réfrigérant\***
  - du réservoir de liquide avec déshydrateur au clapet de détente
- 4 **Clapet d'aspiration et de remplissage\***
  - la vidange du réfrigérant dans la nature constitue un délit passible d'une amende
- 5 **Contacteur de pression du climatiseur (F129) ou transmetteur de haute pression (G65)**
  - sur les véhicules avec les lettres-repères de moteur AHW et AKQ le transmetteur de haute pression (G65) est posé à la place du contacteur de pression pour le climatiseur (F129)
  - le contacteur de pression et le transmetteur de haute pression peuvent être déposés sans qu'il soit nécessaire d'aspirer le réfrigérant contenu dans le circuit
  - le transmetteur de haute pression (G65) peut

- être contrôlé par le biais de l'autodiagnostic du Climatronic
- couple de serrage : **0,8 daN.m**
- remplacer le joint torique (tenir compte du numéro de pièce)
- fonctions :
  - **F129** : commute le ventilateur de liquide de refroidissement (**V7**) à la vitesse supérieure en cas d'augmentation de la pression dans le circuit de réfrigérant
  - **F129** : arrête le climatiseur en cas de pression trop élevée (p. ex. en cas de refroidissement insuffisant du moteur)
  - **F129** : arrête le climatiseur en cas de pression insuffisante (p. ex. en cas de perte de réfrigérant)
  - le transmetteur de haute pression (**G65**) est un transmetteur d'information pour l'appareil de commande du ventilateur de liquide de refroidissement (**J293**) et l'appareil de commande du moteur
- 6 **Clapet de détente\***
- 7 **Filtre à poussière et à pollen**
  - avec filtre à charbon actif
- 8 **Clapet d'écoulement d'eau**
- 9 **Thermocontacteur de débranchement du climatiseur (F163)**
- 10 **Appareil de commande du ventilateur de liquide de refroidissement (J293)**

- F163 débranche le coupleur électromagnétique (N25) lorsque la température du liquide de refroidissement est trop élevée (arrêt à **119 °C**, marche à **112 °C**)
- 11 **Détecteur de température extérieure (G17)**
  - fonction : le détecteur de température pilote le volet de température et la soufflante d'air frais en fonction de la température
  - fonction de sauvegarde en cas de défaillance : le détecteur de température du canal d'aspiration d'air frais (**G89**) prend en charge le fonctionnement. Si les deux détecteurs sont défectueux, le fonctionnement continue en supposant une valeur de **+10 °C**, le recyclage de l'air ambiant n'est pas possible, indication sur l'afficheur de l'unité de commande et d'affichage (**E87**)
  - contrôler : par autodiagnostic avec **VAG 1551**
- 12 **Flexible de réfrigérant\***
  - du clapet de détente au compresseur
  - avec évaporateur
- 13 **Flexible de réfrigérant\***
  - du compresseur au condenseur
- 14 **Condenseur\***
- 15 **Clapet de décharge\***
- 16 **Compresseur\***
- 17 **Coupleur électromagnétique (N25)**
  - remettre en état
- 18 **Réservoir de liquide avec déshydrateur\***

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Sécurité

MESURES DE SÉCURITÉ À RESPECTER LORS DE TRAVAUX SUR LE SAC GONFLABLE

- Les travaux de contrôle, de montage et de remise en état ne doivent être effectués que par du personnel qui a reçu la formation appropriée.
- Lors de travaux sur le système de sac gonflable, la tresse de masse de la batterie doit être débranchée. Aucun temps d'attente ne doit être respecté une fois la batterie débranchée. Lors du branchement du système de sac gonflable sur une source de tension, aucune personne ne doit se trouver à l'intérieur du véhicule.
- Avant d'entrer en contact (toucher) avec le module de sac gonflable, le mécanicien doit se décharger de son électricité statique. Cette décharge électrostatique est obtenue en touchant des pièces de métal mises à la terre p. ex. des conduites d'eau, des tuyaux de chauffage ou des supports métalliques.
- Le montage du module de sac gonflable doit être effectué immédiatement après qu'il ait été sorti de son emballage de transport.
- En cas d'interruption du travail, il faut replacer le module de sac gonflable dans l'emballage de transport.
- Il n'est pas autorisé de laisser le module de sac gonflable sans surveillance.
- Lorsqu'ils sont déposés, les modules de sac gonflable doivent être stockés de telle manière que le côté rembourré soit dirigé vers le haut.
- Les modules de sac gonflable qui sont tombés sur un support dur ou qui présentent des endommagements ne doivent plus être montés.
- Les modules de sac gonflable qui n'ont pas été déclenchés doivent être réparés et renvoyés pour élimination au fabricant (utiliser à cet effet l'emballage de transport prévu pour les modules de sac gonflable).
- Le stockage et le transport sont soumis à la loi concernant les matériaux explosifs.
- Monter uniquement les garnitures de siège d'origine qui ont été validées pour les sacs gonflables latéraux (repérées par les monogrammes Airbag cousus sur la garniture).
- Il n'est pas permis d'utiliser des housses de sièges de commercialisation courante (des housses propres à être utilisées en liaison avec les sacs gonflables sont en cours de préparation).
- Lors de la pose de la garniture du dossier, la couture de la garniture doit être droite dans la zone du sac gonflable latéral.
- Remplacer toutes les agrafes de garniture par des agrafes neuves.
- N'utiliser que des agrafes de garniture d'origine.
- En cas d'endommagement de la garniture dans la zone d sac gonflable latéral p. ex. fissures, brûlures de cig-

rette, etc., il faut remplacer systématiquement la garniture pour des raisons de sécurité.

REPLACEMENT DES MODULES DE SAC GONFLABLE APRÈS UN ACCIDENT.

Accident avec déclenchement de sac gonflable

- Il faut systématiquement remplacer :**
- Tous les modules de sac gonflable déclenchés ainsi que les appareils de commande et les capteurs.
  - Les appuis du module du passager avant.
  - L'anneau de rappel avec bague collectrice.
  - Toutes les ceintures de sécurités dont les rétracteurs ont été déclenchés.
  - En cas de besoin (contrôle visuel), il faut remplacer en plus tous les composants défectueux.

Accident sans déclenchement de sac gonflable

- Si aucun défaut n'est signalé par le témoin du sac gonflable (K 75), aucun composant ne doit être remplacé. Les ceintures de sécurité doivent être contrôlées séparément.
- Après le remplacement des modules de

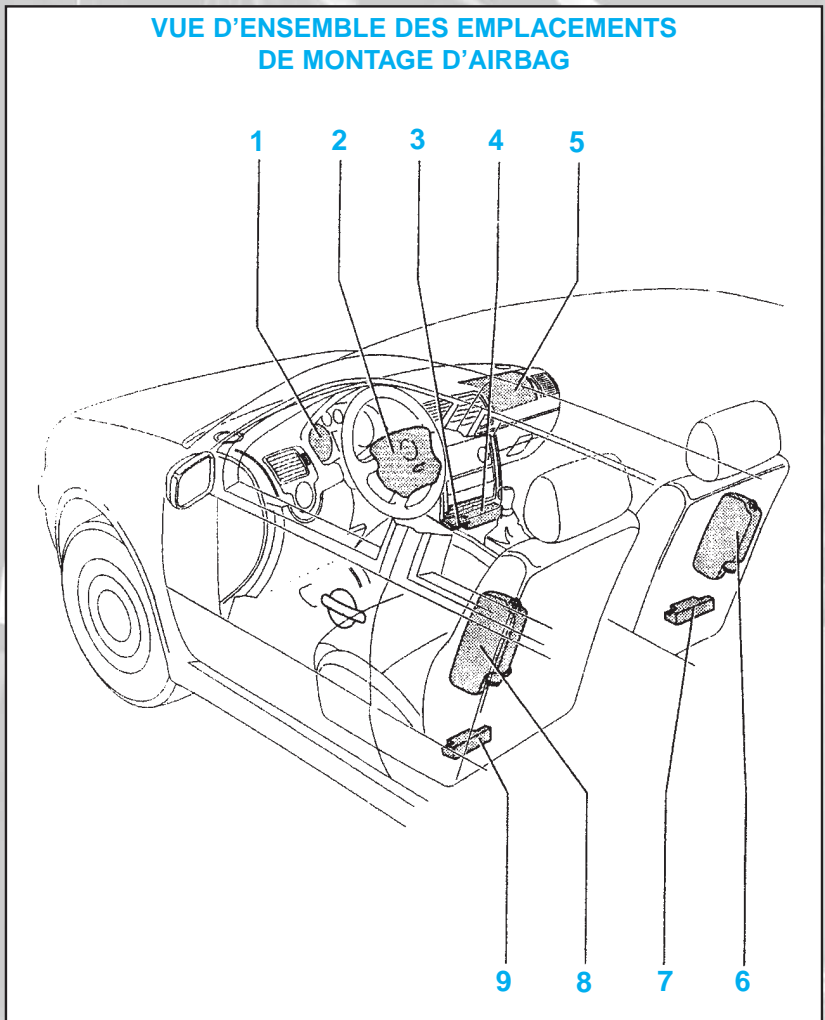
sac gonflable ou de l'appareil de commande, coller les étiquettes (uniquement les bandes détachables) sur le formulaire d'enregistrement et envoyer celui-ci au centre de diffusion régional ou à l'importateur qui se chargeront de l'enregistrement.

- Le formulaire d'enregistrement 000 010 227 C doit être commandé séparément.

Nomenclature

- 1 Témoin du sac gonflable (K 75)
- 2 Module de sac gonflable côté conducteur
- 3 Fiche de diagnostic
- 4 Appareil de commande du sac gonflable (J 234)
- 5 Module de sac gonflables côté passager
- 6 Sac gonflable latéral côté passager avant
- 7 Capteur (sac gonflable latéral côté passager avant)
- 8 Sac gonflable latéral côté conducteur
- 9 Capteur (sac gonflable latéral côté conducteur)

VUE D'ENSEMBLE DES EMBLEMENTS DE MONTAGE D'AIRBAG



GÉNÉRALITÉS

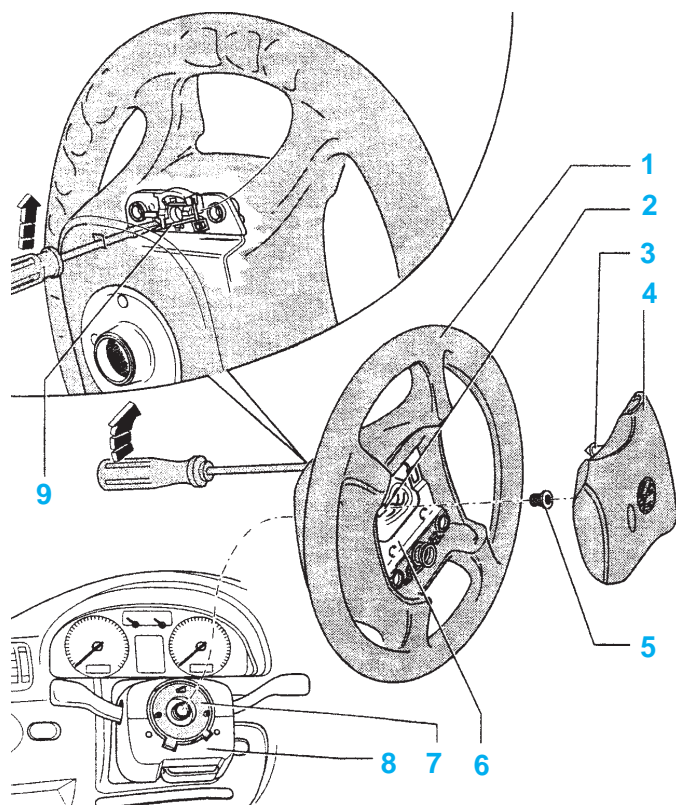
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

## MODULE DE SAC GONFLABLE CÔTÉ CONDUCTEUR

### Véhicules avec volant à quatre branches



#### Nomenclature

- 1 : Volant de direction
- 2 : Fiche
- 3 : Crochets d'arrêt
  - déverrouillés à partir du dos du volant de direction
- 4 : Module de sac gonflable
  - en raison de systèmes de crantage différents, il est seulement possible de monter des volants de direction et des modules de sac gonflable provenant du même constructeur
- 5 : Vis à multipans creux
  - **6,0 daN.m**
  - est pourvue de produit de scellement
  - peut être réutilisée jusqu'à cinq fois. Marquer d'un coupe de pointeau après chaque montage
- 6 : Plaque de fixation
- 7 : Anneau de rappel avec bague collectrice
- 8 : Revêtement
- 9 : Agrafe

## ÉLÉMENTS SOUDÉS

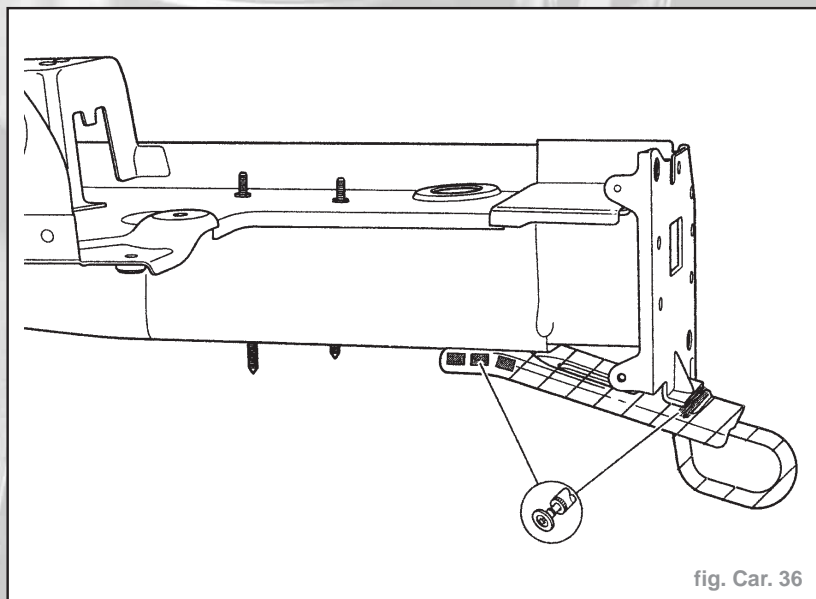


fig. Car. 36

### Remplacement partie AV de longeron AV

**Nota :** Pour remplacer la partie avant de longeron droit, il faut d'abord retirer l'œillet de remorquage.

- Zones de découpe
  - Dégrafer l'accostage d'origine (fig. Car. 36)
  - Tracer la ligne de coupe du longeron en avant du cordon de soudure (fig. Car. 37)
  - Enlever les morceaux de tôle restants
- Pièces de rechange
  - Œillet de remorquage (uniquement côté droit)
  - Logement d'amortisseur de choc
- Soudage
  - Ajuster la pièce neuve et la fixer sur la tête de redressage
  - Souder le logement d'amortisseur de choc en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 38)

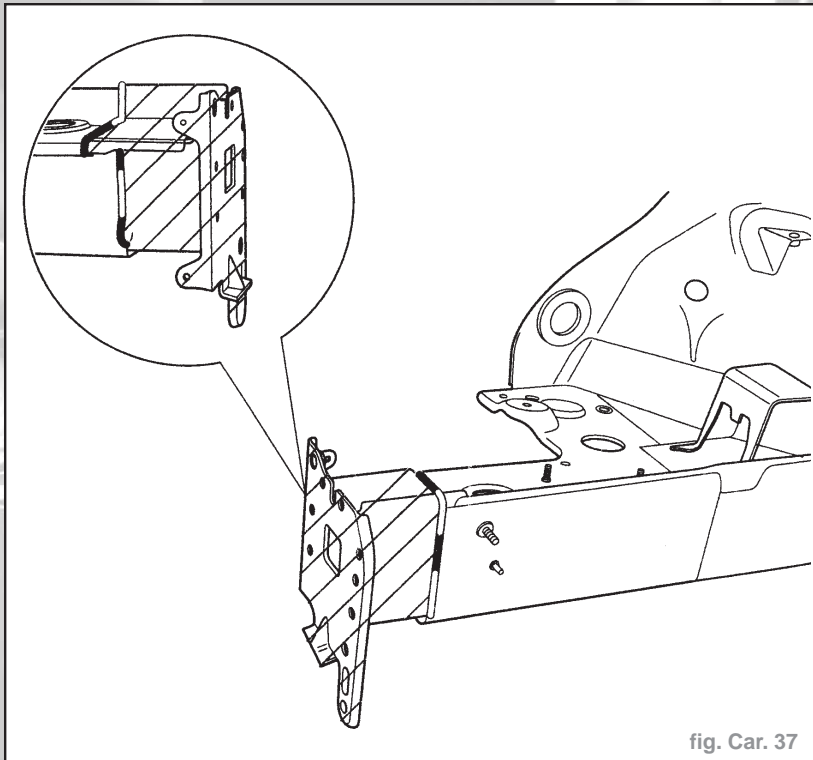


fig. Car. 37

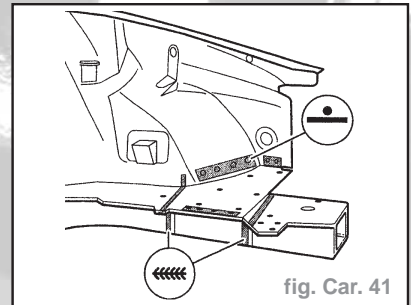


fig. Car. 41

- Souder le reste de l'accostage à la pointeuse électrique
- Souder la partie avant de longeron

**Nota :** Si la réparation est effectuée avec le longeron et la tôle de recouvrement comme pièces individuelles, les points de soudage doivent être placés parallèlement les uns et les autres. Les espacements indiqués doivent impérativement être respectés (fig. Car. 42).

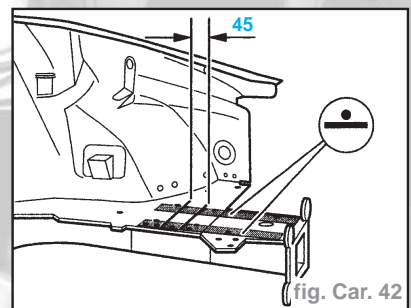


fig. Car. 42

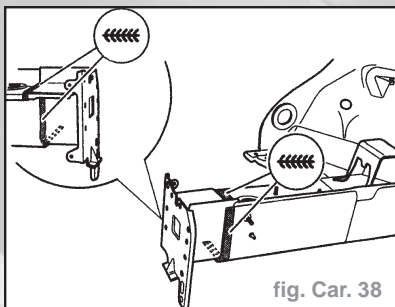


fig. Car. 38

- Longeron
- Préparation de la pièce neuve
- Reporter la ligne de coupe sur la pièce neuve et découper la zone restante.
- Soudage
- Présenter la section de longeron sur l'équerre de redressage
- En fonction de l'étendue du dommage, effectuer la soudure en bord à bord de la zone d'accostage en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 41)

### Remplacement longeron avant :

- Zone de découpe
- Découper le longeron (fig. Car. 43)

- Souder l'œillet de remorquage en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 39)
- Cote **a = 70 mm**

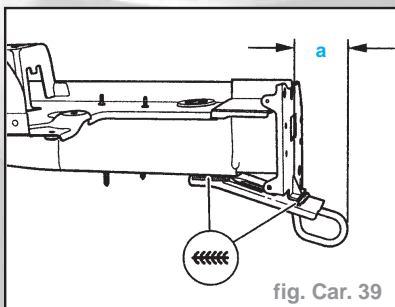


fig. Car. 39

### Remplacement longeron avant : (pièce partielle)

- Zone de découpe
- Tracer la ligne de coupe en fonction de la zone endommagée (fig. Car. 40)

**Nota :** Effectuer la découpe en ligne droite.

- Pièce de rechange

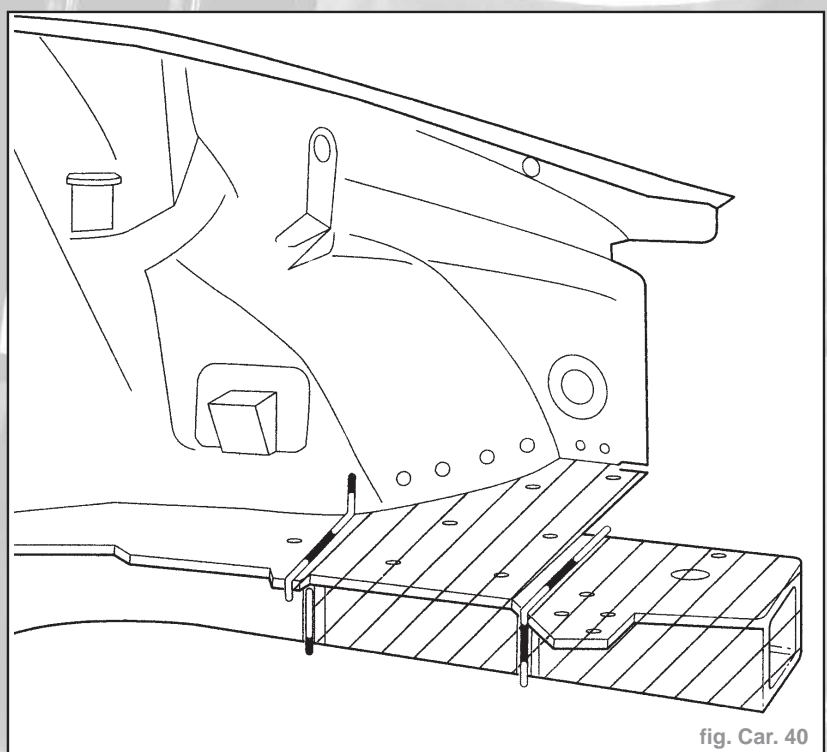


fig. Car. 40



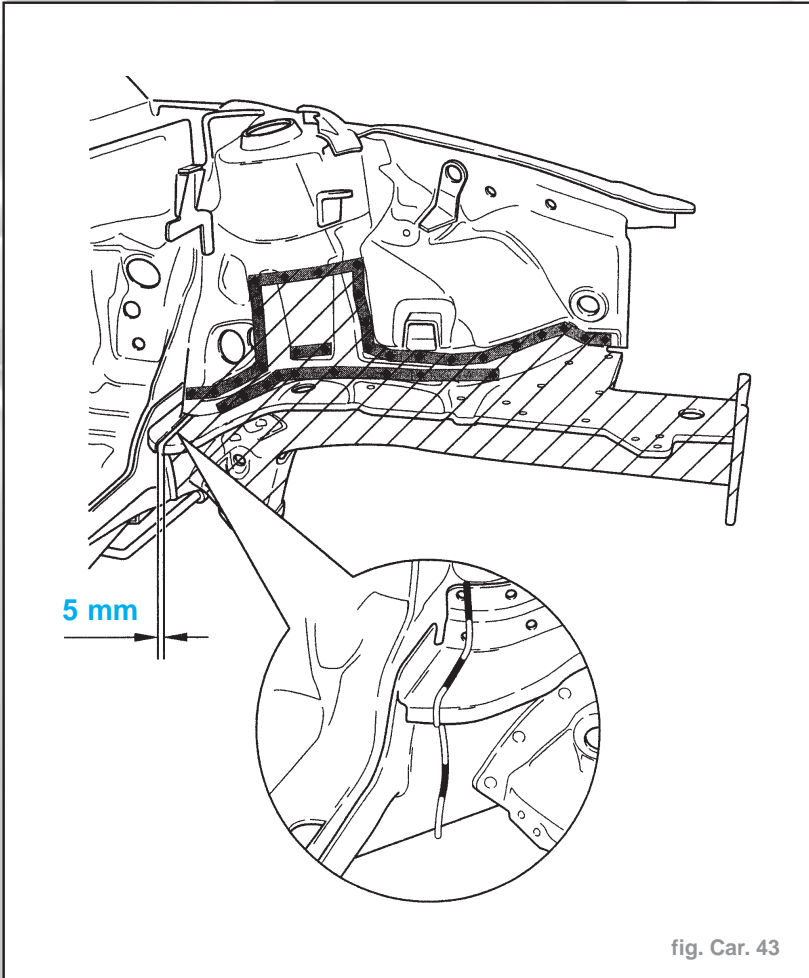


fig. Car. 43

- Dégrafer l'accostage d'origine
- Enlever les morceaux de tôle restants
- Pièce de rechange
- Longeron
- Préparation de la pièce neuve
- Reporter la ligne de coupe sur la pièce neuve et procéder au découpage
- Percer des trous de  $\varnothing 7 \text{ mm}$  pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection
- Soudage
- Ajuster la pièce neuve et la fixer sur la tête de redressage
- Souder la zone d'accostage en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 44)

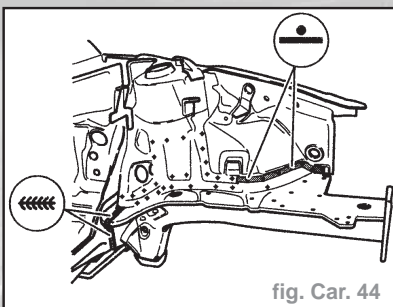


fig. Car. 44

- Souder le reste de l'accostage à la pointeuse électrique
- Souder le renfort par bouchonnage sous

- gaz de protection (fig. Car. 45)
- Souder la partie avant de longeron

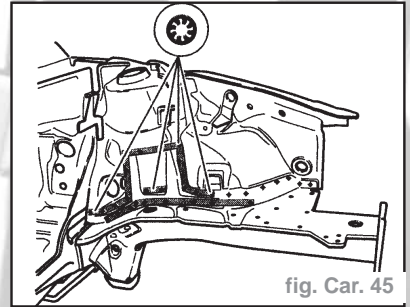


fig. Car. 45

### Remplacement passage de roue avant (pièce partielle)

- Le renfort supérieur de passage de roue est déjà découpé.
- La tôle de raccord d'aile est déjà découpée.
- L'élément intermédiaire est déjà découpé.
- Zones de découpe
- Découper le passage de roue en avant du logement de jambe de force (fig. Car. 46)
- Dégrafer l'accostage d'origine
- Enlever les morceaux de tôle restants
- Pièce de rechange
- Passage de roue
- Préparation de la pièce neuve
- Reporter la ligne de coupe sur la pièce neuve en prévoyant **10 mm** supplémentaires pour un ajustage par recouvrement et découper la zone restante
- Réaliser un soyage du côté de la carrosserie
- Soudage
- Fixer la pièce neuve et contrôler les jeux par rapport aux pièces rapportées
- Souder le passage de roue à la pointeuse électrique (fig. Car. 47)

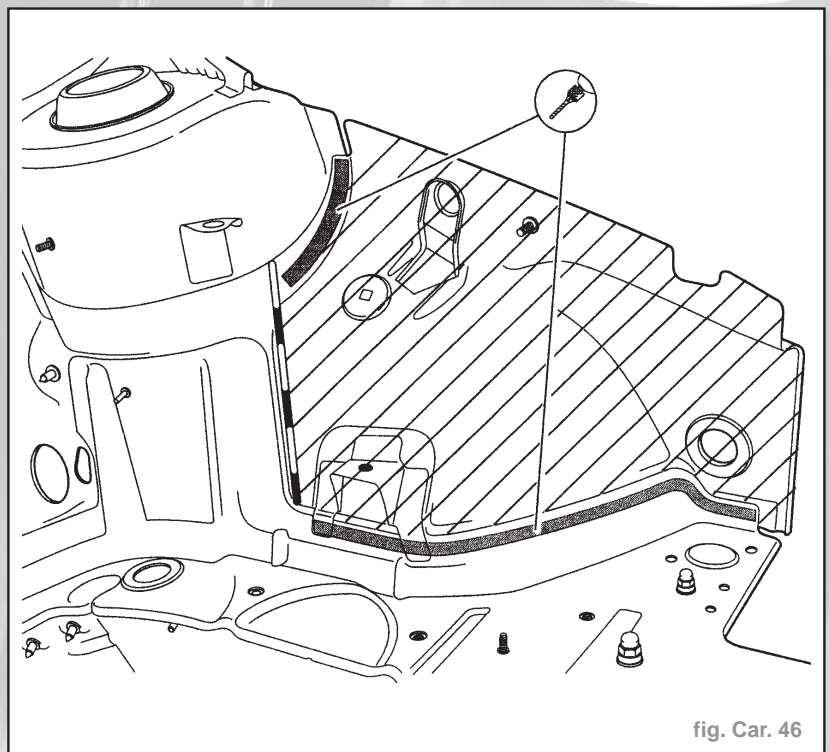


fig. Car. 46

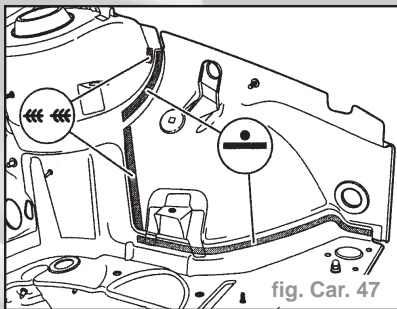


fig. Car. 47

- Réaliser des deux côtés sur la zone d'accostage inférieure une soudure en recouvrement, en cordon discontinu sous gaz de protection
- Souder l'élément intermédiaire

### Remplacement passage de roue avant

- Le renfort supérieur de passage de roue est déjà découpé.
- La tôle de raccord d'aile est déjà découpée.
- L'élément intermédiaire est déjà découpé.
- Zones de découpe
  - Dégrafer l'accostage d'origine (fig. Car. 48)
  - Enlever les morceaux de tôle restants
- Pièce de rechange
  - Passage de roue avant
- Préparation de la pièce neuve
  - Percer des trous de  $\varnothing 7 \text{ mm}$  pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection
- Soudage
  - Présenter le passage de roue sur l'équerre de redressage
  - Souder le passage de roue sur le longeron inférieur à la pointeuse électrique (fig. Car. 49)
  - Souder le reste de l'accostage par bouchonnage sous gaz de protection
  - Souder l'élément intermédiaire

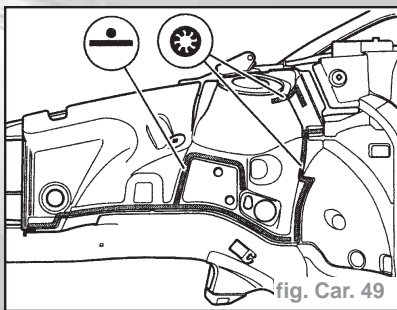


fig. Car. 49

### Remplacement montant A (pied AV)

- Zone remplie de mousse (1) (fig. Car. 50).

**Attention :**

- Étant donné que des gaz nocifs pour l'homme et l'environnement se dégagent lors de travaux de soudage, de découpe avec des appareils/outils provoquant des étincelles ou d'étamage dans les zones garnies de mousse, il faut dans tous les cas renoncer à ces procédés.

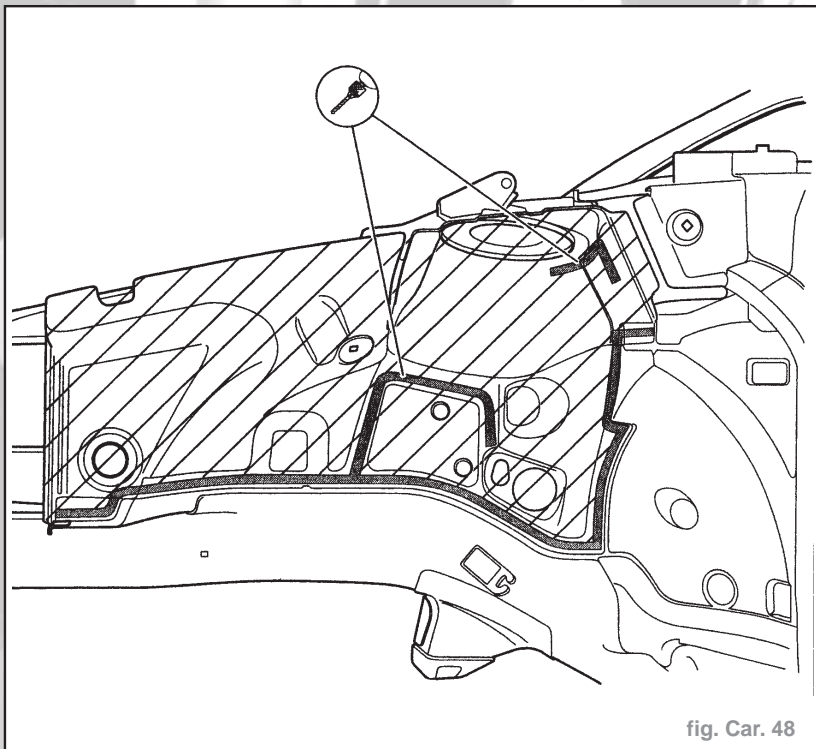


fig. Car. 48

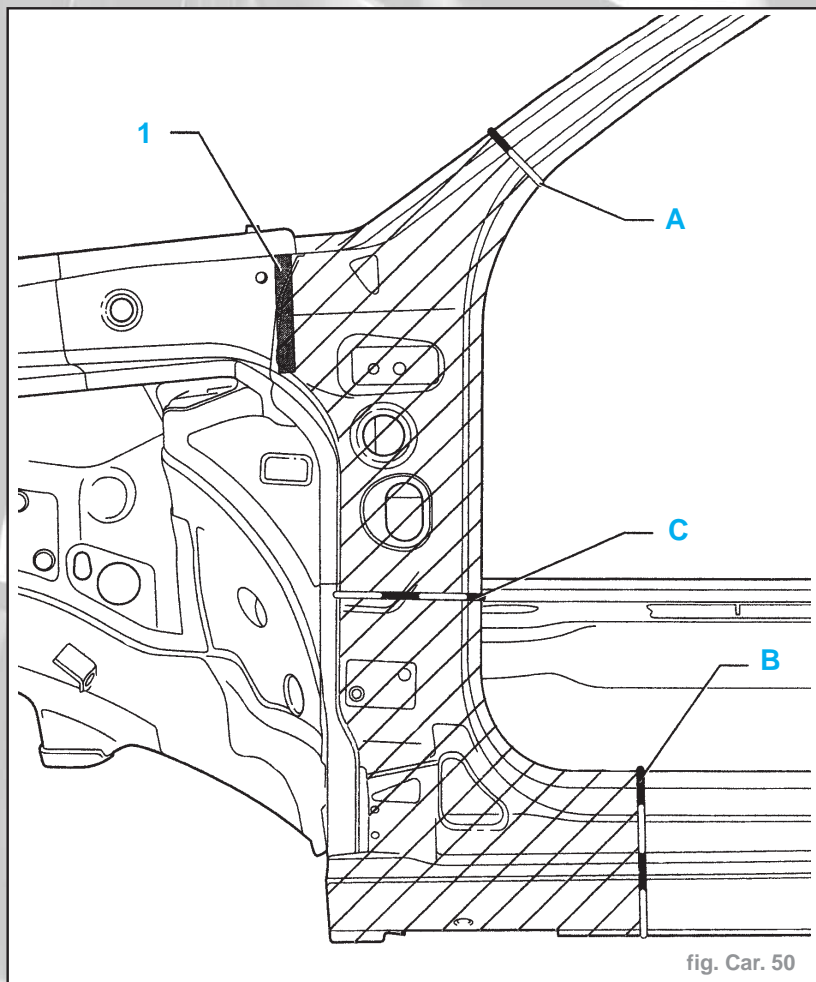
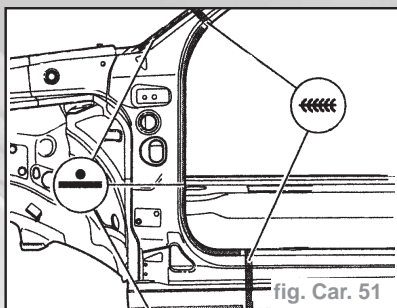
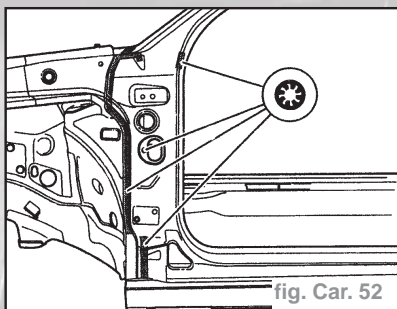


fig. Car. 50

- Utiliser du mastic à 2 composants pour égaliser les aspérités.
- Les restes de mousse doivent être autant que possible éliminés par grattage avant les travaux de meulage.
- Zones de découpe
  - Tracer la ligne de coupe (a) en fonction de la zone endommagée (fig. Car. 50)
  - Procéder à la découpe (b) suivant la ligne représentée sur la figure. Ne pas endommager le renfort intérieur
  - Dégraffer l'accostage d'origine
- Remplacement partiel
  - En raison de renforts intérieurs, la ligne de coupe (c) n'est autorisée qu'à cet endroit.
  - Vous pouvez palper les renforts à travers l'ouverture ovale
  - Souder la zone d'accostage en bord à bord en cordon continu sous gaz de protection
  - Enlever les morceaux de tôle restants
- Pièce de rechange
  - Section de montant A avec bas de caisse
- Préparation de la pièce neuve
  - Reporter les lignes de coupe sur la pièce neuve et procéder au découpage
  - Percer des trous de  $\varnothing 7 \text{ mm}$  pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection
- Soudage
  - Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer
  - Souder le montant A à la pointeuse électrique (fig. Car. 51)



- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection
- Souder le montant A par bouchonnage sous gaz de protection (fig. Car. 52)



### Remplacement montant B (pied milieu)(5 portes)

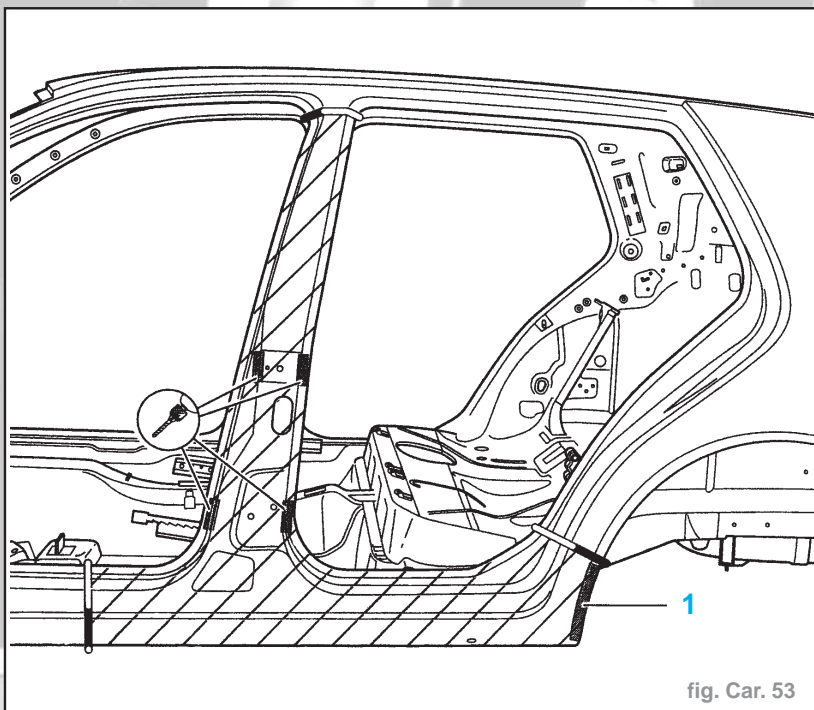


fig. Car. 53

- Zone collée (1) (fig. Car. 53).
- Zone de découpe
  - Tracer les lignes de coupe en fonction de la zone endommagée et effectuer la découpe
  - Tronçonner l'arête extérieure sur le passage de roue
  - Dégraffer l'accostage d'origine

**Nota :**

- Respecter la découpe de la pièce de rechange.
- Ne pas endommager les renforts dans la zone d'accostage.
  - Enlever les morceaux de tôle restants
  - Éliminer entièrement les restes de colle et poncer à nu la surface de collage
- Pièce de rechange
  - Section de cadre de panneau latéral
  - Colle : **DA 001 730 A1**
- Préparation de la pièce neuve
  - Reporter les lignes de coupe sur la pièce neuve et découper la zone restante
  - Percer des trous de  $\varnothing 7 \text{ mm}$  pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection
  - Débarrasser la zone de sertissage de la poussière et de la graisse
  - Appliquer de la colle dans la zone de sertissage. Réaliser 2 cordons de 3,5 mm de diamètre

**Attention :** La pièce neuve doit être soudée dans les **30 minutes**, sinon la colle perd de son adhérence.

- Soudage
  - Doubler les zones d'accostage avec des restes de tôle prélevés sur la pièce neuve
  - Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer
  - Contrôler les jeux avec les pièces rapportées
  - Souder le montant A intérieur à la

- pointeuse électrique (fig. Car. 54)
- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 55)
- Souder le reste de l'accostage par bouchonnage sous gaz de protection
- Sertir le flasque de passage de roue
- Essuyer la colle qui s'est échappée et étancher

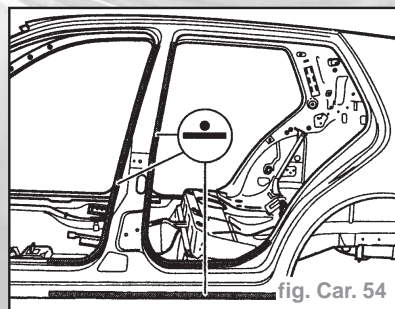


fig. Car. 54

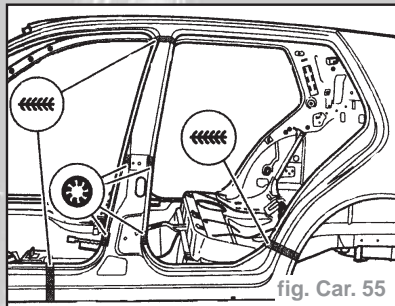


fig. Car. 55

### Remplacement bas de caisse extérieur

- Zone de découpe
  - Tracer les lignes de coupe du bas de caisse en fonction de la zone endommagée (fig. Car. 56)

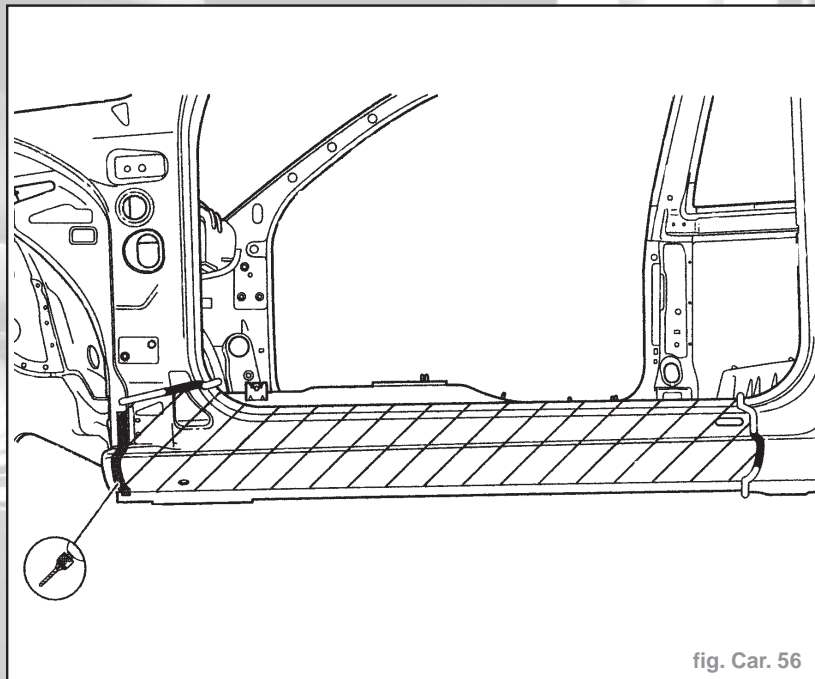


fig. Car. 56

- Percer l'accostage d'origine avec le montant A

**Nota :** Respecter la découpe de la pièce de rechange.

- Enlever les morceaux de tôle restants
- Pièce de rechange
- Section de bas de caisse
- Préparation de la pièce neuve
- Reporter les lignes de coupe sur la pièce neuve et procéder au découpage
- Percer des trous de  $\varnothing 7 \text{ mm}$  pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection
- Soudage
- Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer
- Souder le bas de caisse à la pointeuse électrique (fig. Car. 57)

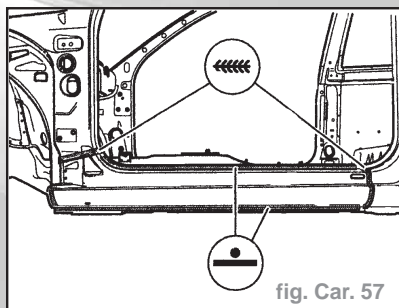


fig. Car. 57

- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection
- Souder le bas de caisse par bouchonnage sous gaz de protection (fig. Car. 58)

### Remplacement pavillon

- Zone collée (1) (fig. Car. 59).
- Zone de découpe
- Découper grossièrement le pavillon

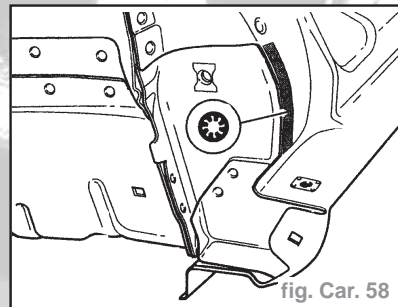


fig. Car. 58

nécessaire pour utiliser le poste de soudage sous gaz de protection

- VAS 5023 - paquet de flexibles
- VAS 5023/2 - jeu de buses
- Éliminer le mastic d'étanchéité du canal d'étanchéité
- Araser le cordon de soudure laser, puis redresser les morceaux de tôle restants au burin et les enlever en faisant levier

**Nota :** N'araser que le cordon de soudure laser. Ne pas tronçonner le pavillon. Si le cadre de pavillon est endommagé, il doit être remplacé en même temps que le pavillon.

- Enlever les morceaux de tôle restants
- Éliminer entièrement les restes de colle et poncer à nu la surface de collage

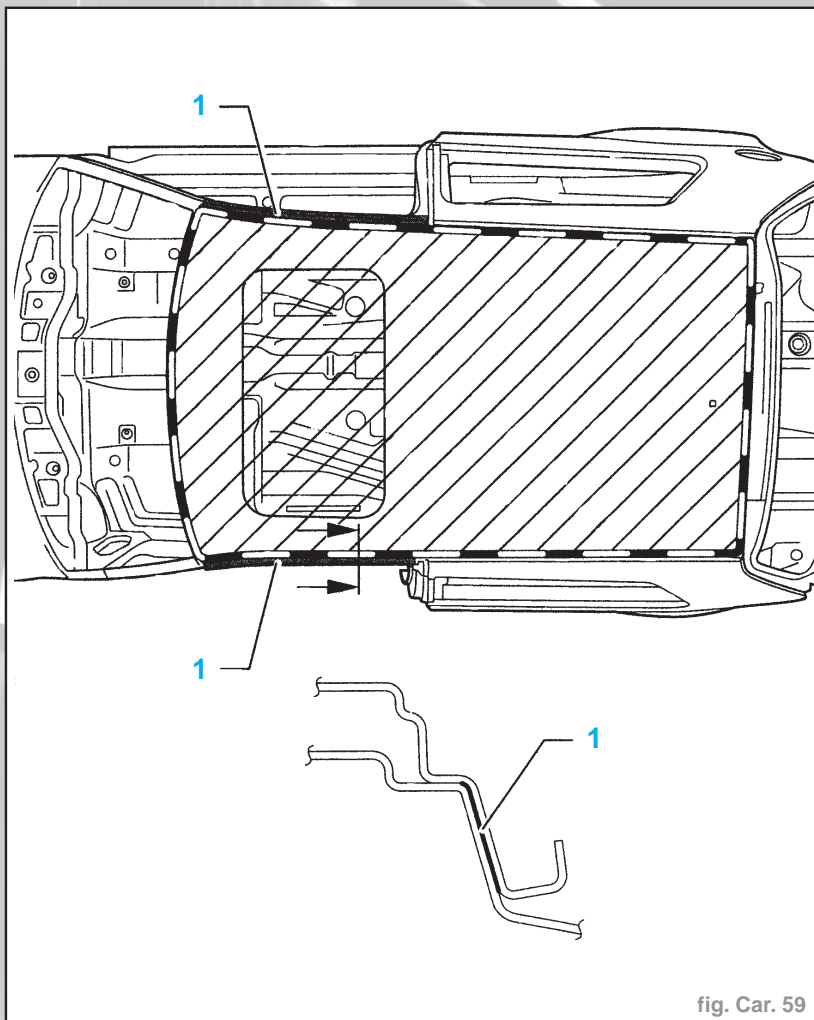


fig. Car. 59

- Araser de l'intérieur les flasques soudés par points à l'aide d'une fraise sphérique
- Pièces de rechange
- Pavillon
- Cordon hermétique collant au butyle  
**AKL 450 005 05**
- Colle : **DA 001 730 A1**
- Préparation de la pièce neuve
- Pour le soudage ultérieur par bouchonnage sous gaz de protection, il faut meuler dans le flasque horizontal de pavillon des encoches (voir agrandissement) à l'aide d'une meuleuse droite ou à disque (fig. Car. 60)
- Espacements : env. **45 à 50 mm**

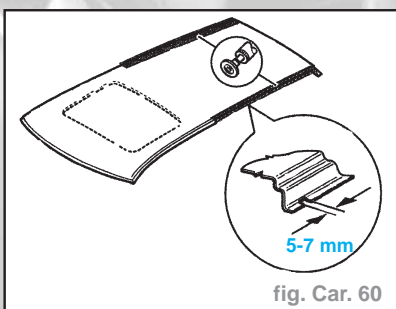


fig. Car. 60

- Soudage
- Avant le soudage du pavillon, appliquer sur le raidisseur de pavillon un cordon hermétique collant au butyle
- Appliquer de la colle avant de procéder au soudage

**Attention :** La pièce neuve doit être soudée dans les **30 minutes**, sinon la colle perd de son adhérence.

**Attention :** Contrôler l'ajustage avec le pare-brise et la glace arrière. Il est impératif de respecter la cote **a = 13,2 ± 0,6 mm** pour la moulure décorative de pavillon (fig. Car. 61).

- Souder le pavillon à la pointeuse électrique (fig. Car. 61)

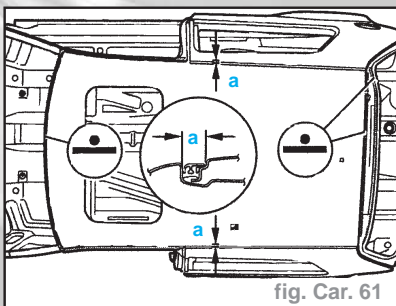


fig. Car. 61

- Souder le pavillon par bouchonnage sous gaz de protection (fig. Car. 62)

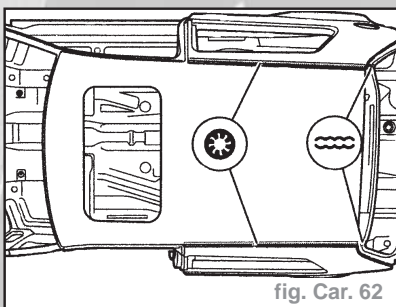


fig. Car. 62

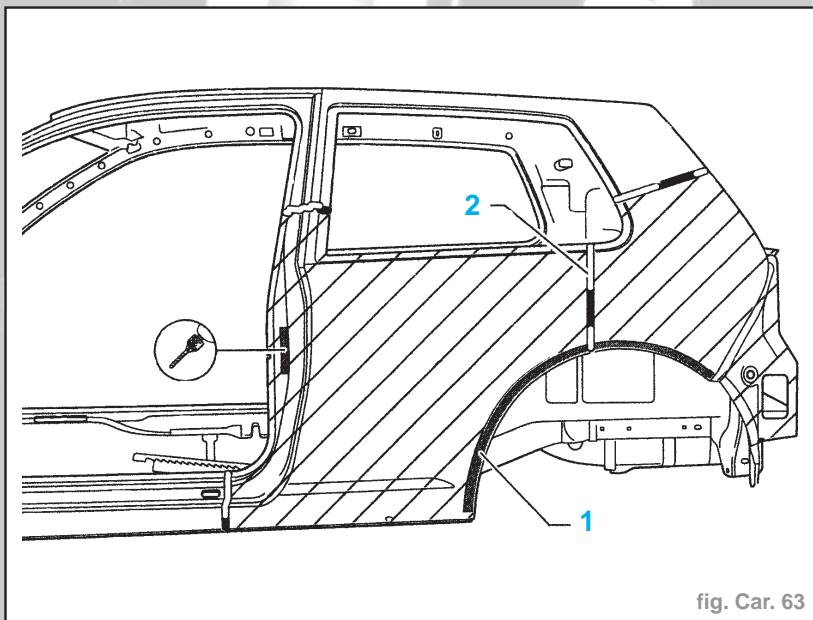


fig. Car. 63

- Braser le reste de l'accostage
  - Araser les points de soudure réalisés sous gaz de protection
  - Étancher le canal de pavillon en appliquant une mince couche de produit
- Nota :** L'étanchement doit être régulier et peu épais. Les aspérités apparaissent à travers la moulure décorative de pavillon (ondulations).

### Remplacement panneau latéral (Aile AR) (pièce partielle) (3 portes)

- 1 - Zone collée (fig. Car. 63).
- 2 - Ligne de coupe pour remplacement partiel (fig. Car. 63)

- Zone de découpe
- Tracer la ligne de coupe sur les montants B et C en fonction de la zone endommagée
- Tronçonner l'arête extérieure sur le passage de roue
- Découper grossièrement le panneau latéral
- Dégrafer l'accostage d'origine
- Remplacement partiel
- Un remplacement partiel est possible avec la ligne de coupe indiquée (2)
- Effectuer la découpe au-dessus du passage de roue avec la scie de carrossier **VAG 1523**
- Enlever les morceaux de tôle restants
- Éliminer entièrement les restes de colle et poncer à nu la surface de collage
- Pièces de rechange
- Section de cadre de panneau latéral
- Colle : **DA 001 730 A1**
- Préparation de la pièce neuve
- Reporter les lignes de coupe sur la pièce neuve et découper la zone restante
- Percer la pièce neuve dans la zone d'accostage extérieure
- Percer des trous de **Ø 7 mm** pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection
- Débarrasser la zone de sertissage de la poussière et de la graisse
- Appliquer de la colle dans la zone de

sertissage. Réaliser **2** cordons de **3,5 mm** de diamètre

**Attention :** La pièce neuve doit être soudée dans les **30 minutes**, sinon la colle perd de son adhérence.

- Soudage
- Doubler les zones d'accostage avec des restes de tôle prélevés sur la pièce neuve
- Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre ajuster la pièce neuve et l'agrafer
- Contrôler les jeux avec les pièces rapportées
- Souder le panneau latéral à la pointeuse électrique (fig. Car. 64)
- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 65)
- Souder le reste de l'accostage par bouchonnage sous gaz de protection

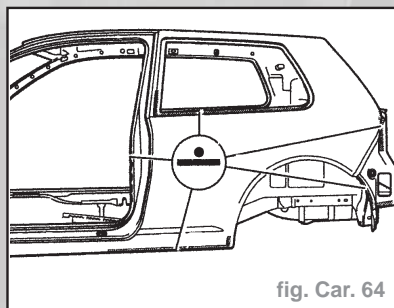


fig. Car. 64

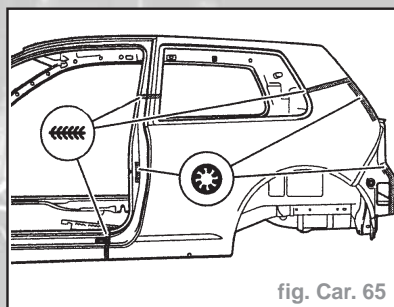


fig. Car. 65

## Remplacement panneau latéral (aile AR) (pièce partielle) (5 portes)

- 1 - Zone remplie de mousse (fig. Car. 66)  
2 - Zone collée (fig. Car. 66)

### Attention :

- Étant donné que des gaz nocifs pour l'homme et l'environnement se dégagent lors de travaux de soudage, de découpe avec des appareils/outils provoquant des étincelles ou d'étamage dans les zones garnies de mousse, il faut dans tous les cas renoncer à ces procédés.
- Utiliser du mastic à 2 composants pour égaliser les aspérités.

**Nota :** Ne procéder aux coupes qu'avec la scie de carrossier **VAG 1523** ou le marteau pneumatique **VAG 1577**.

- Les restes de mousse doivent être autant que possible éliminés par grattage avant les travaux de meulage.
- Zones de découpe (fig. Car. 67)
  - Tracer la ligne de coupe sur le montant C en fonction de la zone endommagée
  - Tracer la ligne de coupe intérieure au-dessus du bas de caisse

**Nota :** Respecter la découpe de la pièce de rechange.

- Découper grossièrement le panneau latéral
- Tronçonner l'arête extérieure sur le passage de roue
- Dégraffer l'accostage d'origine
- Enlever les morceaux de tôle restants
- Éliminer entièrement les restes de colle et poncer à nu la surface de collage
- Pièces de rechange
  - Section de panneau latéral
  - Colle : **DA 001 730 A1**
  - Insonorisant

- Préparation de la pièce neuve
  - Reporter les lignes de coupe sur la pièce neuve et découper la zone restante
  - Percer la pièce neuve dans la zone d'accostage extérieure
  - Débarrasser la zone de sertissage de la poussière et de la graisse
  - Appliquer de la colle dans la zone de sertissage. Réaliser **2** cordons de **3,5 mm** de diamètre

**Attention :** La pièce neuve doit être soudée dans les **30 minutes**, sinon la colle perd de son adhérence.

- Soudage
  - Doubler les zones d'accostage avec des restes de tôle prélevés sur la pièce neuve
  - Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer
  - Contrôler les jeux avec les pièces rapportées
  - Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 68)
  - Souder le reste de l'accostage par bouchonnage sous gaz de protection
  - Souder le panneau latéral à la pointeuse électrique (fig. Car. 69)

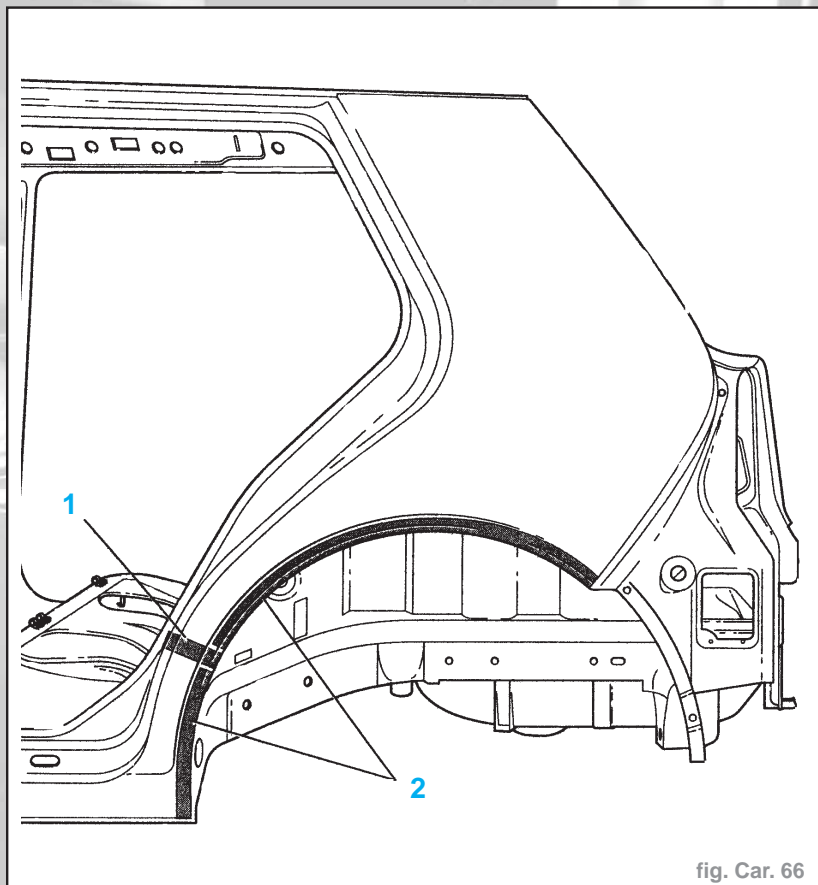


fig. Car. 66

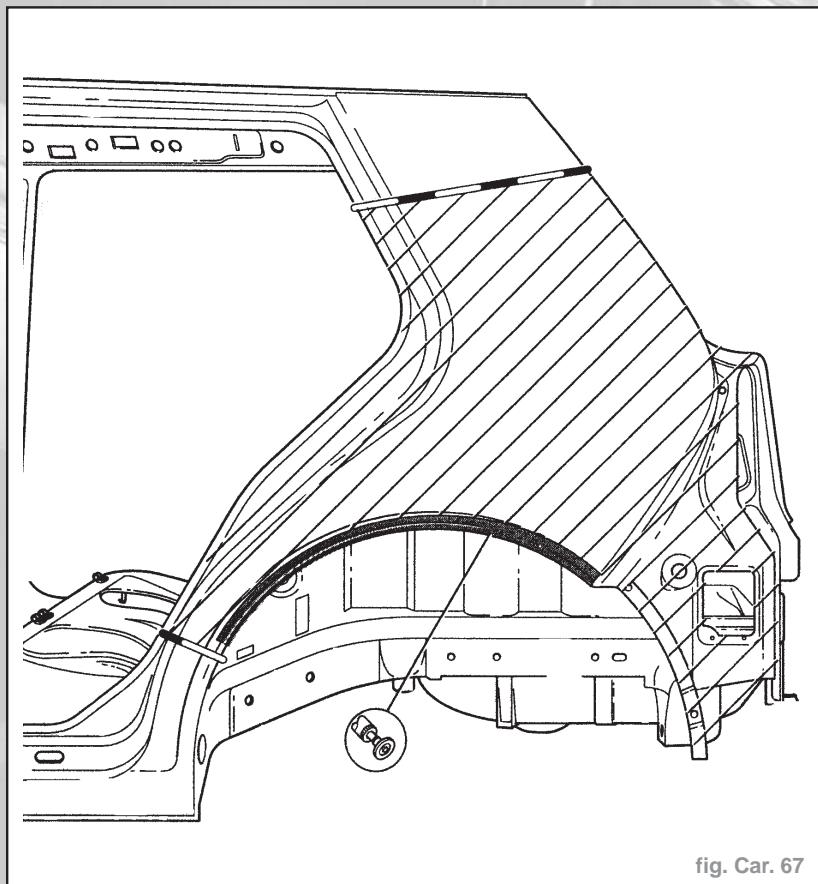


fig. Car. 67

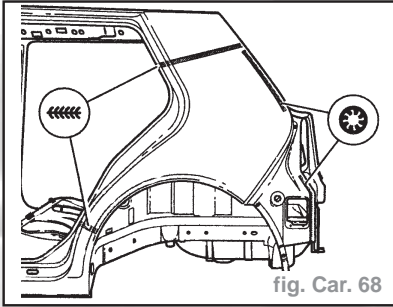


fig. Car. 68

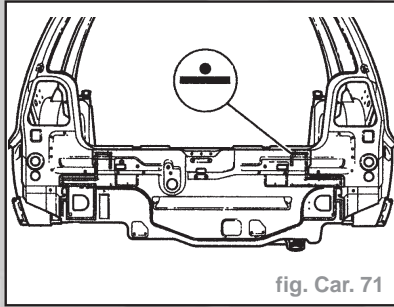


fig. Car. 71

- Souder la traverse arrière

### Remplacement cuvelage de roue de secours (plancher AR)

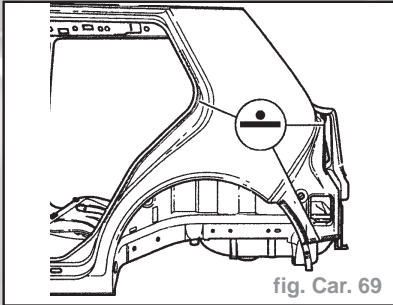


fig. Car. 69

- Sertir le flasque de passage de roue
- Essuyer la colle qui s'est échappée et étancher

### Remplacement jupe arrière

- La traverse arrière est déjà découpée.
- Zone de découpe (fig. Car. 70)
  - Découper la jupe arrière
  - Dégrafer l'accostage d'origine
  - Enlever les morceaux de tôle restants
- Pièce de rechange
  - Jupe arrière
- Soudage
  - Ajuster la pièce neuve et la fixer
  - Vérifier que le capot de coffre/le hayon ferme correctement
  - Souder la jupe arrière à la pointeuse électrique (fig. Car. 71)

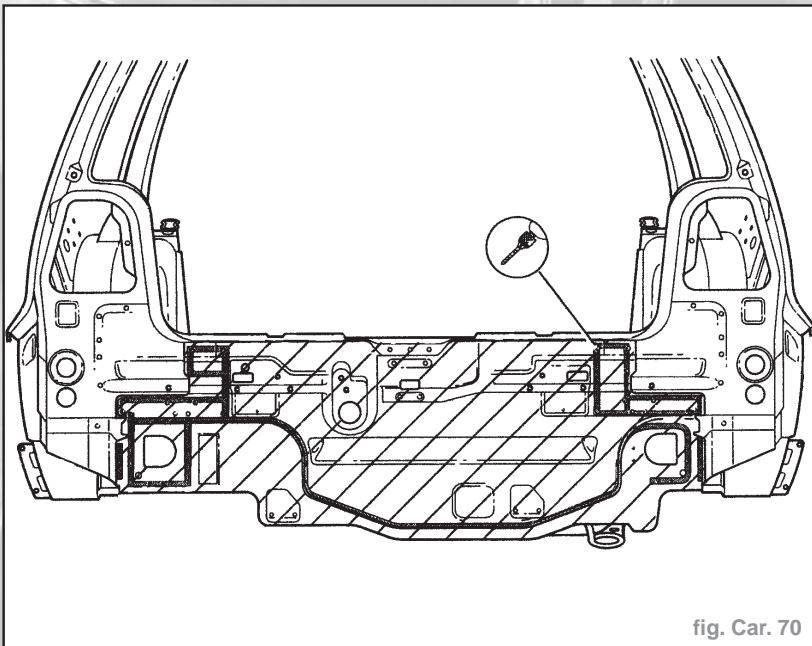


fig. Car. 70

- La jupe et le logement de feu arrière sont déjà découpés.
- Zones de découpe (fig. Car. 72)
  - Percer l'accostage d'origine avec la tôle de plancher avant
  - Découper le cuvelage de roue de secours
  - Enlever les morceaux de tôle restants
- Pièce de rechange
  - Tôle de plancher
- Préparation des pièces neuves
  - Percer la pièce neuve dans la zone d'accostage extérieure
  - Percer des trous de  $\varnothing 7 \text{ mm}$  pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection
- Soudage
  - Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer

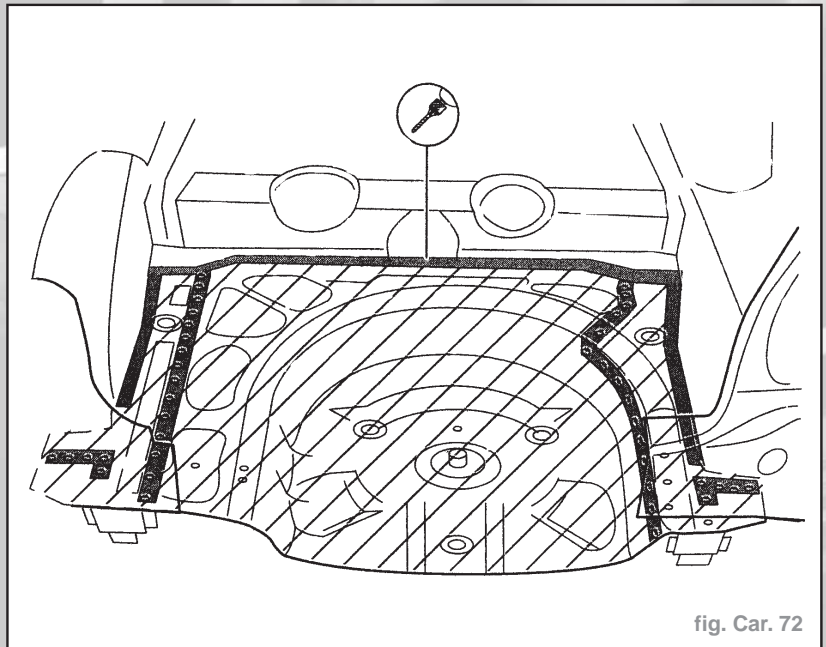


fig. Car. 72

- Contrôler les jeux avec les pièces rapportées
- Souder le cuvelage de roue de secours par bouchonnage sous gaz de protection (fig. Car. 73)

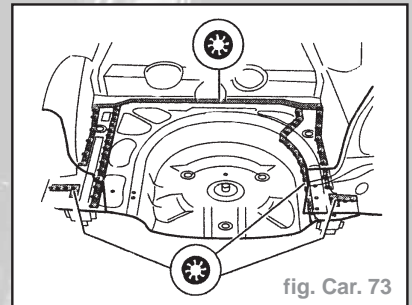


fig. Car. 73

- Effectuer sur la zone de liaison avec le plancher avant une soudure supplémentaire, en cordon discontinu sous gaz de protection
- Souder le logement de feu arrière

## Remplacement longeron arrière (pièce partielle)

- La jupe et le logement de feu arrière sont déjà découpés.
- Zones de découpe (fig. Car. 74)
  - Découper le longeron
  - Dégraffer l'accostage d'origine
  - Enlever les morceaux de tôle restants
- Pièce de rechange
  - Longeron arrière
- Préparation de la pièce neuve
  - Percer des trous de  $\varnothing 7 \text{ mm}$  pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection
- Soudage
  - Présenter la section de longeron sur l'équerre de redressage
  - Souder le renfort par bouchonnage sous gaz de protection (fig. Car. 75)
  - Souder le longeron arrière à la poutre électrique
  - Effectuer la soudure en bord à bord de la zone d'accostage en cordon continu sous gaz de protection

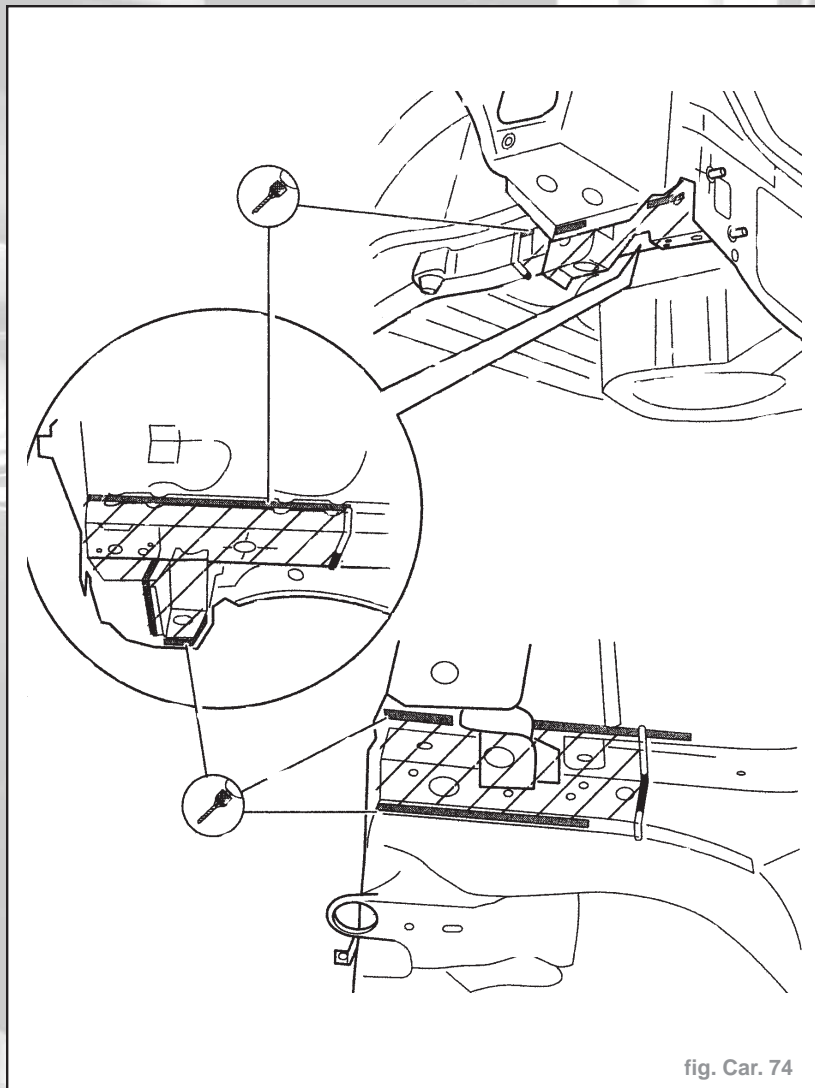


fig. Car. 74

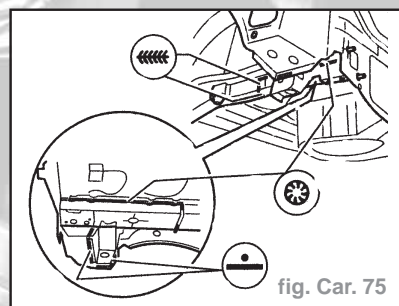


fig. Car. 75



# MESURES DE CARROSSERIE

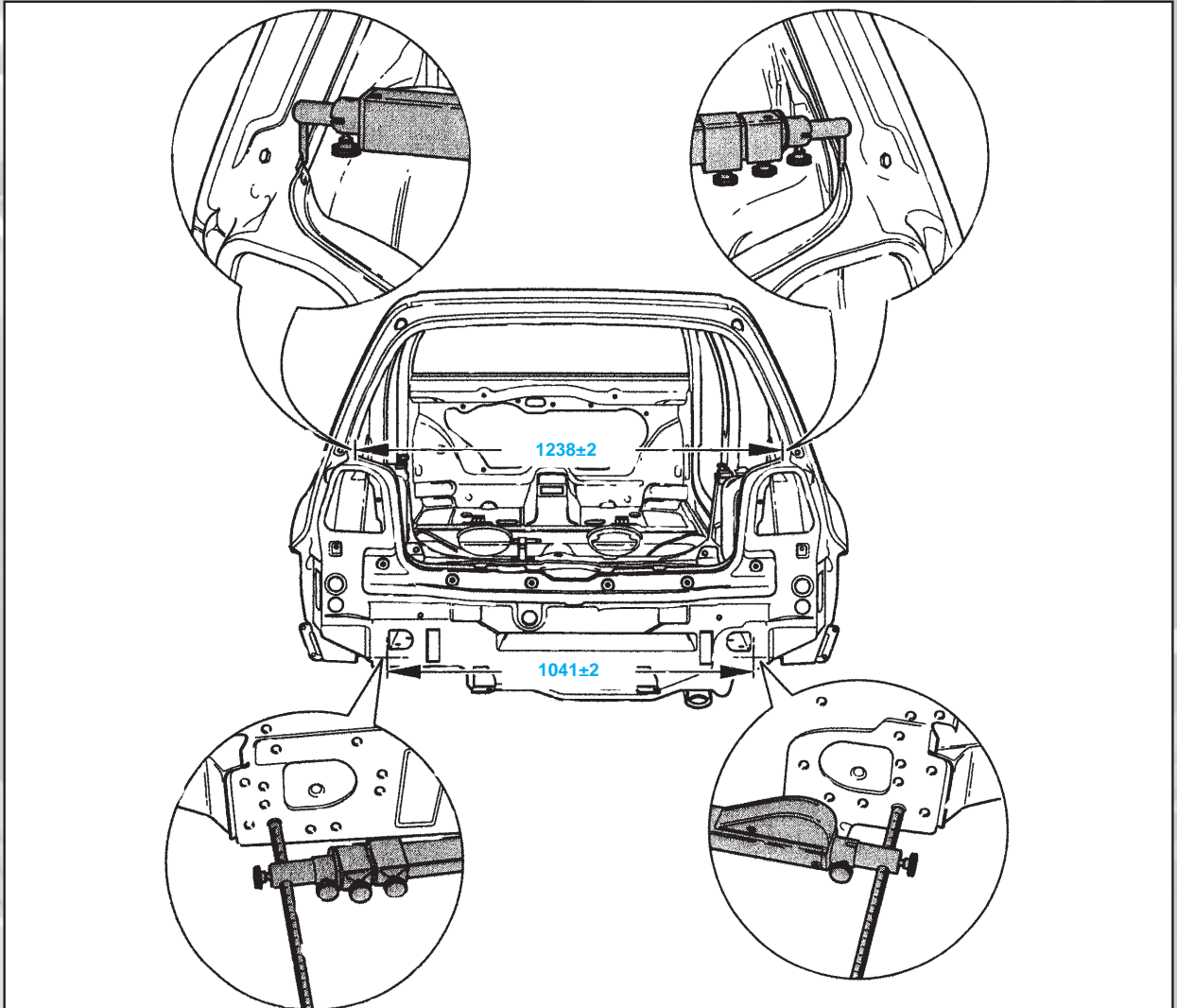
**Attention:** Les cotes indiquées servent seulement au contrôle. C'est le jeu de

têtes qui est déterminant.

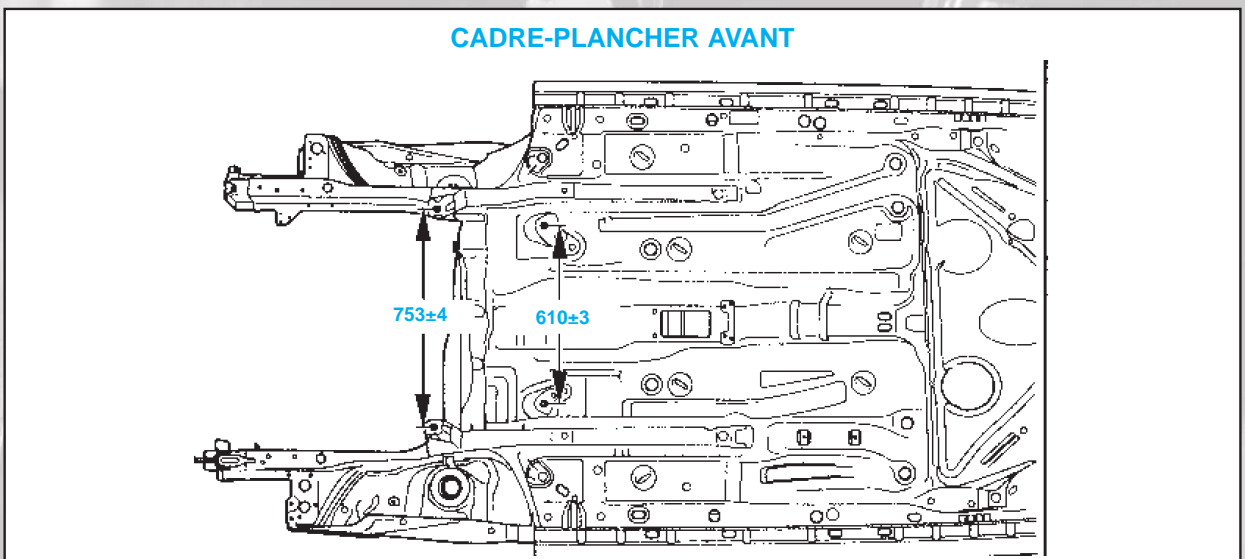
- Largeur de la baie de capot de coffre/de

hayon

- Distance entre les longerons arrière



## CADRE-PLANCHER AVANT



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

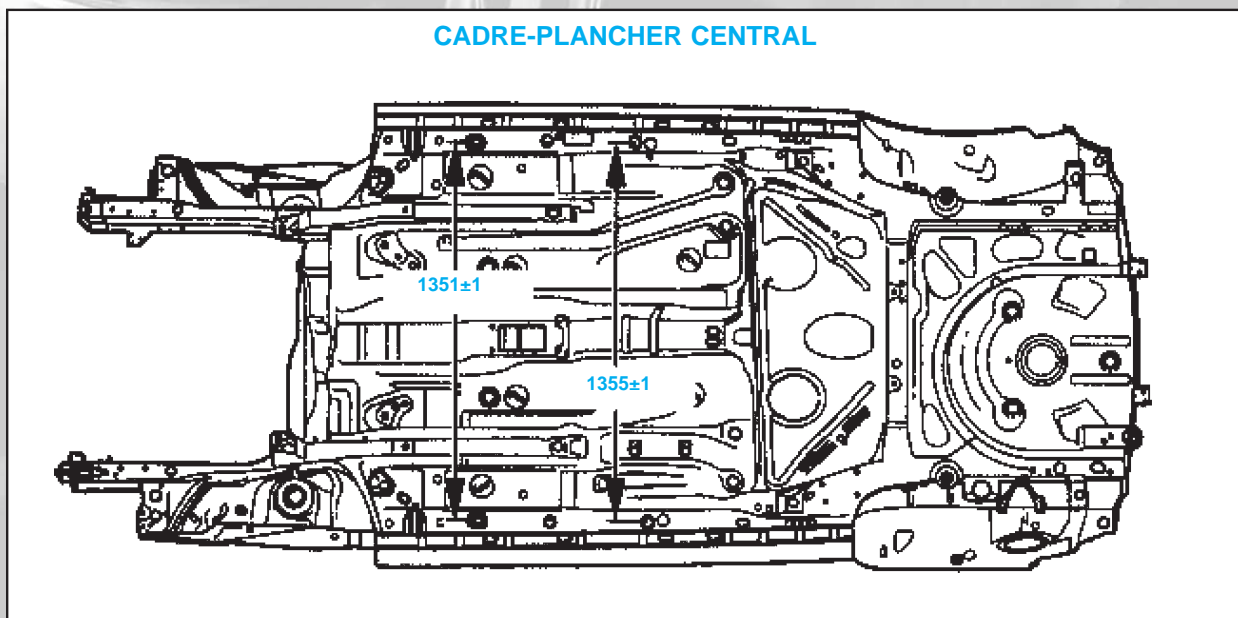
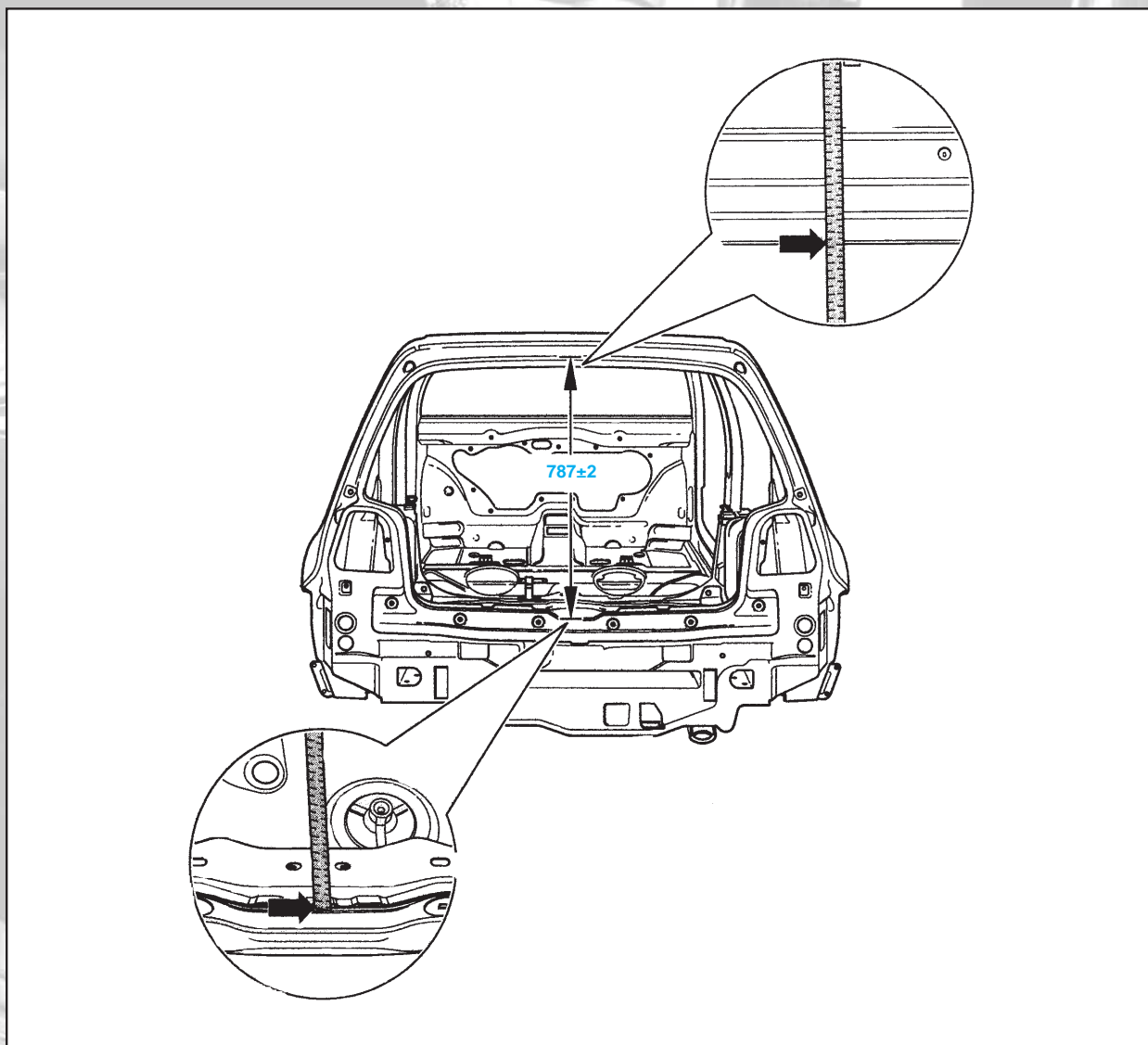
- Distance entre le flasque de jupe et le flasque de pavillon, milieu du véhicule

GÉNÉRALITÉS

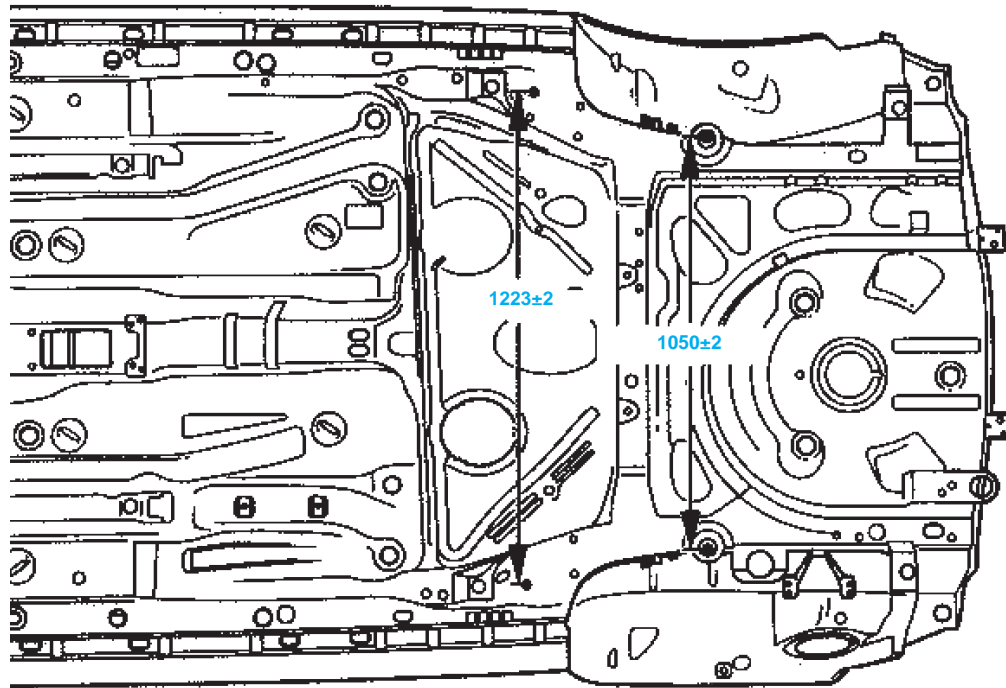
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



## CADRE-PLANCHER ARRIÈRE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

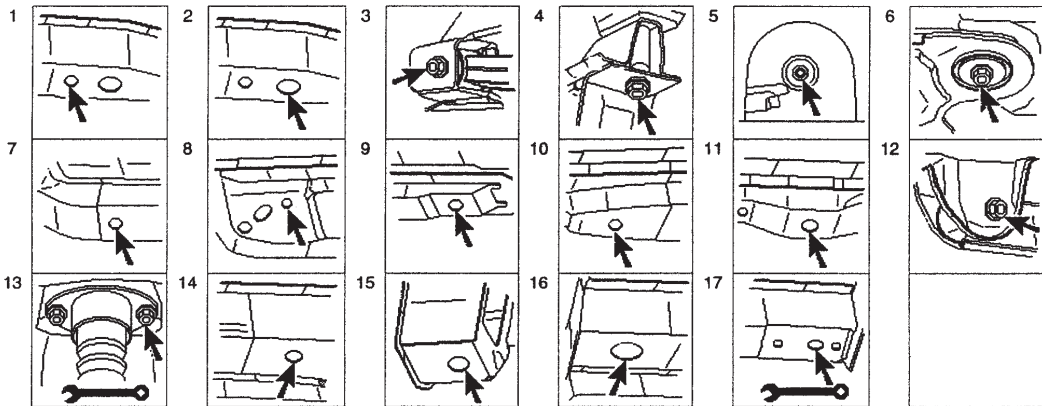
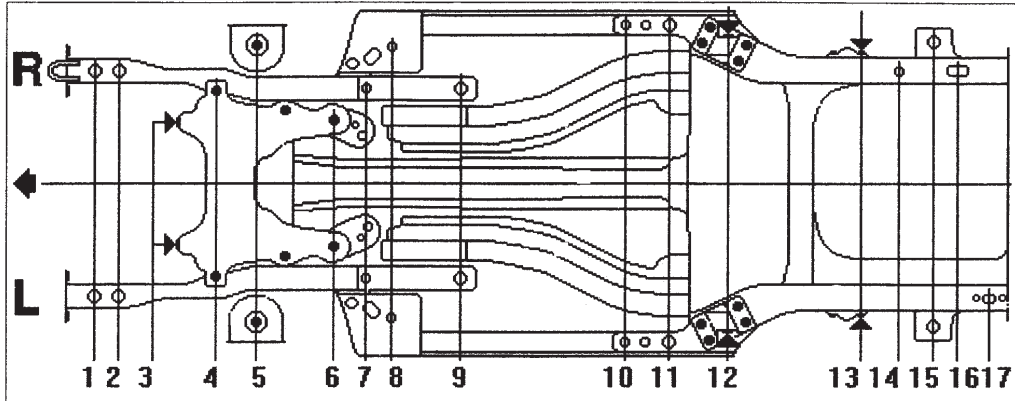
# CAISSE AU MARBRE

**Datalliner®**

VW Golf IV

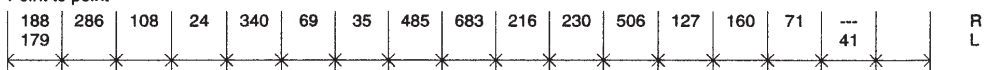
4522

Model Year, see Index



**B** =   
**H** =   
**S-G** =

Point to point



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
	H10	H30	B18	B21	S-G	B21	H15	H14	H30	H20	H20	B18	B16	H20	H20	38x30	17x12	R L
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	3K	1	1	1	---	R L L
	200	200	---	---	600	---	---	---	---	---	---	---	500	100	100	100	100	R L L
	193	194	169	194	230	143	139	182	160	179	176	197	195	248	178	247	---	R L
																	239	L



	2434 2425	2246	1960	1852	1828	1488	1419	1384	899	216	0	230	736	863	1023	1094	---	R L
	1015 1006	827	541	433	409	69	0	35	520	1203	1419	1649	2155	2282	2442	2513	---	R L
	947	952	648	752	1122	612	828	1224	824	1252	1220	1240	1164	962	1150	938	---	T
	478 469	476	324	376	561	306	414	612	412	626	610	620	582	481	575	469	---	R L
																	472	L

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



**CAR-O-LINER®**

**V.A.G**

**No. 21:080<sup>2</sup>**

Copyright © 1998-09

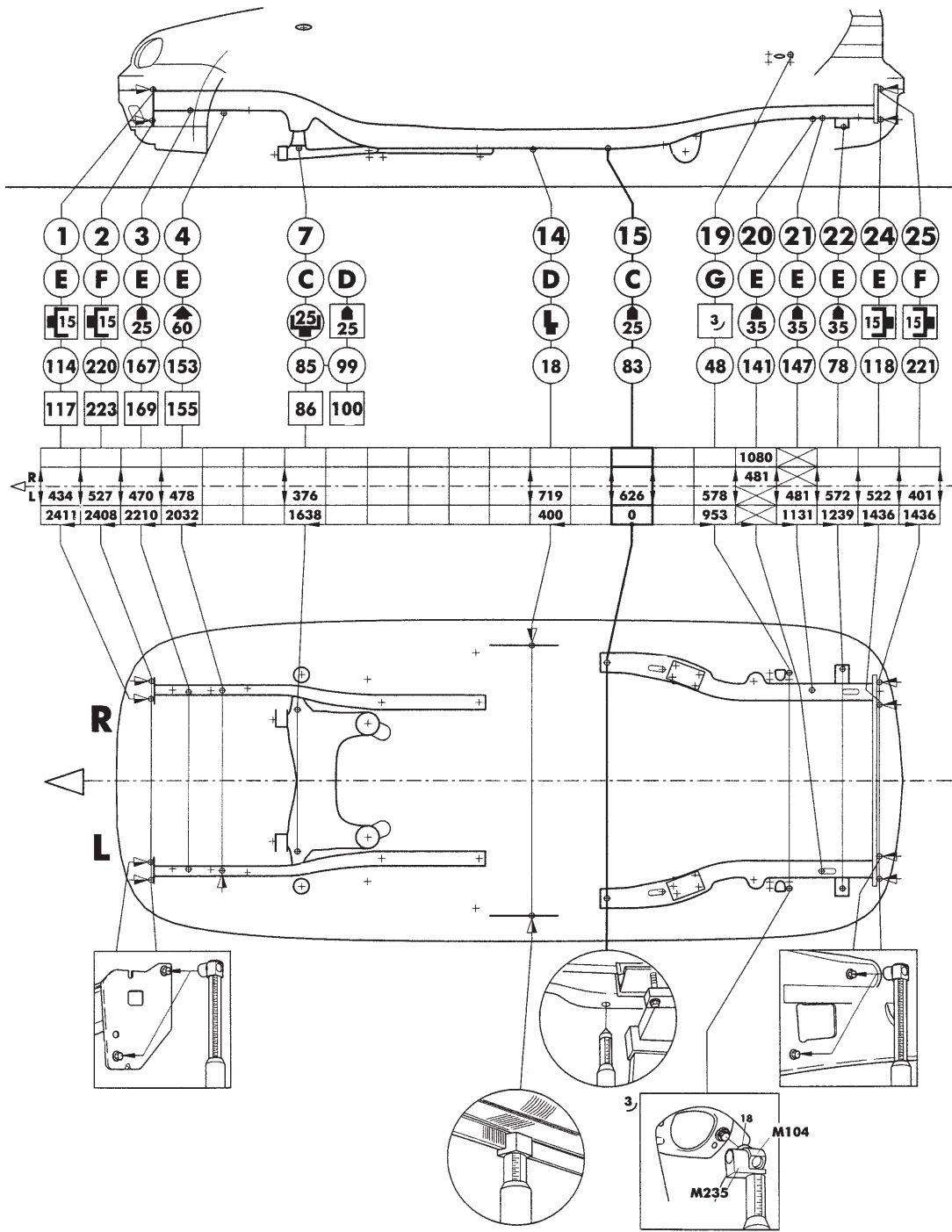
**CAR-O-LINER**  
SWEDEN

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



**BLACKHAWK. P188**

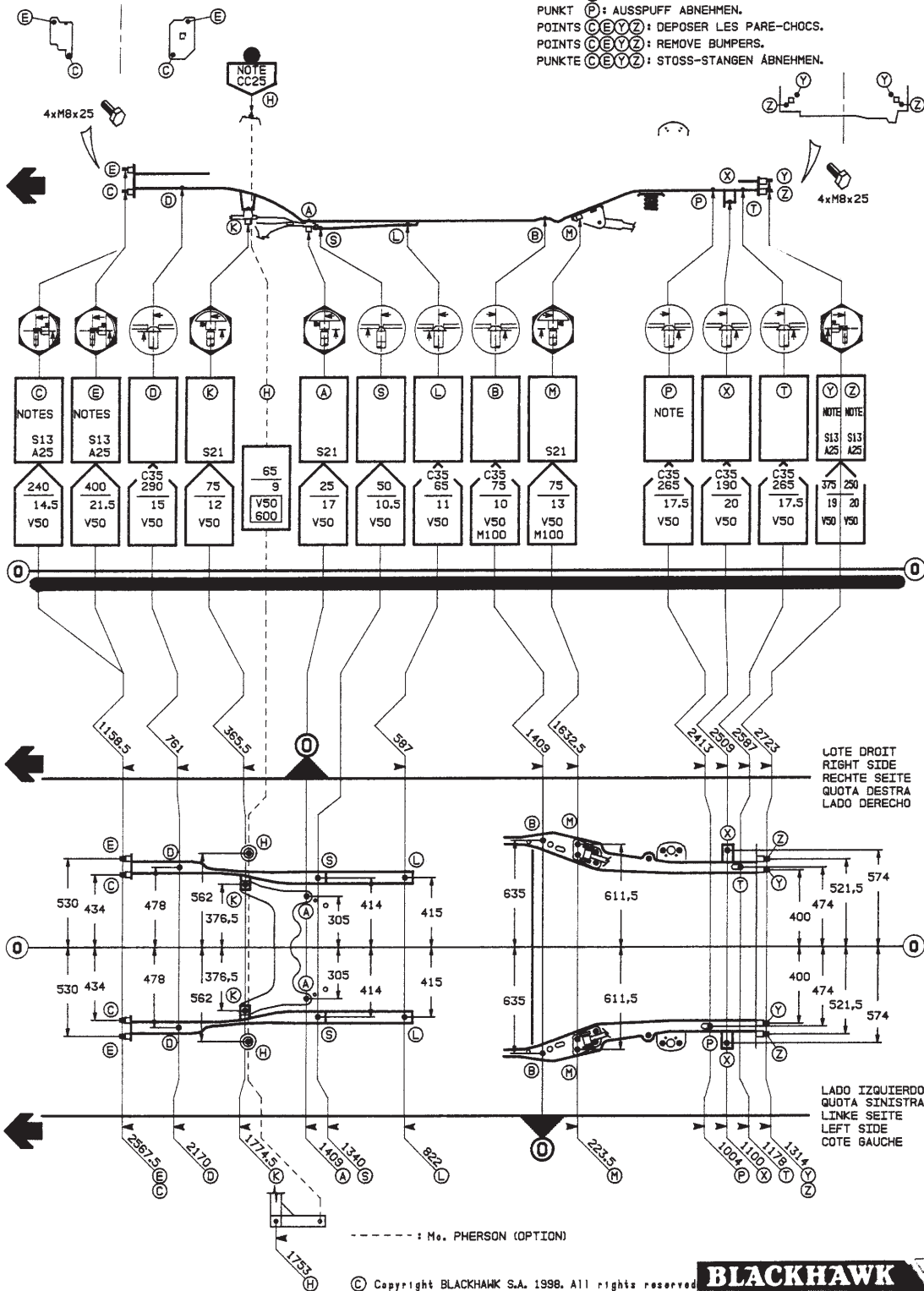
V.A.G./AUDI (08.97->)  
GOLF IV

REF 1072A

**NOTES :**

- POINTS (H) : MESURE DIRECTEMENT SUR LA VIS.
- POINTS (H) : MEASURED DIRECTLY ONTO THE SCREW.
- PUNKTE (H) : DIREKT AUF DIE SCHRAUBE GEMESSEN.
- POINT (E) : DEPOSER L'ÉCHAPPEMENT.
- POINT (P) : REMOVE SILENCER.
- PUNKT (P) : AUSSPUFF ABNEHMEN.
- POINTS (C)(E)(Y)(Z) : DEPOSER LES PARE-CHOCS.
- POINTS (C)(E)(Y)(Z) : REMOVE BUMPERS.
- PUNKTE (C)(E)(Y)(Z) : STOSS-STANGEN ABNEHMEN.

AM4



© Copyright BLACKHAWK S.A. 1998. All rights reserved

**BLACKHAWK**

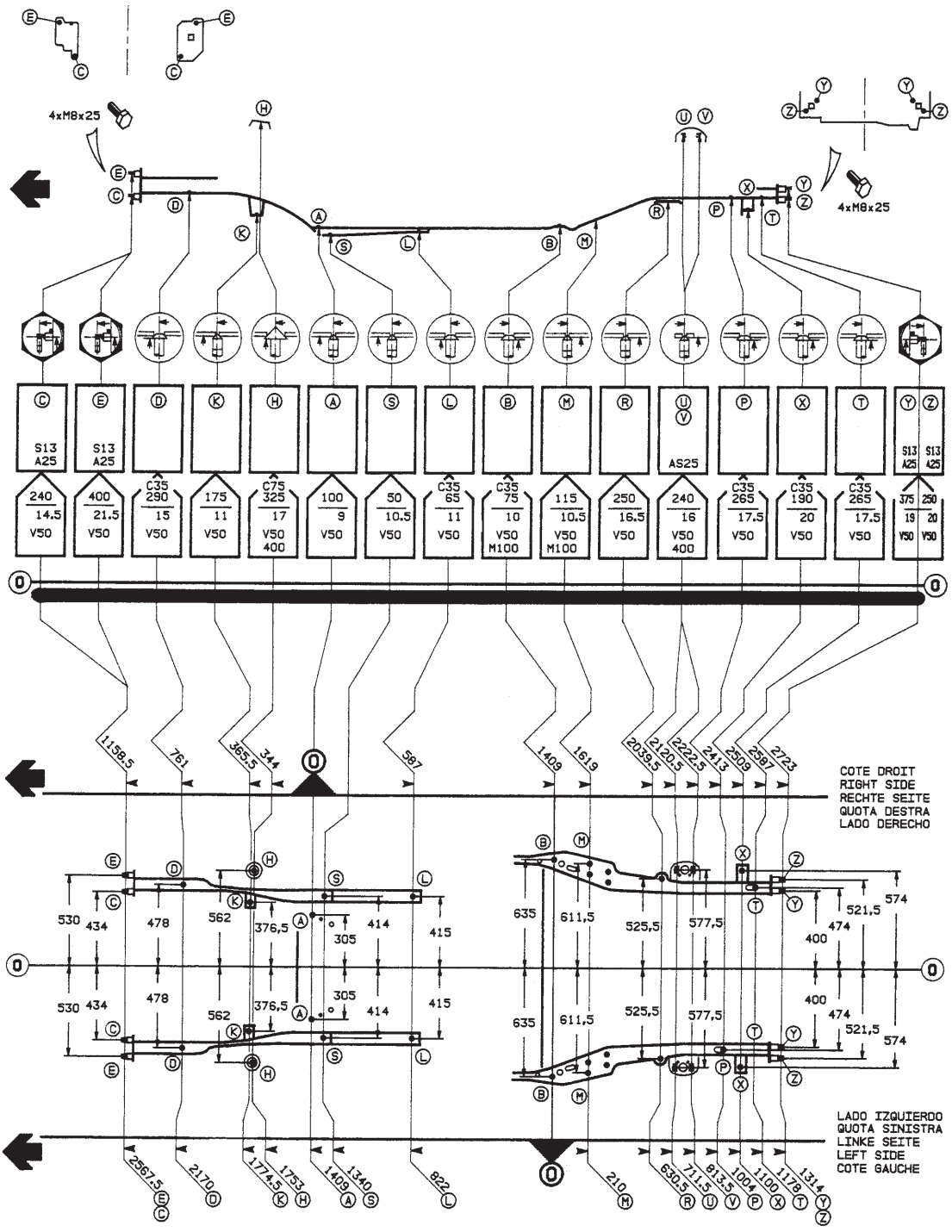
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

**BLACKHAWK. P188** V.A.G./AUDI (08.97->) AM4  
 GOLF IV  
 REF 1072B

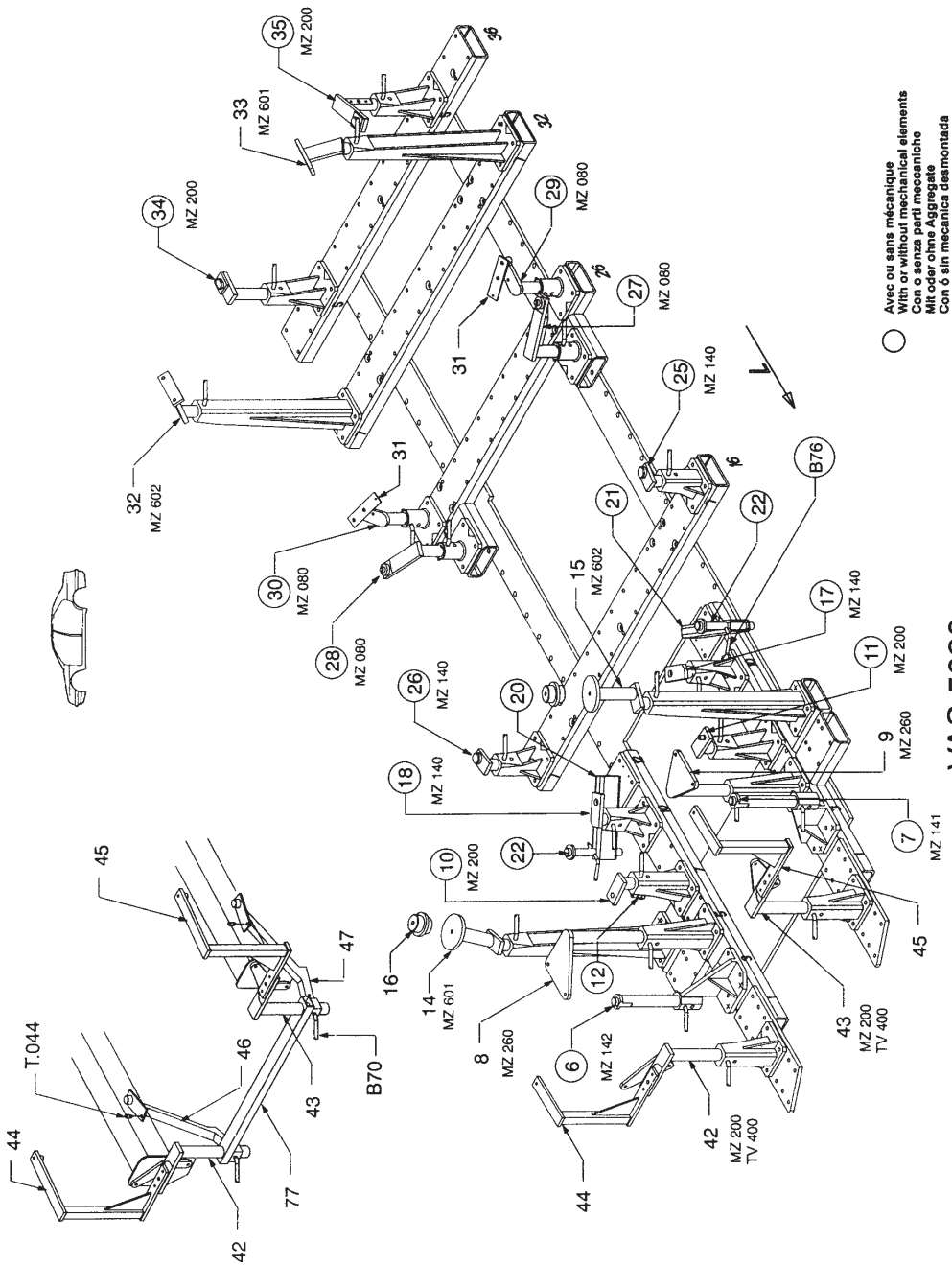




GOLF IV



CELETTE



○ Avec ou sans mécanique  
 With or without mechanical elements  
 Con o senza parti meccaniche  
 Mit oder ohne Aggregate  
 Con ó sin mecanica desmontada

REP	REFERENCE	PDS	NB	MZ
6	737 7006	1,4	1	142
7	737 7007	1,4	1	141
8	737 7008	2,9	1	260
9	737 7009	2,9	1	260
10	737 7010	1,4	1	080/200
11	737 7011	1,4	1	080/200
12	737 7012	0,5	2	
13	737 7013	0,5	2	
14	737 7014	2,4	1	601
15	737 7015	2,4	1	602
16	737 7016	2,2	2	080/140
17	737 7017	1,4	1	080/140
18	737 7018	1,4	1	080/140
19	737 7019	4,3	1	
20	737 7020	4,3	1	
21	737 7021	1,0	2	140
22	737 7022	1,0	2	140
23	737 7023	1,5	1	080
24	737 7024	1,5	1	080
25	737 7025	3,0	1	080
26	737 7026	3,0	1	080
27	737 7027	2,2	2	080
28	737 7028	2,2	2	080
29	737 7029	2,2	2	080
30	737 7030	2,2	2	080
31	737 7031	0,2	2	602
32	737 7032	2,5	1	601
33	737 7033	2,5	1	601
34	737 7034	2,6	1	200
35	737 7035	2,6	1	200
	B76	0,1	2	
	737 7042	3,2	1	200
42	737 7043	2,8	1	200
43	737 7044	2,8	1	200
44	737 7045	2,8	1	200
45	737 7046	1,5	1	200
46	737 7047	1,5	1	200
47	737 7048	2,6	1	200
77	737 7077	0,1	2	
	T.044	0,05	2	
	M 10x25		4	
	M 10x30		4	
	M 10x35		4	
	M 12x25		2	
	M 14,150x30		2	
	M 8x25		4	
	M 12x25		4	
	M 8		2	

769.300

78 Kg 16,06 98 438-D-188

VAS 5090

Copyright 1998 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

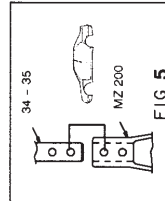
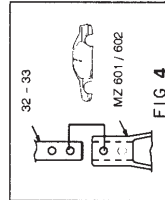
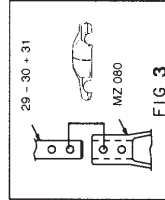
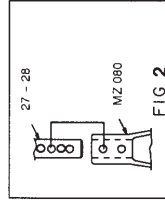
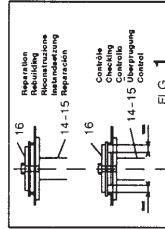
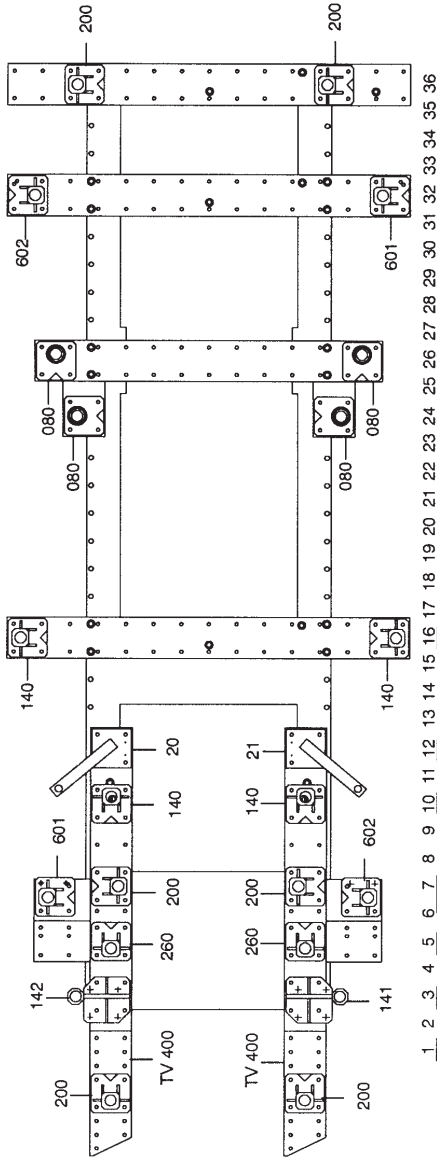
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



GOLF IV



VAS 5090

769.300

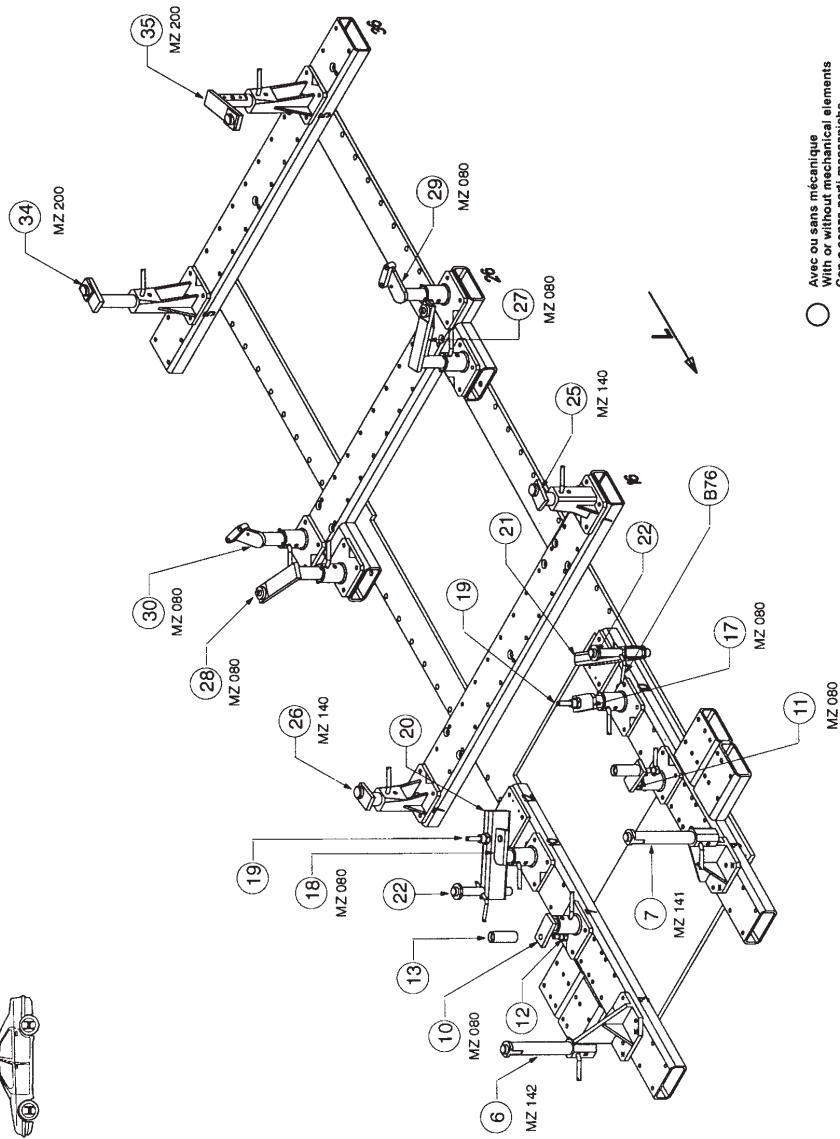
75 Kg 27.08.97 435-D-180

Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

**H CELETTE®**



**GOLF IV**



○ Avec ou sans mécanique  
 With or without mechanical elements  
 Con o senza parti meccaniche  
 Mit oder ohne Aggregate  
 Con ó sin mecanica desmontada

**769.300**

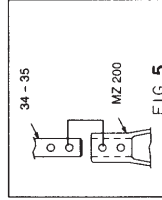
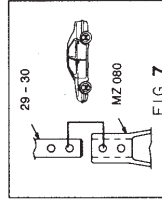
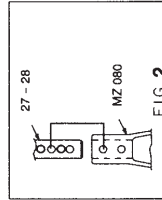
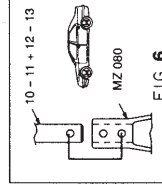
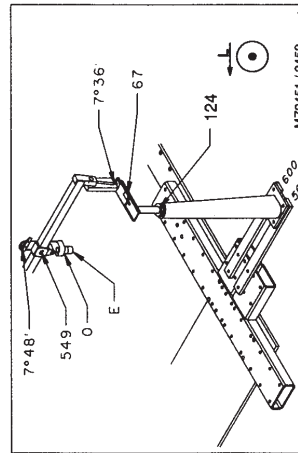
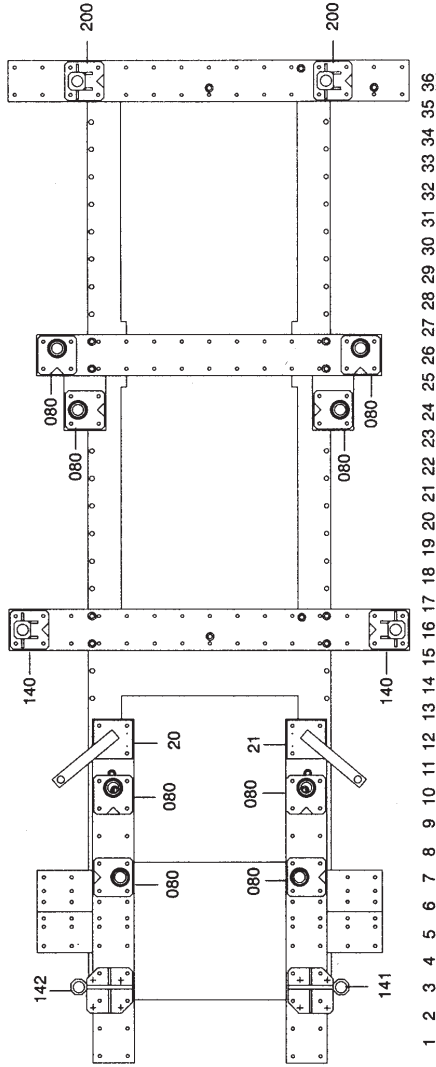
75 Kg 27.08.97 438-D-18C

**VAS 5090**

Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.



GOLF IV



<b>769.300</b>		
75 Kg	22.04.98	498-D-18E

VAS 5090

Copyright 1998 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

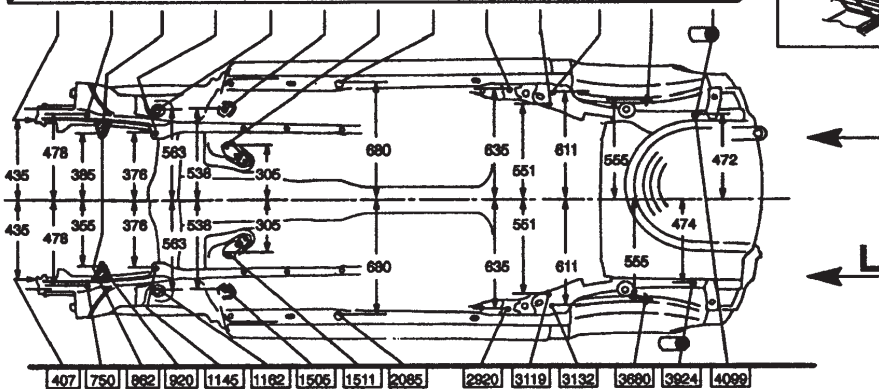
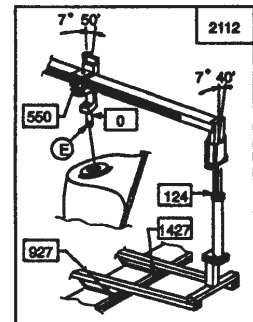
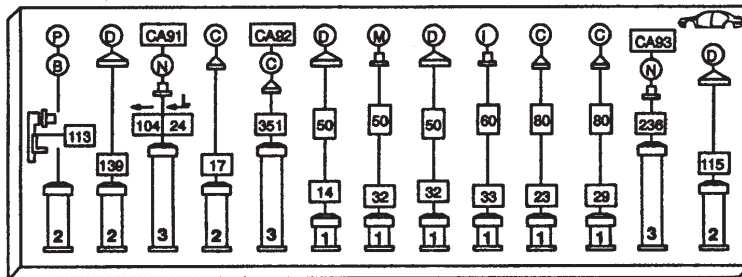
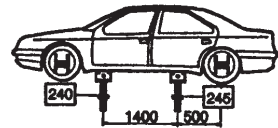
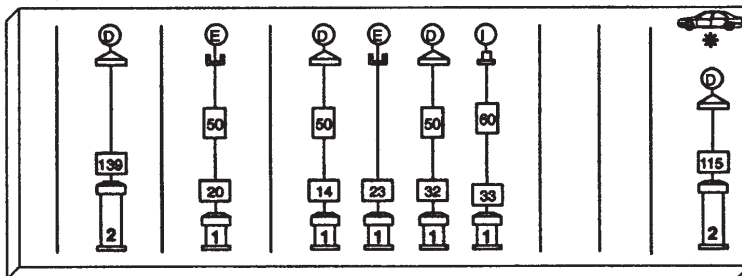
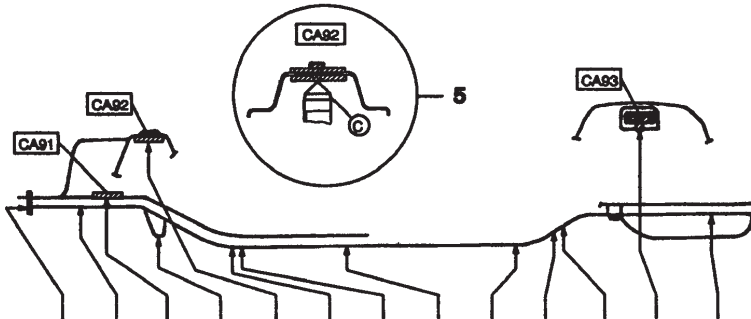
**CELETTE** METRO 2000 MYGALE



**GOLF IV**

A 3833

CA 91  
CA 92  
CA 93



05/98

CELETTE® Copyright 1998 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

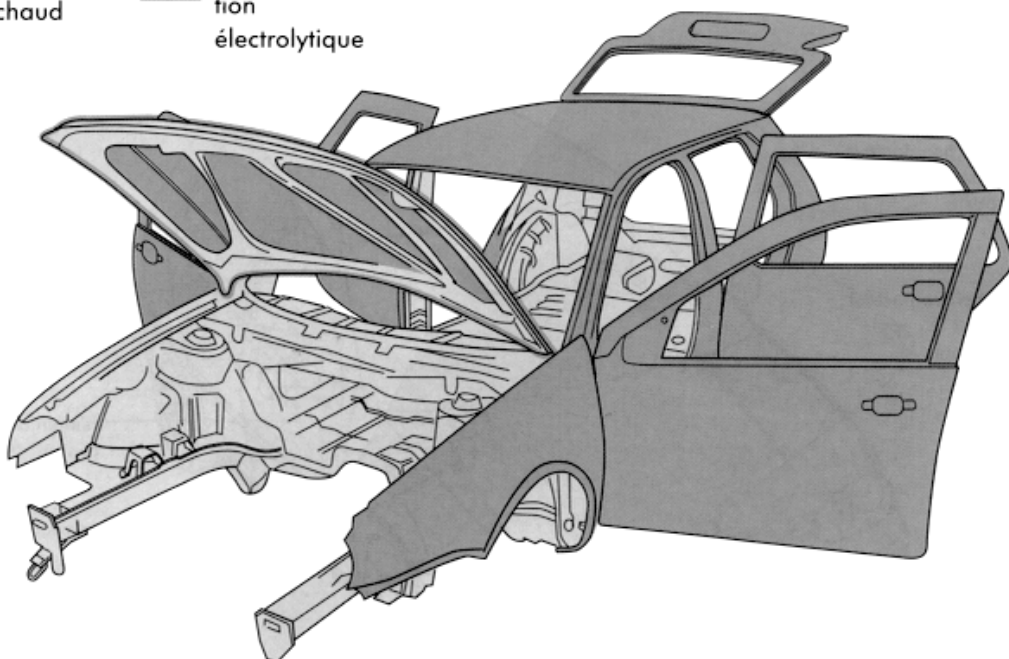
## La carrosserie entièrement galvanisée

La nouvelle Golf est entièrement galvanisée et offre donc une protection accrue contre la corrosion s'accompagnant d'une garantie de 12 ans contre la perforation de la carrosserie par corrosion.

Jusqu'à maintenant, seules les zones de la carrosserie très exposées à la corrosion étaient galvanisées sur la Golf. Pour la première fois, toutes les pièces de la carrosserie sont galvanisées soit à chaud, soit par procédé électrolytique.

galvanisation à chaud

galvanisation électrolytique



Toutes les pièces qui ne sont pas visibles de l'extérieur sont galvanisées à chaud :

surface rugueuse

couche de zinc de 10  $\mu\text{m}$  env.

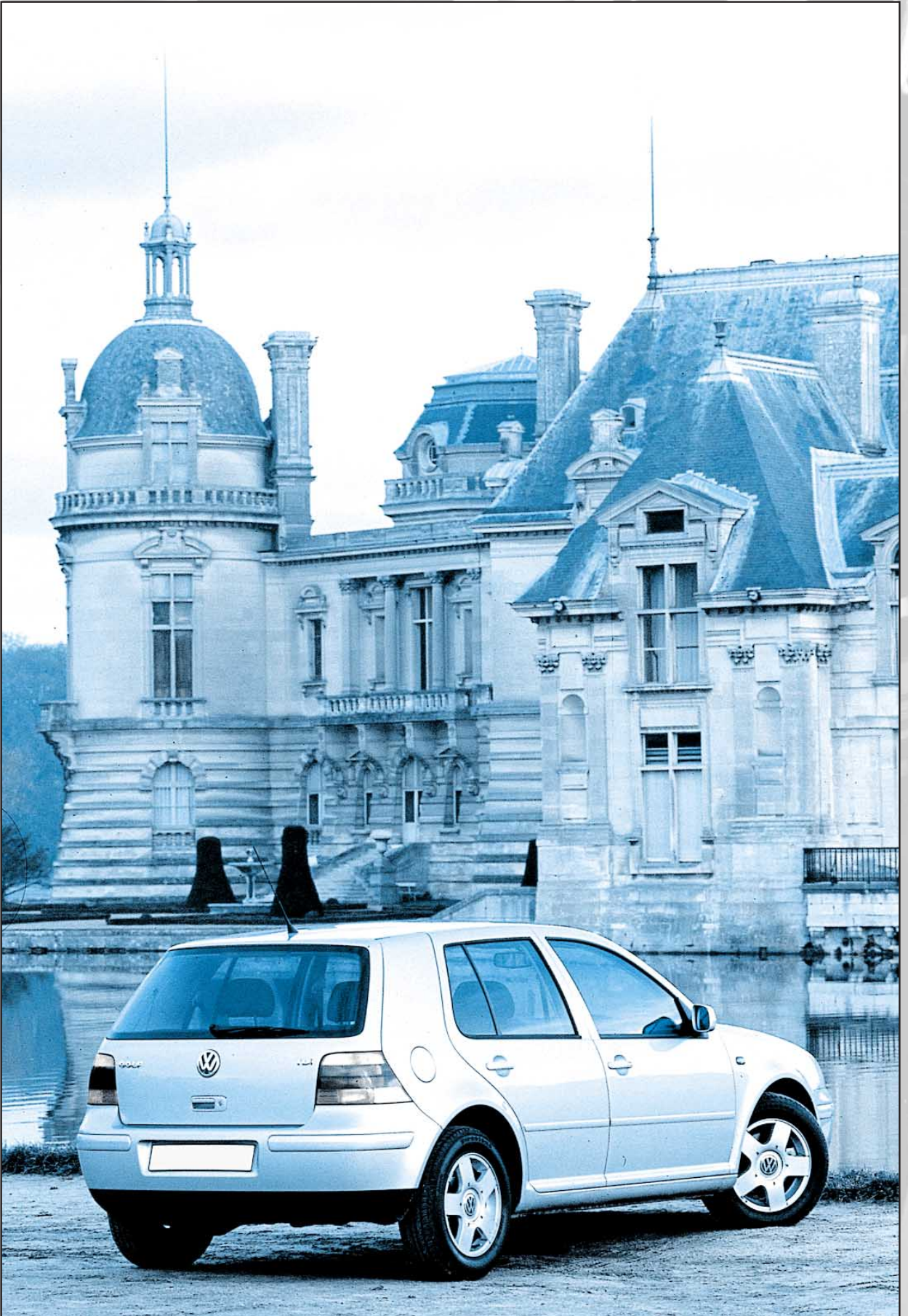
formage difficile

Toutes les tôles de l'enveloppe extérieure sont galvanisées par procédé électrolytique :

surface lisse

couche de zinc de 8  $\mu\text{m}$  env.

formage facile



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE